



Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
du Québec

Rapport annuel de gestion 2021–2022



ACRONYMES DES CONSERVATOIRES

CADM	——	Conservatoire d'art dramatique de Montréal
CADQ	——	Conservatoire d'art dramatique de Québec
CMG	——	Conservatoire de musique de Gatineau
CMM	——	Conservatoire de musique de Montréal
CMQ	——	Conservatoire de musique de Québec
CMR	——	Conservatoire de musique de Rimouski
CMS	——	Conservatoire de musique de Saguenay
CMTR	——	Conservatoire de musique de Trois-Rivières
CMVD	——	Conservatoire de musique de Val-d'Or

ISBN 978-2-550-93108-9 (version imprimée)

ISBN 978-2-550-93109-6 (PDF)

Dépôt légal — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2022

Ce document est également disponible en version PDF dans le site Internet du Conservatoire :
conservatoire.gouv.qc.ca

Couverture : Lili-Rose Gonthier étudie la contrebasse auprès de Marie-Claude Tardif au Conservatoire de musique de Trois-Rivières.

Photo : Étienne Boisvert

TABLE DES MATIÈRES

Lettre au ministre	3
Message de la présidente	4
Message du directeur général par intérim	5
Message du directeur général.....	6
Présentation du Conservatoire.....	8
Faits saillants de l'année	10
Ressources humaines.....	10
Création du nouveau Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire	11
Plan de transformation numérique	12
Reprise des événements en présence dans les établissements.....	14
Orchestre collégial des conservatoires	15
Les conservatoires à la rencontre des jeunes	16
Examens terminaux devant public.....	16
Service à la vie étudiante.....	17
Le retour des stages à l'étranger.....	18
Sondages de satisfaction	18
Comité de gestion	20
Collège des directeurs	22
Effectif étudiant.....	26
Sanction des études	28
Utilisation des ressources informationnelles.....	34
États financiers	36
Rapport de la direction.....	36
Rapport de l'auditeur indépendant.....	37
État des résultats et de l'excédent cumulé	39
État de la situation financière.....	40
État de la variation de la dette nette.....	41
État des flux de trésorerie.....	42
Notes complémentaires.....	43
La Fondation du Conservatoire.....	56
Annexes.....	61
Gestion et contrôle de l'effectif	62
Développement durable	63
Divulgaration d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics.....	65
Code d'éthique des administrateurs.....	66
Gouvernance	69
Organigramme de gouvernance et d'encadrement au 30 juin 2022	85
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	86
Emploi et qualité de la langue française dans l'administration publique.....	87
Politique de financement des services publics.....	88

Jimmy Jean, étudiant au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, dans la production de *Richard III* de William Shakespeare, dans une mise en scène de Geoffrey Gaguère.
Photo : Jean-Sébastien Jacques



Québec, le 30 novembre 2022

Monsieur Mathieu Lacombe
Ministre de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est
Québec (Québec) G1R 5G5

Monsieur le Ministre,

Au nom des membres du conseil d'administration, c'est avec plaisir que je vous transmets le Rapport annuel de gestion 2021-2022 du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, aux fins de son dépôt à l'Assemblée nationale du Québec.

Ce rapport a été produit conformément aux dispositions de la loi constitutive du Conservatoire et comporte les états financiers audités du Conservatoire pour l'exercice financier clos le 30 juin 2022 ainsi que le bilan des activités de sa Fondation pour cet exercice financier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'expression de ma haute considération.

La présidente,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Monique F. Leroux', with a stylized, flowing script.

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA

PRÉSIDENTE

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE



Nommée à la présidence du conseil le 23 juin 2021 pour un mandat ponctuel qui devait se terminer avant la fin de cette même année, c'est avec plaisir et enthousiasme que j'ai accepté de prolonger mon implication à titre de présidente du conseil pour mener à bien plusieurs dossiers d'importance pour le Conservatoire.

Au terme d'une année complète à la présidence du conseil d'administration du Conservatoire, j'ai la satisfaction de pouvoir faire état de nombreuses avancées favorables au Conservatoire et à sa gouvernance au cours de l'exercice 2021-2022, dont la nomination de son nouveau directeur général.

Le 1^{er} juin dernier, le Conservatoire annonçait avec fierté la nomination de M. Marc Hervieux à titre de directeur général du Conservatoire, à la suite d'une recherche élargie et exhaustive de candidatures d'intérêt et au terme d'un processus de sélection rigoureux. Entré en fonction le 22 août dernier, M. Hervieux est un directeur passionné et déjà très engagé envers la mission du Conservatoire et son développement. Par ses qualités de communicateur et avec son vaste réseau, il saura contribuer à faire rayonner le Conservatoire et assurer la réalisation du plan stratégique de l'institution avec l'ensemble des parties prenantes et le soutien de nos directeurs d'établissement.

Je tiens à remercier particulièrement les présidentes des trois comités permanents du conseil qui m'ont accompagnée dans ce processus de sélection et qui ont fait preuve d'une implication et d'une disponibilité exemplaire. Je tiens également à remercier chaleureusement M. Jean-François Latour, directeur des études du Conservatoire, qui a accompli un travail remarquable à titre de directeur général par intérim au cours de la dernière année.

De très belles nominations de membres indépendants du conseil d'administration ont été également faites par le Conseil des ministres au cours de l'exercice 2021-2022, permettant au Conservatoire de compter au terme de l'exercice sur un conseil d'administration complet. La diversité et la complémentarité des compétences et de l'expérience des membres du conseil représentent une grande force qui sera mise à profit pour soutenir le Conservatoire dans la réalisation de sa mission et de ses aspirations.

Au printemps 2022, le conseil d'administration constituait un tout nouveau Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire, qui se veut un réseau d'échange, de consultation et de soutien au bénéfice du Conservatoire, regroupant des personnes ayant fait leur marque dans les milieux de la musique, de l'art dramatique et de la culture en général. En juin dernier, le conseil nommait les dix premiers membres de ce Cercle, tous et toutes ayant répondu avec enthousiasme à l'invitation du Conservatoire en confirmant unanimement leur désir de soutenir cette institution qui leur est chère et qui a marqué leur parcours.

Le plan stratégique actuel du Conservatoire, adopté initialement pour la période 2018-2022 a été prolongé d'un an, soit jusqu'au 30 juin 2023, ce qui a permis aux membres du conseil de faire le point sur les orientations stratégiques actuelles, mais également de réfléchir sur les orientations futures.

Nous veillerons dans nos travaux stratégiques de la prochaine année à formuler des propositions pour des projets mobilisateurs pour nos élèves, nos professeurs et pour le rayonnement de la culture au Québec et ce, de façon accessible mais aussi dans une tradition d'excellence artistique qui caractérise le Conservatoire. Les résultats financiers de l'exercice 2021-2022 démontrent que, malgré une gestion rigoureuse de son budget de fonctionnement, le Conservatoire voit son essor limité par son mode de financement actuel. Le conseil d'administration est très soucieux de respecter l'équilibre budgétaire afin d'assurer l'accessibilité et la pérennité de nos établissements. Ainsi, des démarches sont réalisées avec les parties prenantes en vue d'assurer un financement pérenne, en lien avec une vision de développement et de long terme.

Je tiens en terminant à réitérer aux élèves que le conseil d'administration, les directeurs des établissements et les gestionnaires du Conservatoire ont à cœur de faire du Conservatoire un lieu d'apprentissage et d'excellence, mais également un lieu de développement et d'épanouissement où l'élève est au cœur de la mission et des activités.

Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA, FCA
Présidente du conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

DIRECTEUR DIRECTEUR DIRECTEUR

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM

En 2021-2022, le Conservatoire a réalisé plusieurs projets dont les impacts se répercuteront positivement tant sur l'institution que dans sa communauté. En effet, après quelque 80 ans d'existence, le Conservatoire a entrepris une actualisation de ses pratiques qui conjuguera à la fois un maintien des traditions d'excellence qui sont au cœur de son ADN et une modernisation de ses façons de faire, le tout visant à enrichir continuellement l'expérience des élèves, des étudiantes et des étudiants.

Ainsi, les programmes de niveaux collégial et universitaire en musique ont été bonifiés, offrant désormais 1 h 30 de cours individuel d'instrument, de chant ou de composition par semaine, soit 30 minutes supplémentaires. Cette bonification de la formation a été rendue possible grâce à l'appui financier du gouvernement du Québec, avec le soutien du ministère de la Culture et des Communications. L'augmentation des heures d'enseignement permettra aux futurs diplômés et diplômées d'approfondir la maîtrise de leur art en profitant davantage du lien de transmission privilégié avec leurs professeures et professeurs.

Toujours sur le plan pédagogique, l'Orchestre collégial des conservatoires s'est réuni du 30 mai au 1^{er} juin, à Saguenay, pour préparer un concert sous la direction du chef Nicolas Ellis. Au total, ce sont 42 étudiantes et étudiants provenant des sept conservatoires de musique qui se sont rassemblés pour participer à l'activité, laquelle s'est avérée hautement formatrice et très appréciée des jeunes musiciennes et musiciens.

La réalisation du Plan de transformation numérique organisationnel a été au centre des préoccupations au cours de la dernière année. Un premier grand accomplissement a consisté en la mise en place d'Office 365 dans toutes les équipes du réseau et du siège social. Désormais, l'ensemble du personnel du Conservatoire travaille dans l'infonuagique, ce qui facilite la collaboration et réduit les distances entre chaque établissement. Par ailleurs, plusieurs membres du personnel ont également travaillé sur l'interconnectivité des conservatoires. Ce projet nous ouvre la porte à des collaborations artistiques en ligne et sans latence entre les établissements. Les résultats positifs, à la suite de tests effectués entre deux établissements, permettent d'envisager des projets collaboratifs dans les prochains mois, tant en musique qu'en art dramatique. De plus, une mise à niveau du studio de diction du Conservatoire de musique de Montréal a été réalisée au printemps dernier. L'achat de nouveaux équipements combiné à une plateforme numérique infonuagique, permettent désormais aux professeurs et aux élèves de bénéficier d'un environnement d'apprentissage optimal pour la maîtrise de la diction et de la pose de voix, affirmant ainsi une des forces de la formation offerte par cet établissement.



Photo : Louise Leblanc

C'est avec une grande satisfaction que je termine mon mandat intérimaire de directeur général. Au cours de cette période, j'ai été soutenu par une équipe extraordinaire. Je tiens à remercier les gestionnaires du siège social ainsi que tous les employés à la grandeur du réseau. Je remercie également les directrices et directeurs des établissements pour le travail exceptionnel qu'ils réalisent quotidiennement auprès de leur communauté respective. Je souligne également la très grande implication des professeures et professeurs qui transmettent leur savoir et leur passion aux élèves, étudiantes et étudiants. Je remercie également la présidente, Madame Monique Leroux, et les membres du conseil d'administration pour leur confiance et leur soutien durant cette période d'intérim.

Je salue la nomination de M. Marc Hervieux, avec qui je suis très heureux de collaborer et qui assumera les fonctions de directeur général avec tout l'engagement et le dynamisme qu'on lui connaît. La carrière artistique exemplaire que mène M. Hervieux ainsi que les nombreuses marques de reconnaissance et d'attachement qu'il a régulièrement démontrées envers le Conservatoire, son alma mater, sont assurément gages du succès qu'il aura dans l'exercice de ses nouvelles fonctions.

Jean-François Latour

Directeur général par intérim jusqu'au 21 août 2022

DIRECTEUR DIRECTEUR DIRECTEUR

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Photo : Julien Faugere

Lorsque l'on m'a approché pour le poste de directeur général du Conservatoire, j'ai été grandement surpris. J'ai pris le temps d'y réfléchir et j'ai pris ma décision avec beaucoup de sérieux. Je me suis demandé si mon horaire me le permettait, si j'avais envie d'une telle responsabilité, si j'avais les compétences pour relever le défi, mais l'appel du cœur était grand et j'ai décidé d'accepter.

Ma relation personnelle avec l'institution remonte à mes propres études au Conservatoire de musique de Montréal, une relation que j'ai continué de cultiver au fil des années parce que je crois profondément à la mission et à l'importance de cette école supérieure d'art. Les années que j'y ai passées comme étudiant ont été parmi les plus marquantes de ma vie et cet aspect m'a beaucoup accompagné dans mes réflexions.

Aujourd'hui, je vois les défis et le potentiel de l'institution dont il faut impérativement assurer la pérennité. De ce fait, je souhaite établir un système de financement solide pour que le Conservatoire puisse poursuivre sa mission, à savoir offrir aux jeunes artistes en musique ou en art dramatique des programmes d'études de haut niveau, sans égard à leur statut sociodémographique. Les neuf établissements du réseau sont essentiels à cette accessibilité et le corps professoral de grande qualité que l'on retrouve dans chaque conservatoire témoigne du prestige de l'institution.

Le Conservatoire est également un moteur majeur de la culture québécoise. Chaque établissement du réseau est rempli de talentueux artistes qui peupleront les orchestres ou les théâtres de demain et leurs diplômés se démarquent sur les grandes scènes d'ici comme à l'international. Ce rayonnement naturel, je souhaite l'amplifier. J'ai le privilège d'entreprendre un travail avec des équipes compétentes et expérimentées avec lesquelles il sera possible de réaliser plusieurs avancées au profit des élèves, étudiantes et étudiants. J'aurai aussi l'occasion de collaborer avec les artistes du tout nouveau Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire. Cette collaboration constituera à la fois une source d'inspiration, un bassin de connaissances et amènera une vivacité renouvelée à l'avantage de tous les élèves.

Ma vision pour le Conservatoire est claire. Je souhaite une institution fière, engagée, prestigieuse et actuelle. Nos pratiques doivent se tourner vers l'avenir et inspirer les générations futures à produire les interprétations, les compositions ou les mises en scène qui marqueront l'histoire.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hervieux'.

Marc Hervieux
Directeur général

Cécile Claudia Thom, étudiante en euphonium dans la classe de Kevin Landry Bélanger, au Conservatoire de musique de Québec.
Photo : Jérôme Bourque



CONSERVATOIRE

PRÉSENTATION DU CONSERVATOIRE

Le Conservatoire a été fondé en 1942 par la *Loi instituant le Conservatoire de musique et d'art dramatique de la province de Québec*. Sa loi constitutive, actualisée depuis, relève de la ministre de la Culture et des Communications, qui est responsable de son application.

Mission

La *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* précise tous les éléments de sa mission qui s'énonce comme suit :

« Le Conservatoire a pour objets d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement. »

Dans la poursuite de ses objets, le Conservatoire, en tenant compte de la spécificité de chaque établissement d'enseignement :

- **transmet**, selon les plus hauts standards d'excellence, y compris dans les programmes d'enseignement supérieur, les connaissances et les savoir-faire requis pour assurer le rayonnement professionnel des élèves qu'il forme et leur permettre d'aspirer à des carrières artistiques réussies;
- **permet** un large accès à un enseignement de haut calibre pour tous les jeunes pourvus de talents remarquables, sans distinction fondée sur une base géographique ou sur leur milieu socioéconomique;
- **procure** des bénéfices aux communautés, entre autres, pour susciter et favoriser une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique et pour contribuer à la présence et à la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique, et ce, dans un esprit de partenariat et de collaboration;
- **demeure** attentif à l'innovation, aux nouveaux courants, aux développements technologiques et à l'évolution des marchés.

Le Conservatoire est formé d'un réseau de sept établissements d'enseignement de la musique situés à Gatineau, à Montréal, à Québec, à Rimouski, à Saguenay, à Trois-Rivières et à Val-d'Or, et de deux établissements d'enseignement de l'art dramatique, à Montréal et à Québec, tous bien enracinés dans leur milieu.

Programmes

Le Conservatoire est la seule institution d'État en Amérique du Nord qui offre des programmes de formation en musique en continuité s'échelonnant du primaire jusqu'au second cycle universitaire, favorisant ainsi la relation maître-élève et un accompagnement personnalisé.

En art dramatique, c'est l'unique institution publique à assurer à la fois la formation des interprètes et des concepteurs. La seule, également, qui offre aux acteurs le développement de compétences autant pour le théâtre que pour le cinéma et la télévision.

Clientèle

D'une année à l'autre, le Conservatoire dessert autour de 900 élèves en musique et en art dramatique, en plus d'offrir un encadrement pédagogique en musique à environ 300 élèves externes.

Financement

À la différence des autres établissements d'enseignement collégial et universitaire dont le financement est établi par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur en fonction du nombre d'étudiants, le financement du Conservatoire est déterminé à même les crédits du ministère de la Culture et des Communications, qui lui dédie une enveloppe budgétaire annuelle globale.

Prestigieuse institution de formation professionnelle en arts de la scène, le Conservatoire contribue activement au développement de la culture au Québec. Son rayonnement à l'étranger ainsi que celui de ses professeurs, de ses diplômés et de ses élèves témoignent de l'excellence et de la pertinence de la formation artistique qui y est offerte.

Klara Martel-Laroche étudie au Conservatoire de musique de Montréal dans la classe d'Adrienne Savoie. Elle a interprété le rôle de Stepmother dans la production de l'opéra *The Juniper Tree* de Philip Glass et Robert Moran.

Photo : Jean-Sébastien Jacques



FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE

Malgré une année encore teintée par la pandémie, le Conservatoire a réalisé de nombreux projets qui ont permis de renouer avec une certaine normalité et d'insuffler un élan nouveau à toute sa communauté. Plusieurs faits saillants ont marqué la dernière année attestant clairement de la vitalité et de la créativité dont ont fait preuve toutes les équipes à travers le réseau.

Ressources humaines

L'année 2021-2022 a été une année importante en matière de relations de travail parmi les différentes accréditations syndicales du Conservatoire. D'abord, avec le Syndicat des professeurs de l'État du Québec (SPEQ), le Conservatoire a débuté les travaux de deux comités distincts découlant des engagements de la convention collective 2015-2020, soit un comité mixte consultatif sur le classement du personnel ainsi qu'un comité de travail sur l'établissement des paramètres permettant la détermination de la complexité d'enseignement pour certaines matières. Aussi, en raison du contexte économique et de la hausse du prix du carburant, le Conservatoire a introduit une aide financière exceptionnelle afin de soutenir les professeurs devant assumer un déplacement vers un Conservatoire de région.

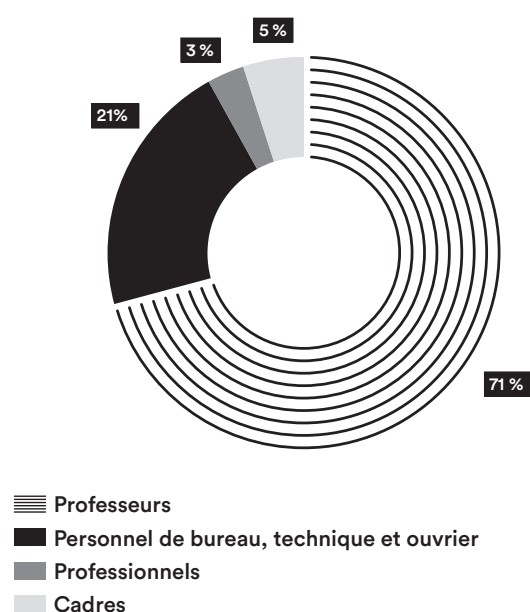
Du côté du Syndicat de professionnelles et professionnels du Gouvernement du Québec (SPGQ), il y a eu règlement des travaux de relativités salariales rétroactifs au 2 avril 2019 ainsi que l'affichage des résultats du maintien d'équité salariale au 31 décembre 2020. De plus, les représentants de l'employeur et du SPGQ ont débuté les négociations en vue du règlement de la prochaine convention collective débutant le 1^{er} avril 2020.

Également, il y a eu poursuite des négociations de la convention collective débutant le 1^{er} avril 2020 avec le Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) ainsi que le début des travaux de maintien d'équité salariale au 31 décembre 2020 en comité conjoint. Les parties consacrent tous les efforts nécessaires en vue de régler ces mandats dans les meilleurs délais.

Finalement, il y a eu reprise des activités du Comité sur le harcèlement et la violence du CMADQ en avril 2022. D'ailleurs, en plus de planifier les activités de formation de 2022-2023, le mandat prioritaire du comité consiste à réviser la *Politique visant à prévenir et à contrer les violences à caractère sexuel*.

Les professeurs et autres employés du Conservatoire sont au cœur de la mission d'enseignement du Conservatoire. Ils soutiennent activement le développement des élèves et contribuent par ailleurs à l'accessibilité et au rayonnement de l'institution. Reconnaissant le rôle primordial et distinctif de ses employés, le Conservatoire souhaite assurer l'attraction et la rétention de ressources humaines qualifiées et motivées pour réaliser cette importante mission. Il doit cependant faire face à des charges salariales grandissantes résultant des orientations gouvernementales concernant les ajustements salariaux applicables dans le secteur public. Des démarches seront initiées sous peu auprès des parties prenantes quant au besoin de renforcement du financement de l'institution pour un meilleur appariement de la subvention de fonctionnement en lien avec l'évolution des conditions de travail et des frais de fonctionnement.

PORTRAIT DES RESSOURCES HUMAINES AU CMADQ



Création du nouveau Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire

Le 14 juin 2022, le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (CMADQ) a nommé 10 personnalités marquantes du milieu de la culture et des arts de la scène comme premiers membres du Cercle d'honneur et de rayonnement du CMADQ, tant en musique qu'en art dramatique : **Alexandre Da Costa, Marie-Thérèse Fortin, Eve Landry, Marie-Nicole Lemieux, Robert Lepage, Marie-Josée Lord, Yannick Nézet-Séguin, Catherine Perrin, Lorraine Pintal et Jeff Stinco.**

Nommés pour leur parcours artistique inspirant et leur grand engagement envers le Conservatoire et sa mission, ces artistes seront appelés à offrir leur conseil et soutien au Conservatoire pour lui permettre de consolider et d'affirmer son rôle distinctif et son leadership en enseignement des arts de la scène. Les carrières variées et actives de ces artistes de renom, toutes et tous diplômés du Conservatoire, permettront à l'organisation d'entretenir un lien privilégié et une synergie accrue avec le milieu professionnel, tant au Québec et au Canada qu'à l'international.

Pour favoriser le développement et le rayonnement de l'organisation, diverses formes de consultations seront tenues auprès des membres, incluant des rencontres de réflexions et d'échanges sur différents sujets d'intérêt pour l'institution, dont :

- les exigences du milieu professionnel et l'évolution des pratiques professionnelles dans les domaines de la musique et de l'art dramatique;
- la préparation à la carrière et le soutien aux élèves afin de faciliter leur intégration dans le milieu professionnel;
- l'avenir de la profession dans les deux disciplines;
- le développement de partenariat et d'actions philanthropiques dans l'intérêt du Conservatoire et de ses élèves.

De tels bénéfices contribueront à maintenir l'excellence de la formation offerte au Conservatoire et à enrichir le parcours scolaire de chaque étudiant et étudiante.



Alexandre Da Costa



Marie-Thérèse Fortin



Eve Landry



Marie-Nicole Lemieux



Robert Lepage



Marie-Josée Lord



Yannick Nézet-Séguin



Catherine Perrin



Lorraine Pintal



Jeff Stinco

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE (SUITE)

Plan de transformation numérique

Mis en place en juin 2021, le Plan de transformation numérique organisationnel s'est grandement déployé dans la dernière année. Réparties sous quatre volets bien précis, plusieurs actions concrètes ont été réalisées.

VOLET 1 : PÉDAGOGIE

L'interconnectivité

Ce projet vise à équiper les salles de concert et les théâtres de chaque établissement avec des équipements à la fine pointe de la technologie afin que l'ensemble des conservatoires puissent bénéficier de cours de maître et autres projets donnés à la grandeur du réseau. Il s'agit donc non seulement d'offrir la chance à tous d'assister à ces événements, mais également d'y participer en temps réel.

Pour réaliser ce projet, le Conservatoire s'est entre autres doté de la technologie Lola, un logiciel de transmission audio et vidéo de grande qualité développé spécifiquement pour des musiciens souhaitant jouer à distance. Lola a été créé par le Conservatorio di Musica Giuseppe Tartini et le GAAR, un réseau italien de recherche académique.

À l'automne 2021, l'équipe des ressources matérielles, financières et technologiques a procédé à un appel d'offres pour l'acquisition des équipements requis. Ceci a permis d'enclencher l'installation de ces derniers à l'hiver 2022. Ainsi, dès avril, de premiers tests préliminaires ont été effectués entre Montréal et Trois-Rivières. De ce fait, il a été possible, pour deux musiciens, de jouer ensemble malgré la distance avec une vitesse de réseau et une qualité sonore vraiment intéressante. Comme il s'agit d'un projet multidisciplinaire où plusieurs techniciens et professionnels doivent travailler en amont pour installer et calibrer les équipements, d'autres tests ont été réalisés dans les semaines suivantes, cette fois entre Montréal, Trois-Rivières et Val-d'Or.

Écrans interactifs

Le Conservatoire a doté chacun de ses établissements d'écrans interactifs géants sur lesquels les professeurs et professeurs peuvent interagir avec les élèves. Fonctionnant un peu comme une tablette tactile, les écrans interactifs regroupent plusieurs fonctionnalités technologiques. Ils sont équipés d'un système d'exploitation, ce qui permet au professeur de limiter le déplacement de matériel. Ces écrans facilitent les travaux collaboratifs, le partage d'écran, la planification des cours et l'enseignement. Par le biais de visuels attrayants, les écrans interactifs favorisent un environnement de collaboration riche et intuitif.



Photo prise lors des premiers tests d'interconnectivité entre les conservatoires de musique de Montréal et de Trois-Rivières.

Photo : Maxime Vallières

VOLET 2 : ADMINISTRATION

En mai 2022, une très grande étape du Plan de transformation numérique s'est conclue alors que toutes les équipes administratives des conservatoires et du siège social ont terminé la migration de leurs dossiers sur Sharepoint. L'implantation d'Office 365 a commencé à l'automne 2020 avec le déploiement de Teams, mais c'est en septembre 2021 que les travaux sur Sharepoint ont commencé avec un projet-pilote où quelques équipes représentatives du Conservatoire ont eu pour mandat de réfléchir à une structure et un fonctionnement qui pourraient être exportés à la grandeur du réseau. Ce travail de plusieurs semaines a débouché sur une proposition qui a été présentée aux différents conservatoires et départements du siège social à partir de janvier 2022.

Le succès de cette migration a été rendu possible grâce à un important travail d'équipe de divers intervenants du Conservatoire. L'équipe des ressources financières, matérielles et technologiques a assuré en premier lieu la gestion du projet et la coordination entre les différents intervenants. L'équipe des ressources humaines a quant à elle piloté la mise en œuvre des formations nécessaires à l'appropriation de ces nouvelles technologies, et l'équipe des communications a accompagné la communauté du Conservatoire dans ce changement par la création d'outils et des envois réguliers. Finalement, des employés désignés comme super-utilisateurs sur le terrain ont agi à la fois comme ambassadeurs pour ce projet et comme personnes-ressources pour leurs collègues.

VOLET 3 : COMMUNICATION

Le nouveau site Web du Conservatoire a été mis en ligne le 1^{er} septembre 2021 et au 30 juin 2022, il avait reçu plus de 115 000 visiteurs uniques. Depuis, il est en constante évolution et plusieurs améliorations y ont déjà été apportées afin d'offrir une expérience optimale aux internautes qui le visitent.

Par ailleurs, quatre visites virtuelles ont été réalisées durant la dernière année et mises en ligne sur le site Web du CMADQ. Les internautes peuvent désormais visiter les conservatoires de musique de Montréal, Québec et Trois-Rivières de même que le Conservatoire d'art dramatique de Montréal, dans le confort de leur foyer.

Au cours de l'exercice financier, le Conservatoire a également participé à un important projet de diffusion par l'enregistrement d'un balado documentaire intitulé *Conservatoire*. Cette production numérique relatara le parcours de quatre étudiantes et étudiants du réseau, Carla du Conservatoire d'art dramatique de Québec, Thomas du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, Heidi du Conservatoire de musique de Rimouski et Sebastian du Conservatoire de musique de Montréal. Le balado est réalisé en collaboration avec Radio-Canada et sortira à l'automne 2022 sur leur plateforme OHdio.

Finalement, une vidéo promotionnelle pour le Conservatoire de musique de Trois-Rivières a été réalisée à l'automne 2021 et diffusée à l'hiver 2022 dans le cadre de la campagne d'admission.

VOLET 4 : INFORMATIQUE ET SÉCURITÉ

Le Conservatoire s'est assuré que les configurations d'Office 365 respectent les normes et exigences du Conseil du trésor en matière de cybersécurité.

Durant la dernière année, le Conservatoire a procédé au déploiement d'une solution de sauvegarde informatique afin de sécuriser les informations et de les conserver selon des normes strictes. Cette solution permet d'assurer que le contenu administratif se trouvant sur SharePoint et OneDrive soit repérable et récupérable en cas d'erreur.



La photo met de l'avant les quatre protagonistes du balado *Conservatoire* : Carla Mezquita Honhon, étudiante au Conservatoire d'art dramatique de Québec, Thomas Sallettaz, étudiant au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, Heidi Robichaud, étudiante au Conservatoire de musique de Rimouski et Sebastian Gonzalez Mora, étudiant au Conservatoire de musique de Montréal.

Photo : Maxime Vincent

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE (SUITE)

Reprise des événements en présence dans les établissements

Durant cette année particulière où la situation sanitaire a varié au fil des mois, les conservatoires du réseau ont tout de même tenu près de 620 exercices pédagogiques. Ces rencontres en présence et, à quelques occasions en virtuel, ont permis aux élèves, étudiantes et étudiants de poursuivre l'apprentissage de leur art et de la scène. Ces exercices pédagogiques prennent la forme de productions théâtrales, de concerts, de récitals ou de cours de maîtres. Le tableau ci-dessous présente la répartition de ceux-ci dans le réseau.

Établissements	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	CADM	CADQ
Activités	44	300	92	64	32	46	33	2	5

À Montréal et Québec, les conservatoires présentent des événements en billetterie dans leur programmation de saison. Voici un aperçu de l'achalandage à ces concerts, récitals et productions théâtrales.

Plus de **11 255** spectateur.trice.s



Marion Portelance, étudiante en violoncelle auprès de Carole Sirois au Conservatoire de musique de Montréal, lors de son interprétation d'un concerto de Schumann à la Maison symphonique en compagnie de l'Orchestre symphonique du CMM, sous la direction de Jacques Lacombe.
Photo : Source CMM



Les étudiantes et étudiants en chant du Conservatoire de musique de Québec ont participé à un programme double, *Prima la musica e poi le parole* et *Dido and Aeneas*, au Grand théâtre de Québec, sous la direction de Jean-Michel Malouf.
Photo : Louise Leblanc



Comme première production de l'année, les étudiantes et étudiants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal ont présenté la pièce *Révolte-toi. Elle a dit. Révolte-toi encore.* d'Alice Birch, dans une mise en scène de Véronique Côté.
Photo : Alexandre Lirette



Pour terminer l'année, les étudiantes et étudiants du Conservatoire d'art dramatique de Québec ont monté le classique de Bertolt Brecht, *La bonne âme du Se-Tchouan*, dans une mise en scène de Maryse Lapierre.
Photo : Vincent Champoux



Quelques photos du concert de l'Orchestre collégial des conservatoires à la Cathédrale Saint-François-Xavier de Chicoutimi, sous la direction de Nicolas Ellis.

Photos : Guylain Doyle

Orchestre collégial des conservatoires

Réunissant une cinquantaine de jeunes de niveau collégial à travers le réseau, la quatrième édition de l'Orchestre collégial des conservatoires (OCC) s'est déroulée en présence à Saguenay sur trois journées intensives de répétitions et de rencontres amicales. Cet événement rassembleur s'est conclu le 1^{er} juin 2021 par un concert à la Cathédrale Saint-François-Xavier de Chicoutimi, sous la direction du chef d'orchestre Nicolas Ellis, lui-même ancien diplômé du Conservatoire de musique de Saguenay.

Deux œuvres ont été sélectionnées par Maestro Ellis, à savoir la *Symphonie no 1 en do mineur, op. 68*, de Johannes Brahms et *Poem for Orchestra* de la compositrice canadienne Violet Archer. Les participantes et participants ont commencé l'apprentissage des partitions choisies dans le cadre d'un cours dédié spécifiquement à la préparation de l'OCC dans chacune de leurs régions respectives.

Le concert a été couronné d'un franc succès avec plusieurs centaines de personnes qui se sont déplacées à la Cathédrale afin de venir écouter et encourager les jeunes artistes.

En outre, un sondage de satisfaction a été envoyé aux élèves ayant participé à l'OCC après l'activité. Celui-ci a révélé que 93 % des jeunes musiciennes et musiciens ont été satisfaits de leur expérience. Les commentaires reçus seront pris en compte afin de bonifier les éditions futures de l'Orchestre collégial des conservatoires.

L'OCC est une activité pédagogique d'envergure qui rassemble des étudiantes et étudiants de l'ensemble des établissements dédiés à la musique du réseau.



L'objectif principal de cette activité est de permettre des rencontres entre les étudiantes et étudiants des différents établissements afin de leur faire vivre une véritable expérience d'orchestre. Tous n'ont pas cette chance dans leur région respective et ce projet devient donc une étape très enrichissante de leur cheminement pédagogique.

L'activité a également été filmée par la Fabrique culturelle et a fait l'objet d'une capsule vidéo mettant de l'avant M. Ellis, mais également Éléa Bernier, élève au Conservatoire de musique de Saguenay, âgée de seulement 14 ans et premier violoncelle pour ce concert. La capsule a été diffusée sur les médias sociaux en août 2022.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE (SUITE)



Philippe Gagné a terminé son deuxième cycle universitaire en piano dans la classe de Suzanne Beaubien au Conservatoire de musique de Québec.

Photo : Yvan Coullar

Les conservatoires à la rencontre des jeunes

En février 2021, les conservatoires de musique et d'art dramatique ont tenu des activités dans le cadre de la campagne d'admission. En virtuel ou en personne, prenant la forme de portes ouvertes, de concours, de festival, de cours de maîtres ou de rencontres dans des écoles, ces événements avaient tous la même visée, à savoir : entrer en contact avec les jeunes artistes du Québec désirant entreprendre des études en musique ou en art dramatique.

Examens terminaux devant public

Cette année, ce sont 53 finissantes et finissants des conservatoires de musique de Gatineau, Montréal, Québec, Rimouski et Trois-Rivières qui ont eu la chance de présenter leur examen terminal en présence et devant public, dans chacune de leur région respective. Tous les récitals ont été enregistrés afin de pouvoir être évalués ultérieurement par un jury de façon virtuelle. Les membres du jury ont eu l'occasion d'écouter attentivement chaque examen en prévision des séances d'évaluation où des comités formés par spécialité ont discuté de la prestation de chaque étudiante et étudiant, puis proposé une note.

En ce qui a trait aux examens en composition instrumentale et en composition électroacoustique, les dix finissantes et finissants, provenant de Montréal ou de Québec, se sont réunis au Conservatoire de musique de Montréal afin de présenter leur soutenance devant public. Les délibérations du jury se sont tenues en mode hybride, soit à la fois en présentiel et en ligne.

Rappelons que le jury d'un examen terminal est composé d'au moins trois personnes du corps professoral du Conservatoire et de deux musiciennes et musiciens professionnels externes reconnus, de même spécialité que l'étudiante ou l'étudiant. Cette année, au sein du jury, le Conservatoire a accueilli un musicien de la réputée Cleveland Orchestra ainsi que des professeurs provenant d'institutions prestigieuses telles que Juilliard School, Bienen School of Music de la Northwestern University et le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris.

Service à la vie étudiante

Le Service à la vie étudiante (SVE) a poursuivi son implication auprès de la communauté étudiante afin d'offrir des ressources d'aide et du support sous différentes formes.

Puisque les effets de la pandémie sur la santé psychologique des élèves continuent de se faire sentir, les coûts d'un programme d'aide pour tous les étudiantes et étudiants membres de la Fédération des associations d'élèves du CMADQ ont été défrayés par le SVE. Ce service appelé *Programme mieux-être* vise à améliorer la santé mentale et le bien-être de la communauté étudiante. Il permet l'accès à de nombreuses ressources professionnelles œuvrant dans des domaines d'expertise variés, comme la psychologie, la psychothérapie, le travail social, la nutrition, etc., afin de soutenir et répondre efficacement à différents besoins. Ce programme gratuit, confidentiel, multilingue, soucieux de l'identité de genre et adapté aux différentes cultures, est offert 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année.

Le Service à la vie étudiante est également responsable d'offrir du soutien aux élèves en situation de handicap et de coordonner les mesures d'accommodement qui peuvent être requises dans certains cas. Cette année, la responsable du service a élaboré et diffusé aux directeurs d'établissement un plan d'action visant à apporter un soutien équitable et cohérent aux élèves en situation de handicap avec un accent particulier sur les troubles d'apprentissage.

De plus, pour affirmer son soutien auprès de la communauté étudiante, le SVE a offert cinq ateliers sur des thèmes relatifs à différentes préoccupations de cette communauté :

- Vaincre la procrastination pour de bon!
- Gérer le doute, mission impossible?
- Oreilles en main (audiologie)
- Préparation à la performance
- Communication bienveillante et compassion envers soi et les autres, une pensée à la fois!

La participation à ces ateliers a été offerte à la fois en présence et en ligne et le taux de participation représente environ 20 % de la clientèle étudiante du Conservatoire. Les participants se disent généralement satisfaits des informations reçues, trois des ateliers offerts ayant reçu une note d'appréciation de 100 %.

CONSERVATOIRE Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

QUAND ÇA NE VA PAS

ÉTUDIANT.E.S

J'EN PARLE

- À mes professeur.e.s
- À ma directrice ou à mon directeur
- À la personne responsable du Service à la vie étudiante

J'APPELLE

- Le Programme mieux-être de l'ASEQ

1 833 851-1363
Service 24/7

PROFS ET EMPLOYÉ.E.S

J'EN PARLE

- À ma directrice ou à mon directeur
- À la direction des ressources humaines

J'APPELLE

- Le programme d'aide aux employé.e.s et à leur famille (PAEF)

En ligne ou
1 800 361-2433

RESSOURCES EXTERNES

JE CONSULTE

Association québécoise de prévention du suicide
1 866 APPELLE (1 866 277-3553)
aqps.info

Relief
(anxiété, dépression, bipolarité)
1 866 738-4873
monrelief.ca

Jeunesse, J'écoute
1 800 668-6868
jeunessejeecoute.ca

Avant de craquer
(pour les proches d'une personne vivant avec un problème de santé mentale)
1 855 CRAQUER (1 855 272-7837)
avantdecraquer.com

Info-Social 811
Pour joindre rapidement un professionnel en intervention psychosociale, pour soi ou pour un proche

conservatoire.gouv.qc.ca

Création d'une affiche sur les ressources d'aide pour soutenir l'ensemble du réseau.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE (SUITE)



Les étudiant.e.s du CADQ lors de leur stage de marionnettes à Paris.
Photos : Mathilde Bauer



Le retour des stages à l'étranger

En mai dernier, les étudiantes et les étudiants de deuxième année en Jeu du Conservatoire d'art dramatique de Québec ont eu le privilège d'aller découvrir le monde de la marionnette avec la compagnie *Le Théâtre aux mains nues*, une école reconnue dans ce type de théâtre à Paris. Il s'agissait d'un stage intensif de huit jours où les étudiantes et étudiants ont pu accroître leur connaissance et leur expertise sur le théâtre de marionnette.

C'est en juin dernier que les étudiantes et étudiants de deuxième année en Jeu du Conservatoire d'art dramatique de Montréal se sont envolés vers la France. Cette tournée les a menés à Versailles, Pinsaguel, Venerque et Muret pour présenter quatre spectacles mijotés pendant leur deuxième année de formation. Durant vingt jours, ils ont donné un peu plus d'une vingtaine de représentations, répétant le matin et jouant très souvent deux fois par jour.



Les étudiant.e.s du CADM lors d'un spectacle dans la commune française de Venerque.

Photo : Bernard Bezineau

Sondages de satisfaction

Deux sondages de satisfaction ont été réalisés en cours d'année, l'un auprès des parents de la clientèle du préparatoire et l'autre auprès de la clientèle étudiante de niveau collégial et universitaire. Ce premier sondage effectué à travers le réseau visait les parents de la clientèle du préparatoire, soit les élèves de niveau primaire et secondaire. Plus d'une centaine de familles ont pris le temps de répondre aux questions posées par le Conservatoire. Le sondage était divisé en quatre catégories et abordait des thèmes tels que l'organisation scolaire, la pratique instrumentale à la maison, les programmes de concentration musique et l'aspect administratif.

La communauté étudiante a également été sondée cette année afin de valider leur niveau de satisfaction quant aux activités pédagogiques proposées par chaque conservatoire, ainsi qu'aux activités collaboratives entre les établissements. Les étudiantes et étudiants ont également été sondés sur la qualité de leurs relations avec les membres de la communauté du Conservatoire : étudiants et étudiantes, professeurs et employés des établissements, ainsi que sur leur satisfaction quant aux lieux et équipements mis à leur disposition par le Conservatoire. Tout comme l'année dernière, une section entière a été dédiée au Service à la vie étudiante et tous les services proposés à la communauté étudiante.

Les résultats des deux sondages ont été colligés et analysés. Des rapports pour chaque établissement ont également été réalisés et envoyés à chaque directrice et directeur concerné. Les réponses obtenues guideront les actions des dirigeants du CMADQ.



Le pianiste Bruce (Xiaoyu) Liu, diplômé en 2018 du Conservatoire de musique de Montréal de la classe de Richard Raymond, remporte le Premier Prix au prestigieux Concours international de piano Frédéric-Chopin au terme d'une compétition des plus relevées en octobre 2021.

Photo : Courtoisie du Concours international de piano Frédéric-Chopin

COMITÉ DE GESTION

Le comité de gestion du Conservatoire est composé du directeur général et de gestionnaires œuvrant dans des domaines d'activités variés.

Ce comité se réunit hebdomadairement pour assurer la mise en œuvre des objectifs stratégiques du Conservatoire, ainsi que le suivi des dossiers institutionnels dans une dynamique de partage et d'échanges favorisant une prise de décision éclairée.

Au 30 juin 2022, ce comité était composé des six personnes suivantes : le directeur général par intérim et directeur des études, la directrice des ressources humaines et de la rémunération, la secrétaire générale, le directeur des ressources financières, matérielles et technologiques, la coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique et la bibliothécaire coordonnatrice et responsable du Service à la vie étudiante.



1. Jean-François Latour
2. Jessie Guevremont
3. Michèle Bernier
4. Yves Lorange
5. Isabelle Bérubé
6. Catherine Jolicoeur

Jean-François Latour, directeur général par intérim et directeur des études

Avant d'occuper le poste de directeur des études au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à compter de l'été 2020, Jean-François Latour a été directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières (de 2017 à 2020). Il a également été professeur de piano, de musique de chambre et de pédagogie instrumentale ainsi que responsable du programme en interprétation classique à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke.

Parallèlement à son enseignement, il a présenté des concerts dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord. Invité comme soliste par plusieurs orchestres, il a également donné des concerts en Chine, au Japon et en Afrique du Sud.

On a pu l'entendre sur les ondes de la Radio Suisse-Romande, la Radio Audizioni Italiane, la Radio-Télévision Belge de la langue Française, la Chicago Classical Radio, la Vermont Public Radio et la Société Radio-Canada.

Il a complété les programmes Artist Diploma (2002) et Graduate Performance Diploma (2000) au Peabody Conservatory of Music de Baltimore et a obtenu un Artist Diploma du Royal Conservatory of Music de Toronto (2001). Il détient de plus un baccalauréat (1996), une maîtrise (1998) et un doctorat (2012) en musique de l'Université de Montréal.

Jessie Guevremont, directrice des ressources humaines et de la rémunération

Forte de ses études au baccalauréat en administration des affaires et accréditée spécialiste en conformité de la paie, Jessie Guevremont a su diversifier ses compétences en gestion des ressources humaines au fil de ses diverses expériences professionnelles. Plus particulièrement en gestion des relations de travail, de la rémunération et des avantages sociaux et de la gestion administrative. Elle maîtrise bien le contexte des organismes publics et parapublics et des particularités de son encadrement.

Jessie Guevremont œuvre au Conservatoire depuis mars 2016, tout d'abord à titre de responsable des ressources humaines et de la rémunération, puis depuis juin 2020, elle assume la fonction de directrice des ressources humaines et de la rémunération du Conservatoire. Mme Guevremont a à cœur d'assurer une coordination harmonieuse de sa direction et d'instaurer des relations de confiance avec les divers intervenants et employés avec lesquels elle interagit.

Michèle Bernier, secrétaire générale

Membre du Barreau du Québec depuis 1991, M^e Bernier a d'abord travaillé en droit en pratique privée avant d'orienter sa carrière vers l'administration publique. Précédemment, M^e Bernier a relevé de nombreux défis au Musée national des beaux-arts du Québec. Elle y a œuvré de 2000 à 2005 comme conseillère au Service des ressources humaines, puis en tant que chef de ce service, où elle a travaillé notamment en relations de travail, avant d'occuper depuis 2012 les fonctions de conseillère juridique et de secrétaire du conseil d'administration du Musée et de sa Fondation. À ce titre, M^e Bernier a développé une expérience significative en secrétariat corporatif, en gouvernance, en droit d'auteur et en gestion contractuelle. M^e Bernier agit comme secrétaire générale du Conservatoire depuis juillet 2019.

Yves Lorange, directeur des ressources financières, matérielles et technologiques*

Détenteur du titre de comptable professionnel agréé du Québec (CPA) et d'une maîtrise en administration des affaires (MBA) au HEC-Montréal, Yves Lorange possède une solide expertise en gestion, en finances et en comptabilité. Durant les dernières années, il a su mettre de l'avant sa grande capacité d'adaptation et d'intégration en assurant un rôle de gestion et d'expert-conseil pour diverses entreprises. Parmi ses expériences professionnelles, il a notamment occupé le poste de directeur des ressources financières, matérielles et transport scolaire à la Commission scolaire Central Québec, ce qui lui a permis de prendre connaissance des réalités du milieu de l'enseignement et du secteur public. Il met maintenant à profit sa grande expertise auprès du Conservatoire comme directeur des ressources financières, matérielles et technologiques depuis le 21 mars 2022.

Isabelle Bérubé, coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique

Titulaire d'un baccalauréat en communication publique de l'Université Laval, Isabelle Bérubé cumule tout près de 20 années d'expérience en communication. Mme Bérubé a travaillé plusieurs années en événementiel, notamment pour le Festival d'été de Québec et sa compagnie sœur 3 E, ainsi que pour ComediHa!, où elle y a mené de front plusieurs campagnes de communication. Elle a acquis au fil des ans une solide expérience en marketing culturel, en organisation d'événements, en publicité, en gestion de projets et en développement de stratégies numériques. En outre, elle a procédé à la mise sur pied de campagnes publicitaires importantes et a orchestré la refonte de sites Web majeurs.

Depuis son entrée en fonction au Conservatoire à l'automne 2019, elle est responsable du Service des communications en collaboration avec la conseillère aux communications. En tant que gestionnaire, son mandat vise à soutenir les différents intervenants, du siège social et du réseau, au niveau de leur communication et à renforcer le virage numérique au sein de l'organisation.

Catherine Jolicoeur, bibliothécaire coordonnatrice et responsable du Service à la vie étudiante

Détentrice d'une maîtrise en sciences de l'information (bibliothéconomie) de l'Université de Montréal, Mme Jolicoeur a également obtenu un baccalauréat en musique de l'Université McGill. Elle possède une longue expérience de bibliothécaire, dont plusieurs années de travail dans le réseau collégial, à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec, ainsi qu'à titre de gestionnaire au Cégep du Vieux-Montréal.

Sous la supervision de la Direction des études, elle assure depuis 2017 la coordination du personnel des bibliothèques des conservatoires de Montréal et Québec et a la responsabilité de la qualité des services pour les neuf établissements, tout en poursuivant le développement, le traitement et la diffusion des collections. Elle gère également les activités réseau du Service à la vie étudiante depuis 2020.

* À noter qu'au cours de l'exercice 2021-2022, Mme Anissa Landry a agi comme directrice des ressources financières, matérielles et technologiques jusqu'au 1^{er} septembre 2021.

COLLÈGE DES DIRECTEURS

Le Collège des directeurs est composé des directeurs et directrices de chaque établissement d'enseignement du Conservatoire (9) ainsi que du directeur général et du directeur des études. Cette instance se rencontre sur une base hebdomadaire afin de permettre l'échange d'information, le partage de bonnes pratiques et permet au groupe de travailler en toute collégialité pour un développement intégré du Conservatoire, partout au Québec.

Les autres gestionnaires du Conservatoire sont invités périodiquement à se joindre à un *Collège des directeurs élargi* pour présenter et traiter de diverses questions touchant les opérations et la gouvernance du Conservatoire.



Benoît Dagenais, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal (CADM)

Benoît Dagenais a fait ses études au CADM et était de la cohorte de finissants en Jeu en 1977. Depuis, on a pu le voir tant au théâtre, qu'aux petit et grand écrans. Ainsi, au fil des ans, il a participé à plus de 80 productions théâtrales : *Le théâtre de chambre*, *Les bas fonds*, *La mégère apprivoisée*, *Après la chute*, *Pop-corn*, *Lorenzaccio*, *Le malade imaginaire*. Il a de plus créé de nombreux textes québécois à Espace Libre et Espace Go, au Théâtre d'Aujourd'hui et au Théâtre de Quat'Sous. À la télévision, il était des séries : *Montréal P.Q.*, *Watatatow*, *Fortier*, *Le Musée Eden*, *La galère* ainsi que dans plusieurs autres séries pour la jeunesse. Au cinéma, il a été dirigé, entre autres, par Pierre Falardeau dans *Le party* et *15 février 1839*. Il a fait aussi plusieurs mises en scène pour les finissants du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

Directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis 2012, Benoît Dagenais y a été enseignant depuis 1993, en plus d'assurer la direction de ce conservatoire par intérim en 2007.

Jean-Sébastien Ouellette, directeur du Conservatoire d'art dramatique de Québec (CADQ)

Depuis la fin de ses études au Conservatoire d'art dramatique de Québec, en 1994, Jean-Sébastien Ouellette a participé en tant que comédien à plus d'une soixantaine de productions théâtrales à Québec et ailleurs.

Il a remporté, en 2010, le Prix des abonnés du Théâtre du Trident, pour son interprétation de Mgr Charbonneau dans *Charbonneau et le chef* de J.T. MacDonough et en 2017, il a reçu le prix Jeannine- Angers pour son interprétation de Paul Zara dans *Les marches du pouvoir* de Beau Willimon. Au printemps 2022, il était Peter Stockman, le maire de la ville, dans *Un ennemi du peuple* présenté au TNM et au Théâtre du Trident.

M. Ouellette agit également à titre de metteur en scène. Il a ainsi dirigé plusieurs productions, dont *Dom Juan* de Molière au Théâtre du Trident, *Les visiteurs* au Théâtre Petit Champlain et *Détour de chant* par Campe, à Premier Acte. Avec La Compagnie dramatique du Québec, dont il est cofondateur, il a assuré, entre autres la création, sur scène, de plusieurs textes d'Isabelle Hubert qui ont reçu un bel accueil et des distinctions par la critique. Également doubleur, il a prêté sa voix, pendant dix ans, à *César*, *l'homme qui parle au chien* et à *César*, à la rescousse, tous deux diffusés à Canal Vie.

Il enseigne l'art dramatique (interprétation) au Conservatoire d'art dramatique de Québec depuis 2015 et a été nommé directeur de cet établissement à l'été 2021.

M. Ouellette siège au conseil d'administration du Conservatoire, élu par ses pairs à titre de directeur d'un établissement d'enseignement de l'art dramatique. Il est également membre du conseil d'administration de la Compagnie dramatique du Québec et y occupe les fonctions de trésorier.

Marc Langis, directeur du Conservatoire de musique de Gatineau (CMG)

Directeur du Conservatoire de musique de Gatineau depuis 2015, Marc Langis a partagé la scène avec Céline Dion pendant 20 ans avant sa nomination au Conservatoire.

Natif de Trois-Rivières, sa passion pour la musique remonte à son tout jeune âge. Il entame sa formation musicale au Conservatoire de musique de Trois-Rivières. Par la suite, l'étude du chant choral le met en contact avec le répertoire des grands maîtres de la Renaissance et de la période baroque en particulier, en plus de lui permettre de découvrir la chanson française ainsi qu'une vaste sélection d'œuvres populaires provenant de différentes traditions musicales du monde entier. Il commence son apprentissage de la basse vers l'âge de treize ans.

Bachelier de l'Université McGill, M. Langis détient une maîtrise en Interprétation Jazz de l'Université de Miami, Floride. Compositeur respecté, il a également écrit plusieurs chansons à succès pour des artistes reconnus. Très en demande à une époque comme musicien de studio, il a joué sur plus d'une soixantaine d'albums, notamment aux côtés de Robert Charlebois, Isabelle Boulay, Daniel Lavoie ou encore Jean-Pierre Ferland. Il a entre autres participé à la création de la musique d'*Alegria* du Cirque du Soleil aux côtés du compositeur René Dupéré.

Manon Lafrance, directrice du Conservatoire de musique de Montréal (CMM)

Manon Lafrance a commencé ses études en trompette en 1978 à l'âge de 13 ans au Conservatoire de musique de Montréal (CMM) pour terminer, en 1985, avec un 1^{er} Prix en trompette et en musique de chambre. Elle a fait partie du corps professoral du CMM pendant 25 ans avant de devenir la directrice de cet établissement en 2012.

Trompettiste de renommée internationale, la musicienne a participé à plus de 50 enregistrements de disque. Elle a été la première et la seule femme à se joindre au célèbre quintette de cuivres Canadian Brass au sein duquel elle a pris part à plusieurs concerts et tournées, notamment au Canada, aux États-Unis et au Mexique, ainsi qu'à l'enregistrement de trois disques. Elle a aussi pris part à plusieurs tournées aux États-Unis, en Europe et au Japon avec divers ensembles, dont l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre du centre national des arts à Ottawa et Les Violons du Roy. Pendant 25 ans, Manon Lafrance a été trompette solo à l'Orchestre des Grands Ballets Canadiens de Montréal, de l'Orchestre symphonique de Laval et de l'Orchestre symphonique de Longueuil. À la demande du compositeur américain James Cohn, elle a enregistré sur disque son Concerto de trompette avec le Latvian National Symphony Orchestra et a reçu d'excellentes critiques internationales.

Pédagogue reconnue, elle a enseigné à l'Académie internationale de musique du Domaine Forget de 2001 à 2018. Sa carrière dépassant les frontières québécoises et canadiennes, le *International Trumpet Guild Journal* aux États-Unis et le *Brass Herald* en Angleterre ont consacré des articles et des entrevues à sa carrière de trompettiste et de pédagogue.

COLLÈGE DES DIRECTEURS (SUITE)

Jean-Fabien Schneider, directeur du Conservatoire de musique de Québec (CMQ)

Titulaire d'un doctorat en piano de l'Université de Montréal où il figure sur la liste d'honneur du doyen, Jean-Fabien Schneider est le directeur du Conservatoire de musique de Québec (CMQ) depuis le 24 janvier 2022¹.

M. Schneider a débuté ses études pianistiques à l'âge de sept ans en France au Conservatoire de Toulouse. Dix ans plus tard, il entre à l'École Normale de Musique de Paris et y obtient une Licence de Concert avec félicitations du jury. Il complète ensuite sa formation en Russie, au Conservatoire Tchaïkovski de Moscou et obtient un diplôme de troisième cycle avec la note maximale. Lauréat de plusieurs prix de concours internationaux, dont le Premier Grand Prix du Concours International Maria Youdina de Saint-Petersbourg, il a mené une carrière musicale en Europe, en Russie, au Japon, en Chine, aux Caraïbes et au Canada.

En 2015, M. Schneider est devenu le directeur du département piano du Conservatoire de l'Université McGill. Durant ses années en poste, il y dirige une équipe d'une vingtaine de professeurs et d'une dizaine d'examineurs et assure la tenue des diverses activités de son département. M. Schneider est également fondateur et directeur général du festival Les Saisons Russes de Montréal depuis 2012. Il a su développer un festival entièrement consacré à la musique classique russe et slave qui fête son 10^e anniversaire en 2022.

Annie Vanasse, directrice du Conservatoire de musique de Rimouski (CMR)

Mme Vanasse est directrice du CMR depuis 2018 et y enseigne de plus la contrebasse. Avant d'occuper les fonctions de directrice du CMR, Mme Vanasse enseignait la contrebasse au Conservatoire de musique de Saguenay, où elle a d'ailleurs étudié à ses débuts. Elle enseignait aussi à l'École de musique de Chicoutimi et au Camp Musical du Saguenay-Lac-Saint-Jean. En 1993, elle a joint les rangs de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean, et y a été contrebasse solo à partir de 2001.

Annie Vanasse se produit régulièrement avec différents ensembles, dont le Quatuor Saguenay, La Pietà, Les Violons du Roy et les orchestres symphoniques de Québec, de Sherbrooke et de Rimouski. Elle est régulièrement invitée à jouer dans des festivals de musique chambre dont Les Concerts aux Îles du Bic. Lauréate d'un premier prix à l'unanimité en contrebasse et en musique de chambre, ainsi que détentrice d'un certificat de stage de perfectionnement orchestral du Conservatoire, elle a de surcroît obtenu de nombreuses bourses et a été lauréate de plusieurs concours. Mme Vanasse est de plus appelée à participer à différents jurys de concours de musique, dont le Concours de musique du Canada.

Elle a siégé au conseil d'administration de la Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec de 2018 à 2021 et elle siège au conseil d'administration de la Guilde des musiciens et musiciennes du Québec depuis 2010.

Mme Vanasse a obtenu une maîtrise en musique au terme de ses études au Conservatoire de musique de Québec et détient également une maîtrise en administration des affaires (MBA) de l'Université du Québec à Montréal. Elle a œuvré en gestion pour diverses organisations des secteurs de la culture, de l'éducation, du tourisme et des technologies.

Louise Bouchard, directrice du Conservatoire de musique de Saguenay (CMS)

Premier prix en flûte et en musique de chambre et diplômée en études supérieures du Conservatoire de musique de Saguenay, Louise Bouchard a aussi étudié à l'Université McGill et suivi plusieurs stages de formation avec des maîtres reconnus.

Dans le courant de sa carrière, elle a été membre du Quintette à vent et flûte solo de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de plusieurs orchestres symphoniques, dont l'Orchestre des jeunes du Québec, celui de l'Université McGill, l'Orchestre symphonique réseau des conservatoires de musique du Québec et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

En 2015, Louise Bouchard est devenue directrice du Conservatoire de musique de Saguenay, sa ville d'origine, après y avoir enseigné la flûte traversière pendant 29 ans. Elle enseigne aussi la musique de chambre et la flûte dans plusieurs camps musicaux d'été.

Mme Bouchard siège au conseil d'administration du Conservatoire, élue par ses pairs à titre de directrice d'un établissement d'enseignement de la musique. Elle siège également au conseil d'administration du Festival de musique du Royaume et de l'Orchestre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

1. Entrée en fonction le 24 janvier 2022 (en remplacement de M. Louis Dallaire qui a occupé les fonctions de direction du Conservatoire de musique de Québec jusqu'au 23 janvier 2022).

Eve Martin, directrice du Conservatoire
de musique de Trois-Rivières (CMTR)

Diplômée du Conservatoire de musique de Québec, Eve Martin a obtenu un Prix avec grande distinction en chant du Conservatoire. Elle a également poursuivi une formation aux études supérieures en gestion d'organismes culturels de HEC Montréal. La musique, l'éducation et la jeunesse ont toujours guidé ses choix à travers son parcours professionnel. Musicienne, professeure et gestionnaire à la fois, Mme Martin a travaillé dans plusieurs écoles de musique, notamment l'École de musique Vincent-d'Indy.

Elle est présidente du conseil d'administration du Moulin à Musique, une compagnie qui crée, produit et diffuse des spectacles musicaux dédiés au jeune public à des fins artistiques, éducatives et sociales. Mme Martin siège également au sein du conseil d'administration de la Fédération des Associations de Musiciens Éducateurs du Québec depuis 2019. Elle y a d'abord occupé la fonction de vice-présidente et y occupe maintenant depuis 2021 la fonction de trésorière.

Hugues Cloutier, directeur du Conservatoire
de musique de Val-d'Or (CMVD)

Hugues Cloutier est pianiste classique de formation. Diplômé du Conservatoire de musique de Québec au deuxième cycle universitaire avec grande distinction, M. Cloutier est également titulaire d'un doctorat en interprétation de l'Université de Montréal.

Fort d'une riche carrière comme soliste et chambriste qui l'a mené à gagner un Prix Opus en 2021 pour le meilleur concert de l'année, M. Cloutier a également travaillé comme accompagnateur auprès de la soprano Marie-Josée Lord, du Concours International de violon Wieniawski et du Festival d'opéra de Québec.

Pédagogue, il enseigne le piano depuis plus de 30 ans, autant en privé que pour diverses institutions. M. Cloutier s'est d'ailleurs joint en 2011 au corps professoral du Conservatoire de musique de Val-d'Or. Depuis, il est à l'emploi de l'établissement en tant que professeur de piano, accompagnateur et professeur de formation musicale et auditive.

Hugues Cloutier a été nommé à la direction du Conservatoire de musique de Val-d'Or le 21 juillet 2021, après en avoir assumé l'intérim dès le mois de janvier de cette même année. Bien impliqué dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Cloutier est fort apprécié et reconnu par le milieu culturel régional. Il siège depuis 2021 sur le conseil d'administration de Val-d'Or en concert.

EFFECTIF ÉTUDIANT

MUSIQUE ET ART DRAMATIQUE | PROGRAMMES RÉGULIERS au 30 septembre 2021

MUSIQUE	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Préparatoire	77	77	89	48	62	53	59	465
Collégial	15	50	19	31*	7	7	3	132
1 ^{er} cycle universitaire	6	62	37	11	2	6	1	125
2 ^e cycle universitaire	1	40	9	1	0	0	1	52
Stage de perfectionnement	0	12	2	0	0	0	0	14
Total	99	241	156	91	71	66	64	788

* Incluant les 18 élèves inscrits au DEC préuniversitaire Musique Jazz-Pop offert par le Cégep de Rimouski, en collaboration avec le Conservatoire de musique de Rimouski.

ART DRAMATIQUE	CADM	CADQ	Total
Jeu (1 ^{er} cycle universitaire)	31	36	67
Scénographie (1 ^{er} cycle universitaire)	0	12	12
Mise en scène et création (2 ^e cycle universitaire)	0	2	2
Total	31	50	81

MUSIQUE | PROGRAMMES EXTERNES

MUSIQUE	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Volet éveil musical	0	0	0	14	10	0	0	24
Volet général	7	7	1	80	22	48	27	192
Volet préconservatoire	6	62	19	17	5	4	1	114
Total	13	69	20	111	37	52	28	330



Le quatuor à cordes du Conservatoire de musique de Saguenay, composé de Francis Garneau et Léa Rothan, violonistes, Augustin Tremblay, altiste et Éléa Bernier, violoncelliste, lors de la Soirée Palmarès du CMS.

Photo : Michel Baron

Kevin Deschênes, étudiant en clarinette au Conservatoire de musique de Rimouski, dans la classe de Ludovik Lesage-Hinse.
Photo : Bertin Bélanger



SANCTION DES ÉTUDES

LA SANCTION DES ÉTUDES EN MUSIQUE ET EN ART DRAMATIQUE

MUSIQUE	CMG	CMM	CMQ	CMR	CMS	CMTR	CMVD	Total
Certificat d'études préparatoires	11	20	13	5	3	7	4	63
Certificat d'études collégiales	1	13	5	4	0	1	0	24
Diplôme d'études collégiales en musique (DEC)	2	10	3	4	0	1	0	20
Diplômes de 1 ^{er} cycle universitaire	0	5	2	0	0	1	0	8
Baccalauréat en musique (B. Mus.)	0	14	10	1	1	0	0	26
Microprogramme : préparation d'auditions d'orchestre	0	0	1	0	0	0	0	1
Diplômes de 2 ^e cycle universitaire	0	7	1	0	0	0	0	8
Maîtrise en musique (M. Mus.)	0	8	3	1	0	0	0	12
Certificat de stage de perfectionnement en musique	0	9	1	0	0	0	0	10
Total	14	86	39	15	4	10	4	172

ART DRAMATIQUE	CADM	CADQ	Total
Diplôme de 1 ^{er} cycle universitaire	10	17	27
Total	10	17	27



Bad story : panique au gymnase est une création des étudiantes et des étudiants en Jeu et en Scénographie du Conservatoire d'art dramatique de Québec.
Photo : Vincent Champoux

MUSIQUE | COLLÉGIAL

Certificat d'études collégiales en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
Long-Albert, Sandrine	Violoncelle
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Alder-Gendron, Simone	Violon
Boissinot, Alice	Violoncelle
Boutin, Aron	Percussion
Cochrane-Pagé, Kira	Clarinette
Duranleau, Aedge	Violoncelle
Fugère, Xavier	Chant
Geneau, Florence	Violoncelle
Huang, Wei Nung	Flûte
Lapatrie, Loïc	Trompette
Lauzon-Schnittka, Samuel	Piano
Li, Le-Tao	Piano
Oulousian, Emily	Piano
Pan, Christine	Piano
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Berthiaume, Nadine	Violon
Lacasse, Béatrice	Clarinette
Le Devehat, Maëlle	Violon
Lefebvre-Pellegrino, Élie	Chant
Meunier, Hélène	Piano
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI	
Chabot, Alice	Chant
Cormier, Nataniel	Trombone
Fréchette, Angèle	Chant
Kreysch, Hendrik	Piano
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES	
Dudemaine, Maggie	Violoncelle



Ismaël Rahem a terminé sa maîtrise en hautbois au Conservatoire de musique de Québec dans la classe de Philippe Magnan.

Photo : Louise Leblanc



Étienne Demers a complété son premier cycle universitaire en alto auprès de Jean-François Gagné au Conservatoire de musique de Trois-Rivières.

Photo : Pascal Pépin

Diplôme d'études collégiales en musique (DEC)

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE GATINEAU	
Jin, Michelle	Piano
Long-Albert, Sandrine	Violoncelle
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Alder-Gendron, Simone	Violon
Boutin, Aron	Percussion
Cochrane-Pagé, Kira	Clarinette
Duranleau, Aedge	Violoncelle
Fugère, Xavier	Chant
Lapatrie, Loïc	Trompette
Li, Le-Tao	Piano
Morao Barreto, Sofia Gabriela	Alto
Pan, Christine	Piano
Shao, Rui-Yu	Violon
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Lacasse, Béatrice	Clarinette
Moretti, Clothilde	Chant
Palud, Charles-Étienne	Piano
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI	
Chabot, Alice	Chant
Cormier, Nataniel	Trombone
Fréchette, Angèle	Chant
Poirier, Jean-Félix	Percussion
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES	
Dudemaine, Maggie	Violoncelle

SANCTION DES ÉTUDES (SUITE)

MUSIQUE | PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Diplôme d'études spécialisées en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Brulotte, Rosalie	Chant
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE TROIS-RIVIÈRES	
Demers, Étienne	Alto

Diplôme d'études supérieures en musique I

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Arsenault, Olivier	Composition électroacoustique
Bastin-Fontaine, Jules	Composition
Blais, Alexis	Composition électroacoustique
Le Duc-Moreau, Frédérique	Composition
Tremblay, Florence	Composition
Madore, Renaud	Composition
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Roger, Martin	Composition

Baccalauréat en musique, profil interprétation

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Bastin-Fontaine, Jules	Tuba
Becht, Aurélien	Percussion
Brassard, Ophélie	Violon
Chaput, Philittpe	Contrebasse
Duguay, Juliette	Harpe
Fugère, Xavier	Tuba
Gonzalez Mora, Sebastian	Alto
Goyette-Forget, Mathilde	Violon
Kim, Joon Oh	Piano
Le Duc-Moreau, Frédérique	Alto
Lefebvre, Justine	Violoncelle
Melançon, Jean-Christophe	Piano
Ménard, Jérémie	Clarinette
Méthot, Evelyne	Violoncelle
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Barrette, Jean	Clarinette
Dubé, Antoine	Guitare
Janelle, Heidi	Piano
Labrecque, Jean-Renaud	Alto
Lambert, Rachelle	Orgue
Lasserre-Engberts, Maxence Élisée	Chant
Lavoie, Gabrielle	Trombone
Lebeau Sabourin, Rose	Chant
Major, Sophie	Piano
Rahem, Ismaël	Hautbois
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI	
Ross-Plante, Mélissa	Hautbois
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY	
Tardif, Marie-Pier	Clarinette



Florence Tremblay a terminé son premier cycle universitaire en composition instrumentale au Conservatoire de musique de Montréal. Elle a étudié auprès de Nicolas Gilbert.

Photo : Alexandre Lirette



Mélissa Ross-Plante a complété sa maîtrise en hautbois dans la classe de Normand Forget au Conservatoire de musique Rimouski.

Photo : Éric Truchon

MUSIQUE | DEUXIÈME CYCLE UNIVERSITAIRE

Microprogramme : préparation d'auditions d'orchestre

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Lemieux-Després, Ariane	Flûte

Diplôme d'artiste en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Filion, Audréanne	Violoncelle
Portelance, Marion	Violoncelle

Diplôme d'études supérieures spécialisées en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Charrette, Olivier	Violon
Mailloux, Antoine	Trompette
Mailloux, Catherine	Violon
Pineault-Deault, Léonard	Trombone

Diplôme d'études supérieures en musique II

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Noël, Véronique	Composition
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Lajoie, Sacha	Composition

Maîtrise en musique, profil interprétation

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Croset, Alix	Violon
Ferland, Henri	Trompette
Gélinas, Caroline	Chant
Ledoux-Hutchinson, Justine	Chant
Lefebvre, Félix	Alto
Morency, Jérémie	Piano
Pellerin, Mariane	Clarinette
Teran-Paul, Léanne	Hautbois
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Gagné, Philippe	Piano
Rahem, Ismaël	Hautbois
Tardif, Marie-Pier	Clarinette
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI	
Ross-Plante, Mélissa	Hautbois

Certificat de stage de perfectionnement en musique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE MONTRÉAL	
Bouchard, Isabelle	Violon
Chabanole, Chloé	Violon
Gagnon-Picard, Gabrielle	Piano
Hamel-Beauchamp, Anne-Claude	Violon
Parnell, Dakota	Trombone
Prag, Danielle	Piano
Rivard-Landry, Antoine	Piano
Ruel, Marianne	Chant
St-Pierre, Olivier	Composition
CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE QUÉBEC	
Ramadan, Sarah	Clarinette



Doriane Lens-Pitt, étudiante du Conservatoire d'art dramatique de Montréal, dans la production *Révolte-toi. Elle a dit. Révolte-toi encore.* présentée à l'automne 2021.

Photo : Alexandre Lirette

ART DRAMATIQUE | PREMIER CYCLE UNIVERSITAIRE

Diplôme en art dramatique

Nom, prénom	Spécialité
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL	
Azzaria, Roxane	Jeu
Ben Guigui, Pauline	Jeu
Boissonneault, Julie	Jeu
Giroux, Pierre-Luc	Jeu
Jean, Jimmy	Jeu
Lens-Pitt, Doriane	Jeu
Moussouanga, Parfaite Ségolène	Jeu
Salletaz, Thomas	Jeu
Simard, Laurent	Jeu
Simo-Paris, Jobel	Jeu
CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC	
Amrouche, Miryam	Jeu
Auclair, Margaux	Jeu
Boudreault-Côté, Thomas	Jeu
D'Aoust, Éva	Jeu
Desbiens, Clément	Jeu
Fecteau-Nadeau, Laurent	Jeu
Lavallée, Clémence	Jeu
Mezquita-Honhon, Carla	Jeu
Michaud, Jérémie	Jeu
Parent-Castanha, Anthony	Jeu
Seppey, Aude	Jeu
Vecchio, Clara	Jeu
Dansereau, Coralie	Scénographie
Dubé, Alexandrine	Scénographie
Mailly, Églantine	Scénographie
Moreault-Maguire, Laurianne	Scénographie
Rollin, Simon	Scénographie



L'étudiante Éva d'Aoust dans *Ceux qui se sont évaporés*, une production du Conservatoire d'art dramatique de Québec présentée en décembre 2021.

Photo : Vincent Champoux



Un aperçu du travail réalisé par les étudiant.e.s en Scénographie du Conservatoire d'art dramatique de Québec : esquisses de costumes, dessin d'observation, maquettes de décors, fausse nourriture et aquarelle. Photos : Michèle Boulay



UTILISATION DES RESSOURCES INFORMATIONNELLES

DÉPENSES ET INVESTISSEMENTS RÉELS EN RESSOURCES INFORMATIONNELLES EN 2021-2022

Type d'intervention	Investissement (000 \$)	Dépenses (000 \$)
Projet ¹	241,5	196,1
Activité ²	84,9	1 150,1
Total	326,4	1 346,2

1. Intervention en ressources informationnelles constituant un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la *Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement*.

2. Toute autre intervention en ressources informationnelles, qu'elle soit récurrente ou non récurrente, ne constituant pas un projet en ressources informationnelles, au sens de l'article 16.3 de la Loi.

Réalisations	Explications et valeur induite sur la performance organisationnelle
Refonte du site WEB du CMADQ	La refonte complète du site Web du CMADQ vise une meilleure expérience de navigation pour l'utilisateur. Ce dernier pourra trouver plus rapidement l'information, principalement en lien avec l'admission au Conservatoire. Également, le nouveau site Web permettra l'intégration de la nouvelle image de marque du CMADQ. Ce projet viendra renforcer la notoriété du Conservatoire et son positionnement comme institution prestigieuse de formation supérieure en arts de la scène.
Office 365 Volet pédagogique SharePoint Suite bureautique Teams	SharePoint Le répertoire SharePoint permettra d'héberger du contenu audio et vidéo et de le rendre accessible aux professeurs et aux étudiants à des fins pédagogiques. Suite bureautique Office 365 L'objectif du projet est d'offrir de nouveaux outils de communication et de collaboration aux professeurs et aux étudiants. Teams Les cours théoriques en ligne seront désormais offerts sur Teams, ce qui complètera la migration du Conservatoire vers les outils de la suite Office 365.
Équipement enseignement à distance	Favoriser l'accès et l'utilisation de nouveaux outils numériques pour répondre aux besoins pédagogiques en classe et à distance en rendant disponibles les équipements performants nécessaires pour ce faire.
Mise à jour du laboratoire de diction et de langues des conservatoires d'art dramatique et de musique de Montréal	Pour offrir des cours qui développent les compétences recherchées, par un support numérique lorsque possible.
Office 365 Volet administratif OneDrive SharePoint	L'objectif du projet est d'optimiser les méthodes de travail des employés administratifs et d'offrir un soutien à l'aide de nouveaux outils de collaboration et de communication. Cette dernière étape du déploiement d'Office 365 fait suite à l'implantation de Microsoft Teams (automne 2020) et d'Outlook (printemps 2021) et comprend entre autres la création d'une structure documentaire et la migration du contenu des serveurs du MCC vers les plateformes infonuagiques OneDrive (personnel) et SharePoint (commun).

Sarah-Maude Prévost étudie la guitare au Conservatoire de musique de Val-d'Or dans la classe de Pierre-Louis Thérien.
Photo : Joanie Martel



ÉTATS FINANCIERS

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (Conservatoire) ont été dressés par la direction, qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées qui respectent les normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, la direction maintient un système de contrôles internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

Le Conservatoire reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le conseil d'administration du Conservatoire surveille la façon dont la direction s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière et il approuve les états financiers. Il est assisté dans ses responsabilités par le comité d'audit et de gestion de risques dont les membres ne font pas partie de la direction. Ce comité rencontre la direction et le Vérificateur général du Québec, examine les états financiers et en recommande l'approbation au conseil d'administration.

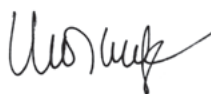
Le Vérificateur général du Québec a procédé à l'audit des états financiers du Conservatoire, conformément aux normes d'audit généralement reconnues au Canada, et son rapport de l'auditeur indépendant expose la nature et l'étendue de cet audit et l'expression de son opinion. Le Vérificateur général peut, sans aucune restriction, rencontrer le comité d'audit et de gestion de risques pour discuter de tout élément qui concerne son audit.

Le directeur général,



Marc Hervieux

Le directeur des ressources financières, matérielles et technologiques



Yves Lorange, MBA, CPA

Québec, le 18 novembre 2022

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

À l'Assemblée nationale

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (« l'entité »), qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2022, et l'état des résultats et de l'excédent cumulé, l'état de la variation de la dette nette et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 30 juin 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendante de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquittée des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le Rapport annuel de gestion, mais ne comprennent pas les états financiers et mon rapport de l'auditeur sur ces états.

Mon opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et je n'exprime aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne mon audit des états financiers, ma responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que j'ai acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. J'ai obtenu le Rapport annuel de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que j'ai effectués, je conclus à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, je suis tenue de signaler ce fait dans le présent rapport. Je n'ai rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux normes d'audit g  n  ralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et je fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et   value les risques que les   tats financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, je con  ois et mets en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unis des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder mon opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- j'acquies une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne de l'entit  ;
- j'appr  cie le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- je tire une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   de l'entit      poursuivre son exploitation. Si je conclus    l'existence d'une incertitude significative, je suis tenue d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Mes conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de mon rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entit      cesser son exploitation;
- j'  value la pr  sentation d'ensemble, la structure et le contenu des   tats financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et appr  cie si les   tats financiers repr  sentent les op  rations et   v  nements sous-jacents d'une mani  re propre    donner une image fid  le.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'  tendue et le calendrier pr  vus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute d  ficiance importante du contr  le interne que j'aurais relev  e au cours de mon audit.

Rapport relatif    d'autres obligations l  gales et r  glementaires

Conform  ment aux exigences de la *Loi sur le v  rificateur g  n  ral* (RLRQ, chapitre V-5.01), je d  clare qu'   mon avis ces normes ont   t   appliqu  es de la m  me mani  re qu'au cours de l'exercice pr  c  dent.

Pour la v  rificatrice g  n  rale du Qu  bec,



Nicolas Bougie, CPA auditeur
Directeur principal d'audit par int  rim

Qu  bec, le 18 novembre 2022

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULÉ
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

	2022 Budget	2022 Réel	2021 Réel (redressé note 3)
REVENUS			
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	29 201 090	\$ 30 118 817	\$ 29 736 558
Droits de scolarité	1 097 605	1 145 076	1 143 402
Dons de la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec	332 244	217 053	95 515
Autres revenus (note 5)	246 696	558 976	590 865
	30 877 635	32 039 922	31 566 340
CHARGES			
Traitements et avantages sociaux	17 512 662	18 971 835	18 051 241
Fournitures et approvisionnements	717 694	430 679	575 237
Frais d'assurance	103 244	108 596	92 425
Frais de déplacement	361 193	225 356	122 362
Informatique et technologie	1 119 350	1 002 071	1 113 044
Loyer et location de salles	6 513 011	6 494 654	6 422 113
Services professionnels	649 027	775 742	677 916
Services d'entretien	170 442	161 434	374 819
Perte sur dispositions ou radiations d'immobilisations corporelles	-	3 967	2 934
Intérêts sur emprunts et frais bancaires	1 570 380	2 205 406	1 691 152
Amortissement des immobilisations corporelles	2 869 232	2 845 484	2 833 202
	31 586 235	33 225 224	31 956 445
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(708 600)	\$ (1 185 302)	(390 105)
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLI		4 244 259	3 592 371
MODIFICATION COMPTABLE (note 3)		(1 041 993)	-
EXCÉDENT CUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉ		3 202 266	3 592 371
EXCÉDENT CUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE		2 016 964	\$ 3 202 266

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2022

	2022	2021 (redressé note 3)
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 092 362 \$	8 270 660 \$
Créances (note 6)	537 442	487 887
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec (note 7)	14 792 872	14 658 194
	25 422 676	23 416 741
PASSIFS		
Charges à payer et frais courus (note 9)	4 656 979	2 458 783
Provision pour congés de maladie (note 10)	4 910 503	5 234 210
Provision pour vacances (note 10)	1 645 791	1 600 866
Revenus reportés (note 11)	229 375	262 960
Dû au gouvernement du Québec (note 12)	-	7 000
Subventions reportées du gouvernement du Québec (note 13)	4 317 163	4 609 321
Dettes à long terme (note 14)	31 766 068	32 448 055
	47 525 879	46 621 195
DETTE NETTE	(22 103 203)	(23 204 454)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Charges payées d'avance	244 652	772 915
Immobilisations corporelles (note 15)	23 875 515	25 633 805
	24 120 167	26 406 720
EXCÉDENT CUMULÉ	2 016 964 \$	3 202 266 \$

Obligations contractuelles (note 17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Monique F. Leroux, C.M., O.Q., FCPA
Présidente du conseil d'administration



Marc Hervieux
Directeur général

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

	2022 Budget	2022 Réal	2021 Réal (redressé note 3)
DÉFICIT DE L'EXERCICE	(708 600)	\$ (1 185 302)	\$ (390 105)
Variation due aux immobilisations corporelles :			
Acquisitions	-	(1 091 161)	(701 625)
Amortissement	2 869 232	2 845 484	2 833 202
Produit de disposition	-	-	52
Perte sur dispositions ou radiations	-	3 967	2 934
	2 869 232	1 758 290	2 134 563
Variation due aux charges payées d'avance :			
Acquisitions	-	(190 469)	(721 168)
Utilisation	-	718 732	175 598
	-	528 263	(545 570)
DIMINUTION DE LA DETTE NETTE	2 160 632	\$ 1 101 251	1 198 888
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE DÉJÀ ÉTABLIE		(22 162 461)	(24 403 342)
MODIFICATION COMPTABLE (note 3)		(1 041 993)	-
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE REDRESSÉE		(23 204 454)	(24 403 342)
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE		(22 103 203)	\$ (23 204 454)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2022

	2022	2021 (redressé note 3)
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Déficit de l'exercice	(1 185 302) \$	(390 105) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie :		
Utilisation des charges payées d'avance	718 732	175 598
Virement des revenus reportés	(1 145 076)	(1 143 402)
Perte sur dispositions ou radiations d'immobilisations corporelles	3 967	2 934
Dons reçus en immobilisations corporelles	(45 112)	(28 209)
Amortissement des immobilisations corporelles	2 845 484	2 833 202
Ajustement des dettes à long terme au taux effectif	5 446	5 875
Frais d'intérêts sur les dettes à long terme	842 647	120 273
Subventions reportées constatées à titre de revenus	(1 316 568)	(1 023 847)
	724 218	552 319
Variation des actifs et passifs liés au fonctionnement :		
Créances	(49 555)	(26 915)
Charges payées d'avance	(190 469)	(721 168)
Subventions à recevoir du gouvernement du Québec	(1 119 459)	(525 624)
Charges à payer et frais courus	2 302 679	(1 753 903)
Subventions reportées du gouvernement du Québec	1 024 410	1 373 387
Revenus reportés	1 111 491	1 151 803
Provision pour vacances	44 925	(56 250)
Provision pour congés de maladie	(323 707)	589 306
	2 800 315	30 636
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	3 524 533	582 955
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 150 532)	(561 538)
Dispositions d'immobilisations corporelles	-	52
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement en immobilisations	(1 150 532)	(561 486)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Augmentation des emprunts bancaires	2 004 745	390 000
Remboursement des emprunts bancaires	(2 004 745)	(740 000)
Remboursement sur le dû au gouvernement du Québec	(7 000)	(10 780)
Nouvelles dettes à long terme	1 401 700	795 040
Remboursement des dettes à long terme	(1 946 999)	(2 187 789)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(552 299)	(1 753 529)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	1 821 702	(1 732 060)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	8 270 660	10 002 720
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE (note 16)	10 092 362	8 270 660
La trésorerie et les équivalents de trésorerie à la fin comprennent :		
Encaisse	2 114 628	391 088
Encaisse à rendement élevé	7 977 734	7 879 572
	10 092 362 \$	8 270 660 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2022

1. CONSTITUTION ET OBJET

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (Conservatoire) a été constitué par la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (RLRQ, chapitre C-62.1).

Le Conservatoire a pour objet d'administrer et d'exploiter, dans diverses régions du Québec, des établissements d'enseignement de la musique et des établissements d'enseignement d'art dramatique destinés à la formation professionnelle d'interprètes et de créateurs et à leur perfectionnement.

Les établissements du Conservatoire ont aussi pour mission de susciter et de favoriser, dans le milieu, une formation initiale de qualité dans le domaine de la musique, ainsi que la présence et la vitalité d'organismes essentiels au monde de la musique et de l'art dramatique.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Aux fins de la préparation de ses états financiers, le Conservatoire utilise prioritairement le *Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public*. L'utilisation de toute autre source dans l'application de méthodes comptables doit être cohérente avec ce dernier.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers du Conservatoire par la direction, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, exige que celle-ci ait recours à des estimations et à des hypothèses. Ces dernières ont une incidence à l'égard de la comptabilisation des actifs et passifs, de la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que de la comptabilisation des revenus et des charges au cours de la période visée par les états financiers. Les principaux éléments pour lesquels la direction a établi des estimations et formulé des hypothèses sont la provision pour congés de maladie et la durée de vie utile des immobilisations. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations faites par la direction.

ÉTAT DES GAINS ET PERTES DE RÉÉVALUATION

L'état des gains et pertes de réévaluation n'est pas présenté étant donné qu'aucun élément n'est comptabilisé à la juste valeur ou libellé en devises étrangères.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Le Conservatoire identifie, évalue et gère ses risques financiers afin d'en minimiser l'effet sur ses résultats et sur sa situation financière. Il n'effectue aucune opération à des fins spéculatives ni n'utilise d'instruments dérivés.

La trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi que les créances (sauf les taxes à recevoir) et les subventions à recevoir du gouvernement du Québec, sont classés dans la catégorie des actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts bancaires, les charges à payer et frais courus (sauf les avantages sociaux), la provision pour vacances, le dû au gouvernement du Québec, ainsi que les dettes à long terme (à l'exclusion des obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition), sont classés dans la catégorie des passifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

REVENUS

Les subventions du gouvernement du Québec, qui sont des paiements de transfert, sont comptabilisées dans les revenus dans la mesure où elles sont autorisées et que le Conservatoire a satisfait à tous les critères d'admissibilité. Elles sont présentées en subventions reportées lorsque les stipulations imposées par le cédant créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Si un passif est créé, la comptabilisation à titre de revenu a lieu au fur et à mesure que les conditions relatives au passif sont remplies.

Les droits de scolarité sont comptabilisés aux revenus en fonction de la période couverte par ces droits.

Les revenus d'intérêts sont constatés selon le nombre de jours de détention de la trésorerie au cours de l'exercice.

Les autres revenus sont constatés lorsque les services ont été rendus ou lorsqu'ils sont gagnés, et que la mesure et le recouvrement sont raisonnablement sûrs.

ACTIFS FINANCIERS

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Conservatoire consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les soldes bancaires et les placements convertibles à court terme, en un montant connu de trésorerie dont la valeur ne risque pas de changer de façon significative.

PASSIFS

Provision pour congés de maladie

Les obligations à long terme découlant des congés de maladie accumulés par les employés sont évaluées sur une base actuarielle au moyen d'une méthode d'estimation simplifiée selon les hypothèses les plus probables déterminées par la direction du Conservatoire. Ces hypothèses font l'objet d'une réévaluation annuelle. Le passif et les charges correspondantes qui en résultent sont comptabilisés sur la base du mode d'acquisition de ces avantages sociaux par le personnel, c'est-à-dire en fonction de l'accumulation et de l'utilisation des journées de maladie.

Provision pour vacances

Aucun calcul d'actualisation concernant la provision pour vacances n'est jugé nécessaire, puisque le Conservatoire estime que les vacances accumulées seront prises dans l'exercice suivant.

Régimes de retraite

La comptabilité des régimes à cotisations déterminées est appliquée aux régimes gouvernementaux interemployeurs à prestations déterminées, étant donné que le Conservatoire ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations déterminées.

Contrats de location

Les contrats de location auxquels le Conservatoire participe à titre de preneur et par lesquels la quasi-totalité des avantages et des risques liés à la propriété lui est transférée, sont comptabilisés comme des contrats de location-acquisition et inclus dans les immobilisations corporelles et les dettes à long terme. Le coût comptabilisé au titre des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail sans toutefois dépasser la juste valeur du bien loué.

Tous les autres contrats de location sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation et les coûts de location qui en découlent sont inscrits à titre de charges au cours de l'exercice où ils sont encourus.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIFS NON FINANCIERS

De par leur nature, les actifs non financiers du Conservatoire sont utilisés pour procurer des avantages économiques futurs.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, en fonction de leur durée de vie utile estimative :

Équipement spécialisé	10 et 20 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Améliorations locatives	3 et 5 ans
Équipement informatique	3 ans
Logiciels et développement informatique	3, 5 et 10 ans
Partitions de musique, volumes	5 et 10 ans
Détenues en vertu d'un contrat de location-acquisition	
Équipement spécialisé	10 ans
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	5 ans
Équipement informatique	3 ans
Améliorations locatives	15 et 25 ans

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conservatoire de fournir des services ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, son coût est réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes sur les immobilisations sont imputées aux résultats de l'exercice. Aucune reprise sur réduction de valeur n'est constatée.

Opérations interentités

Les opérations interentités sont des opérations conclues entre entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint.

Les actifs reçus d'une entité incluse au périmètre comptable du gouvernement du Québec, sans contrepartie, sont constatés à leur valeur comptable. Quant aux services reçus à titre gratuit, ils ne sont pas constatés. Les autres opérations interentités ont été réalisées à la valeur d'échange correspondant au montant convenu pour la contrepartie donnée en échange de l'élément transféré ou du service fourni.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

3. MODIFICATION COMPTABLE

Provision pour congés de maladie

Au cours de l'exercice, le Conservatoire a constaté que la provision pour congés de maladie au 30 juin 2021 avait été sous-évaluée de même que la charge correspondante d'un montant de 1 041 993 \$.

Cette correction d'erreur a été appliquée rétroactivement avec redressement des exercices antérieurs et a entraîné les incidences suivantes sur les états financiers de l'exercice clos le 30 juin 2021 :

État des résultats et de l'excédent cumulé

	2021
Traitements et avantages sociaux	1 041 993 \$
Déficit de l'exercice	1 041 993
Excédent cumulé au début de l'exercice	-
Excédent cumulé à la fin de l'exercice	(1 041 993) \$

État de la situation financière

	2021
Provision pour congés de maladie	1 041 993 \$
Dette nette	1 041 993
Excédent cumulé	(1 041 993) \$

État de la variation de la dette nette

	2021
Dette nette au début de l'exercice	- \$
Déficit de l'exercice	1 041 993
Dette nette à la fin de l'exercice	1 041 993 \$

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2022		2021
Ministère de la Culture et des Communications			
Frais de fonctionnement	28 696 400	\$	28 584 220 \$
Intérêts sur emprunt bancaire	2 159		2 344
Intérêts sur dette à long terme	103 690		126 147
Subventions reportées constatées à titre de revenus (note 13)	1 316 568		1 023 847
	30 118 817	\$	29 736 558 \$

5. AUTRES REVENUS

	2022		2021
Programme de formation Populaire Jazz au conservatoire de musique de Rimouski	40 000	\$	293 623 \$
Location de salles	301 117		140 233
Intérêts	96 104		105 708
Exercices pédagogiques	101 764		8 812
Autres	19 991		42 489
	558 976	\$	590 865 \$

6. CRÉANCES

	2022		2021
Taxes à recevoir	335 753	\$	305 467 \$
Intérêts à recevoir	12 523		39 481
Autres (location de salles, droits de scolarité)	189 166		142 939
	537 442	\$	487 887 \$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2022

7. SUBVENTIONS À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Intérêts payés et non remboursés sur les emprunts bancaires
Intérêts courus sur les dettes à long terme – Fonds de financement
Subvention du ministère de la Culture et des Communications

2022	2021
-	\$ 1 641
30 344	\$ 37 344
14 762 528	14 619 209
14 792 872	\$ 14 658 194

8. EMPRUNTS BANCAIRES

En vertu du décret 1373-2021 du gouvernement du Québec, daté du 27 octobre 2021, le Conservatoire est autorisé à emprunter un montant maximal de 4 344 009 \$, dont 1 000 000 \$ à court terme ou par marge de crédit auprès d'institutions financières ou du Fonds de financement du gouvernement du Québec pour ses besoins opérationnels, et 3 344 009 \$ par marge de crédit ou à long terme, auprès du Fonds de financement du gouvernement du Québec, pour ses projets d'investissement subventionnés par la ministre de la Culture et des Communications, conformément aux caractéristiques et aux limites qui y sont établies. En vertu du décret 1087-2022 du 15 juin 2022, la date d'échéance a été reportée au 31 mars 2023.

Fonctionnement

Le Conservatoire a négocié une marge de crédit auprès d'une institution financière à hauteur de 1 M \$, au taux de base de l'institution, remboursable à demande. Le solde de la marge de crédit aux 30 juin 2021 et 2022 était nul.

Maintien des actifs

Le montant maximum autorisé par le gouvernement du Québec pour les emprunts bancaires relatifs aux immobilisations et à leur maintien, incluant les frais d'emprunts prévus au moment du financement à long terme, s'élève à 3 344 009 \$ (2021 : 3 723 264 \$).

9. CHARGES À PAYER ET FRAIS COURUS

Traitements
Avantages sociaux
Fournisseurs
Intérêts courus à payer au Fonds de financement

2022	2021
3 434 763	\$ 1 521 404
951 639	\$ 525 183
240 234	374 852
30 343	37 344
4 656 979	\$ 2 458 783

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Régimes de retraite

Les membres du personnel du Conservatoire participent au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP), au Régime de retraite du personnel d'encadrement (RRPE), au Régime de retraite de certains enseignants (RRCE) ou au Régime de retraite de l'administration supérieure (RRAS). Ces régimes interemployeurs sont à prestations déterminées et comportent des garanties à la retraite et au décès.

Au 1^{er} janvier 2022, le taux de cotisation pour le RREGOP et le RRCE est passé de 10,33 % à 10,04 % de la masse salariale admissible et le taux pour le RRPE et le RRAS, qui fait partie du RRPE, est demeuré à 12,29 % de la masse salariale admissible.

Les cotisations versées par l'employeur sont équivalentes aux cotisations des employés, à l'exception d'un montant de compensation prévu dans la loi du RRPE. Pour les années civiles 2021 et 2022, le montant de compensation à verser par l'employeur (part des participants et part de l'employeur) sera déterminé par Retraite Québec et sera basé sur la perte assumée par la caisse des participants du RRPE en raison du transfert de participants en provenance du RREGOP.

Ainsi, le Conservatoire a estimé un montant de compensation à 6 % de la masse salariale admissible pour l'année civile 2022 (2021 : 5,94 %).

Les cotisations du Conservatoire, incluant le montant estimé de compensation à verser au RRPE et au RRAS, imputées aux résultats de l'exercice s'élèvent à 1 151 319 \$ (2021 : 1 361 822 \$). Les obligations du Conservatoire envers ces régimes gouvernementaux se limitent à ses cotisations à titre d'employeur.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

10. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)

Provision pour vacances et congés de maladie

	2022		2021	
	Vacances	Congés de maladie	Vacances	Congés de maladie (redressé note 3)
Solde au début de l'exercice	1 600 866	\$ 5 234 210	\$ 1 657 116	\$ 4 644 904
Charge de l'exercice	1 924 010	477 150	1 976 683	1 117 205
Prestations versées au cours de l'exercice	(1 879 085)	(800 857)	(2 032 933)	(527 899)
Solde à la fin de l'exercice	1 645 791	\$ 4 910 503	\$ 1 600 866	\$ 5 234 210

Le Conservatoire dispose d'un programme d'accumulation de congés de maladie qui donne lieu à des obligations dont il assume les coûts en totalité.

Depuis le 1^{er} avril 2017, le personnel de bureau, technique et ouvrier peut accumuler jusqu'à 10 jours de congés maladie par année, pour un maximum de 20 jours. Au 30 septembre de chaque année, toute journée excédant le maximum de 20 jours à la réserve de maladies est payable à 100 % à la première paie de décembre. Des mesures transitoires ont été appliquées jusqu'au 31 mars 2022 en ce qui concerne les ententes de préretraite graduelle et totale. Pour les professionnels et les professeurs, les mêmes modalités s'appliquent depuis le 1^{er} avril 2020, ainsi que l'application de mesures transitoires jusqu'au 31 mars 2025.

Les obligations de ce programme augmentent au fur et à mesure que les employés rendent des services à l'entité, jusqu'à concurrence de 20 jours. La valeur de ces obligations est établie à l'aide d'une méthode qui répartit les coûts du programme sur la durée moyenne de la carrière active des employés. Le programme ne fait l'objet d'aucune capitalisation.

Les mesures transitoires prévoient notamment les modalités d'utilisation des journées non utilisées de congés de maladie des employés qui excédaient 20 jours au 31 mars 2017 pour le personnel de bureau, technique et ouvrier et au 31 mars 2020 pour les professionnels et professeurs. Le personnel de bureau, technique et ouvrier a atteint l'échéance de la période transitoire au cours de l'exercice, soit le 31 mars 2022. Les journées de congé de maladie inutilisées ont été payées à 70 %, comme le prévoyait l'entente.

Évaluations et estimations subséquentes

Le programme d'accumulation des congés de maladie du personnel enseignant et non enseignant au 30 juin 2022 a fait l'objet d'une actualisation, par strate d'âge, notamment sur la base des estimations et des hypothèses économiques suivantes et à long terme :

	2022	2021
Taux d'indexation	3,15% à 3,65%	3,15% à 3,65%
Taux d'actualisation	3,42% à 4,36%	0,42% à 2,70%
Durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs	1 à 37 ans	1 à 30 ans

11. REVENUS REPORTÉS

	2022	2021
Solde au début de l'exercice	262 960	\$ 254 559
Droits de scolarité perçus au cours de l'exercice	1 111 491	1 151 803
Droits de scolarité constatés à titre de revenus de l'exercice	(1 145 076)	(1 143 402)
Solde à la fin de l'exercice	229 375	\$ 262 960

12. DÛ AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2022	2021
Sans intérêt, remboursé au cours de l'exercice	-	\$ 7 000

13. SUBVENTIONS REPORTÉES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

	2022	2021
Solde au début	4 609 321	\$ 4 259 781
Subvention attribuée au cours de l'exercice	1 024 410	1 373 387
Subventions constatées à titre de revenus de l'exercice (note 4)	(1 316 568)	(1 023 847)
Solde à la fin	4 317 163	\$ 4 609 321

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

14. DETTES À LONG TERME

Société québécoise des infrastructures

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 40 654 778 \$, portant intérêt à un taux variable annuel de 5,29 % remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 245 457 \$ et échéant en mai 2034

25 916 154 \$ 26 633 768 \$

Emprunt de 56 641 \$, portant intérêt à un taux fixe de 1,95%, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 990 \$ et échéant en août 2025

36 451 46 590

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 5 346 371 \$, portant intérêt à un taux variable annuel de 5,31 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 43 001 \$ et échéant en mai 2024

938 950 1 354 988

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 753 744 \$, portant à intérêt à un taux fixe de 4,48 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 5 749 \$ et échues en mai 2022

- 56 385

Obligations en vertu d'un contrat de location-acquisition de 34 359 \$, portant intérêt à un taux fixe de 2,37 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 607 \$ et échues en novembre 2021

- 2 420

Fonds de financement

Emprunt sur billet de 576 000 \$, portant intérêt à un taux fixe de 4,257 %, remboursable par versements annuels en capital de 57 600 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en juin 2032

576 000 -

Emprunt sur billet de 608 400 \$, portant intérêt à un taux fixe de 1,330 %, remboursable par versements annuels en capital de 60 840 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en novembre 2030

547 560 608 400

Emprunt sur billet de 702 100 \$, portant intérêt à un taux fixe de 2,314 %, remboursable par versements annuels en capital de 70 556 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en mars 2029

491 470 561 680

Emprunt sur billet de 801 400 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,008 %, remboursable par versements annuels en capital de 73 331 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en septembre 2028

509 982 582 836

Emprunt sur billet de 769 700 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,008 %, remboursable par versements annuels en capital de 70 431 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en septembre 2028

489 810 559 783

Emprunt sur billet de 825 700 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,934 %, remboursable par versements annuels en capital de 165 140 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en juin 2027

825 700 -

Emprunt sur billet de 130 000 \$, portant intérêt à un taux fixe de 0,767 %, remboursable par versements annuels en capital de 26 000 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en novembre 2025

104 000 130 000

Emprunt sur billet de 789 600 \$, portant intérêt à un taux fixe de 2,171 %, remboursable par versements annuels en capital de 79 477 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en mars 2025

236 880 315 840

Emprunt sur billet de 3 934 740 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,271 %, remboursable par versements annuels en capital de 360 044 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en septembre 2024

1 073 111 1 430 815

Emprunt sur billet de 100 000 \$, portant intérêt à un taux fixe de 2,610 %, remboursable par versements annuels en capital de 20 086 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échéant en mars 2023

20 000 40 000

Emprunt sur billet de 1 245 500 \$, portant intérêt à un taux fixe de 3,122 %, remboursable par versements annuels en capital de 125 428 \$, garanti par le gouvernement du Québec et échu en juillet 2021

- 124 550

31 766 068 \$ 32 448 055 \$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

14. DETTES À LONG TERME (suite)

Les montants des versements à effectuer au cours des prochains exercices se détaillent comme suit :

	Obligations auprès de la Société québécoise des infrastructures				Emprunts auprès du Fonds de financement			
	Capital		Intérêts		Capital		Intérêts	
2023	2 092 131	\$	1 403 028	\$	984 485	\$	131 969	\$
2024	2 163 208		1 289 958		964 399		102 172	
2025	1 793 634		1 186 726		964 399		72 726	
2026	1 880 501		1 090 724		524 878		53 630	
2027	1 980 371		989 679		498 821		37 818	
2028 et suivants	16 981 710		3 598 073		937 532		51 509	
	26 891 555	\$	9 558 188	\$	4 874 513	\$	449 824	\$

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Coût	2022							
	Solde au début		Acquisitions		Dispositions ou radiations		Solde à la fin	
Équipement spécialisé	8 358 955	\$	715 497	\$	47 561	\$	9 026 891	\$
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 481 213		85 872		13 915		1 553 170	
Améliorations locatives	434 719		12 978		-		447 697	
Équipement informatique	994 498		244 873		75 104		1 164 267	
Logiciels et développement informatique	4 090 743		1 238		-		4 091 981	
Partitions de musique, volumes	651 459		30 703		-		682 162	
	16 011 587		1 091 161		136 580		16 966 168	
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition								
Équipement spécialisé	1 905 384		-		-		1 905 384	
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451		-		-		1 813 451	
Équipement informatique	119 798		-		-		119 798	
Améliorations locatives	42 900 667		-		-		42 900 667	
	46 739 300		-		-		46 739 300	
	62 750 887	\$	1 091 161	\$	136 580	\$	63 705 468	\$

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Amortissement cumulé	2022				
	Solde au début	Amortissement	Dispositions ou radiations	Solde à la fin	Valeur comptable nette
Équipement spécialisé	6 001 452	\$ 416 789	\$ 43 705	\$ 6 374 536	\$ 2 652 355
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 231 446	116 791	13 912	1 334 325	218 845
Améliorations locatives	415 722	10 663	-	426 385	21 312
Équipement informatique	771 891	145 388	74 996	842 283	321 984
Logiciels et développement informatique	3 436 592	354 433	-	3 791 025	300 956
Partitions de musique, volumes	487 324	65 293	-	552 617	129 545
	12 344 427	1 109 357	132 613	13 321 171	3 644 997
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition					
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384	-
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451	-
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798	-
Améliorations locatives	20 934 022	1 736 127	-	22 670 149	20 230 518
	24 772 655	1 736 127	-	26 508 782	20 230 518
	37 117 082	\$ 2 845 484	\$ 132 613	\$ 39 829 953	\$ 23 875 515

Coût	2021			
	Solde au début	Acquisitions	Dispositions ou radiations	Solde à la fin
Équipement spécialisé	7 979 725	\$ 386 287	7 057	\$ 8 358 955
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 427 767	53 446	-	1 481 213
Améliorations locatives	434 719	-	-	434 719
Équipement informatique	855 775	138 723	-	994 498
Logiciels et développement informatique	4 015 875	74 868	-	4 090 743
Partitions de musique, volumes	603 158	48 301	-	651 459
	15 317 019	701 625	7 057	16 011 587
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition				
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798
Améliorations locatives	42 900 667	-	-	42 900 667
	46 739 300	-	-	46 739 300
	62 056 319	\$ 701 625	\$ 7 057	\$ 62 750 887

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

15. IMMOBILISATIONS CORPORELLES (suite)

Amortissement cumulé	2021					
	Solde au début	Amortissement	Dispositions ou radiations	Solde à la fin	Valeur comptable nette	
Équipement spécialisé	5 573 433	\$ 432 090	\$ 4 071	\$ 6 001 452	\$ 2 357 503	\$
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 114 898	116 548	-	1 231 446	249 767	
Améliorations locatives	406 147	9 575	-	415 722	18 997	
Équipement informatique	652 568	119 323	-	771 891	222 607	
Logiciels et développement informatique	3 074 641	361 951	-	3 436 592	654 151	
Partitions de musique, volumes	429 735	57 589	-	487 324	164 135	
	11 251 422	1 097 076	4 071	12 344 427	3 667 160	
Détenues en vertu de contrats de location-acquisition						
Équipement spécialisé	1 905 384	-	-	1 905 384	-	
Mobilier, équipement de bureau et audiovisuel	1 813 451	-	-	1 813 451	-	
Équipement informatique	119 798	-	-	119 798	-	
Améliorations locatives	19 197 896	1 736 126	-	20 934 022	21 966 645	
	23 036 529	1 736 126	-	24 772 655	21 966 645	
	34 287 951	\$ 2 833 202	\$ 4 071	\$ 37 117 082	\$ 25 633 805	\$

16. FLUX DE TRÉSORERIE

Le poste « Charges à payer et frais courus » inclut un montant lié à des acquisitions d'immobilisations corporelles de 11 534 \$ (2021 : 116 017 \$).

Les intérêts versés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 1 420 162 \$ (2021 : 1 673 021 \$).

Les intérêts encaissés par le Conservatoire au cours de l'exercice s'élèvent à 128 772 \$ (2021 : 106 991 \$).

Les subventions accordées pour pourvoir au paiement en capital et intérêts des emprunts contractés par le Conservatoire sont versées directement au ministre des Finances, à titre de responsable du Fonds de financement, par la ministre de la Culture et des Communications. Ainsi, en plus des remboursements des dettes à long terme présentés dans les activités de financement à l'état des flux de trésorerie, des remboursements sans effet sur les flux de trésorerie de 984 781 \$ (2021 : 1 029 932 \$) ont été effectués sur ces mêmes dettes, mais ne sont pas présentés à l'état des flux de trésorerie compte tenu qu'ils n'entraînent pas de mouvement de trésorerie.

17. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Le Conservatoire s'est engagé en vertu de contrats de location totalisant 11 467 095 \$ (2021 : 11 744 303 \$) et échéant à différentes dates jusqu'en 2033 pour la location d'espaces et d'appareils de bureautique.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2023	4 528 049	\$
2024	3 820 412	
2025	868 155	
2026	879 566	
2027 et suivants	1 370 913	
	* 11 467 095	\$

* De ce montant, 9 557 776 \$ concerne des contrats de location résiliables en tout temps.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

AU 30 JUIN 2022

18. GESTION DES RISQUES LIÉS AUX INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cours normal de ses activités, le Conservatoire est exposé à différents risques, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché.

La direction a mis en place des politiques et des procédés de contrôle et de gestion qui l'assurent de gérer les risques et d'en minimiser les impacts potentiels.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit correspond au risque que le Conservatoire subisse une perte financière si certains de ses débiteurs manquent à leur obligation d'effectuer des paiements à leur échéance. Les instruments financiers qui exposent le Conservatoire à une concentration du risque de crédit sont composés de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des créances (sauf les taxes à recevoir) et des subventions à recevoir du gouvernement du Québec. Le risque de crédit associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie, ainsi qu'aux subventions à recevoir du gouvernement du Québec, est jugé négligeable, puisque les contreparties jouissent d'une bonne cote de crédit attribuée par les agences de notation reconnue. Le risque associé aux créances est réduit du fait que la principale source de financement provient du gouvernement du Québec. De plus, une politique de recouvrement a été mise en place en regard des frais de scolarité. La valeur comptable des actifs financiers représente l'exposition maximale du Conservatoire au risque de crédit. La concentration du risque de crédit liée aux autres créances n'est pas présentée, étant donné que le solde de celles-ci à la date de clôture est peu significatif.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que le Conservatoire ne soit pas en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations liées à ses passifs financiers lorsqu'elles arrivent à échéance. Le Conservatoire finance ses charges d'exploitation ainsi que l'acquisition et l'amélioration des immobilisations corporelles en combinant les flux de trésorerie provenant de ses activités de fonctionnement ainsi que des subventions liées aux immobilisations. Les besoins en liquidité sont gérés de façon régulière et des facilités de crédit sont disponibles pour répondre à ses besoins financiers courants et à long terme, et ce, à un coût raisonnable, le cas échéant. Les échéances des passifs financiers sont à court terme, à l'exception des dettes à long terme dont les échéances sont présentées respectivement aux notes 12 et 14.

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que le cours du marché ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations du prix du marché. Le risque de marché comprend trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le Conservatoire est seulement exposé au risque de taux d'intérêt.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent des placements auprès d'institutions financières qui rapportent de l'intérêt à taux fixe. Par conséquent, le risque de taux d'intérêt auquel est exposé le Conservatoire est minime. Les emprunts bancaires et les dettes à long terme sont à taux d'intérêt fixe. Par conséquent, les risques liés aux flux de trésorerie découlant de la variation des taux d'intérêt sont réduits au minimum étant donné que les remboursements sont prévus être faits selon l'échéancier.

19. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conservatoire est apparenté avec toutes les entités contrôlées par le gouvernement du Québec ou soumises à son contrôle conjoint. Il est également apparenté à ses principaux dirigeants, leurs proches parents, ainsi qu'avec les entités pour lesquelles une ou plusieurs de ces personnes ont le pouvoir d'orienter les décisions financières et administratives de ces entités. Les principaux dirigeants sont composés des membres du conseil d'administration et du comité de direction, incluant la personne occupant la fonction de directeur général.

Le Conservatoire n'a conclu aucune opération importante avec des apparentés à une valeur différente de celle qui aurait été établie si les parties n'avaient pas été apparentées. Aucune transaction n'a été conclue entre le Conservatoire et ses principaux dirigeants, leurs proches parents et les entités pour lesquelles ces personnes ont le pouvoir d'orienter les politiques financières et administratives.

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC
NOTES COMPLÉMENTAIRES
AU 30 JUIN 2022

20. FONDATION DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, constituée le 29 novembre 1982 en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies du Québec* (RLRQ, chapitre C-38), est un organisme de bienfaisance du point de vue fiscal. Elle est dirigée par un conseil d'administration autonome, composé de 14 membres, dont trois d'entre eux sont des membres de la direction du Conservatoire. Sa mission consiste à recueillir des dons et d'octroyer des bourses aux étudiants du « Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec » (Conservatoire), ainsi que de soutenir des projets pédagogiques du Conservatoire. Le conseil d'administration de la Fondation est autonome.

Au cours des exercices clos les 30 juin 2022 et 2021, aucun montant n'a été assumé par le Conservatoire pour le compte de la Fondation.

Simon Aubé étudie le trombone dans la classe de Steve Langevin au Conservatoire de musique de Saguenay.

Photo : Guylain Doyle





Jean Simard

Photo : J. F. Bérubé



Étienne Lalonde

Photo : Patrick Séguin

Toujours plus près des élèves

La présence essentielle de la Fondation du Conservatoire pour les jeunes talents qui s'y forment favorise l'accessibilité à un enseignement supérieur en musique et en art dramatique et continuera de le faire pour les années à venir.

Cette année, bien que la relance post COVID-19 demeure un défi, c'est près de 500 000 \$ que la Fondation a versé pour appuyer les élèves du Conservatoire dans leur parcours par l'octroi de bourses et en soutenant des projets pédagogiques du Conservatoire. Demeurant le pilier sur lequel peuvent compter les élèves, la Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est extrêmement fière d'encourager leur réussite.

Favoriser la carrière des diplômé.e.s

C'est aussi avec ce sentiment de fierté que nous avons remis, au printemps dernier, le tout premier prix Joseph-Rouleau au jeune chef d'orchestre Thomas Leduc-Moreau. D'un montant de 20 000 \$, ce prix nouvellement créé par la Fondation vise à favoriser le développement de la carrière d'un.e diplômé.e en musique du Conservatoire.

Un des moments marquants de l'année pour la Fondation, appuyée par ses nombreux donateurs, aura été la présentation le 31 mai dernier de l'événement-bénéfice *Bruce (Xiaoyu) Liu joue Ravel et Liszt* au Conservatoire de musique de Montréal. Présenté par Desjardins, et bénéficiant de l'appui essentiel de la Fondation Sandra et Alain Bouchard, cet événement mettant en vedette l'un des meilleurs pianistes de sa génération aura permis d'amasser près de 100 000 \$. Un très grand merci à nos précieux donateurs pour cet événement inoubliable et couronné de succès!

Engagés pour l'excellence

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec ne pourrait réaliser sa mission sans le soutien indispensable des membres de son conseil d'administration, des bénévoles, de l'équipe de la Fondation et des employés du Conservatoire.

À ce titre, nous désirons souligner l'apport important de Jean-François Latour, directeur général par interim du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, avec qui ce fut un réel plaisir de travailler pour le développement et le rayonnement du Conservatoire et de ses élèves.

Un très grand merci à tous ceux et celles qui nous soutiennent et croient en la cause de la Fondation; appuyer les élèves du Conservatoire et participer encore plus activement à l'enrichissement de leur formation.

Lorsque des artistes de renom issus du Conservatoire font honneur à la culture d'ici, et ce, partout dans le monde, leur réussite est une grande fierté pour nos donateurs et partenaires qui ont cru en leur talent et participé à leur cheminement vers l'excellence.

C'est une grande fierté et un honneur de vous savoir à nos côtés pour encourager ces talents d'exception.

Jean Simard
Président, FCMADQ

Étienne Lalonde, MBA
Directeur général, FCMADQ



Pauline Ben Guigui, CADM. Bourse de développement de carrière de la Fondation du Conservatoire.



Marion Portelance, CMM. Bourse de développement de carrière Sandra et Alain Bouchard.



Antoine Mailloux, CMM. Bourse de prestige Wilfrid Pelletier.



Miryam Amarouche, CADQ. Bourse de prestige Sandra et Alain Bouchard.



William Deslauriers-Allain, CMM. Bourse de prestige Monique-Barry.



Eve Lesage, CMM. Bourse de prestige Monique-Barry.



Charles (Gezi) Yu, CMM. Bourse de prestige Monique-Barry.



Zhan Hong Xiao, CMM. Bourse de prestige Monique-Barry.

LA FONDATION DU CONSERVATOIRE (SUITE)

Conseil d'administration

La Fondation est dirigée par un conseil d'administration de 11 membres actifs et de 4 membres d'office. Le conseil d'administration de la Fondation du Conservatoire veille au respect de sa mission et de ses valeurs, et s'assure que les actions entreprises atteignent leurs objectifs.

PRÉSIDENT

Jean Simard

Président et chef de la direction
Association de l'aluminium du Canada

VICE-PRÉSIDENT et SECRÉTAIRE

Robert Cummins

Cofondateur et chef de la direction
TST Systèmes Énergie

TRÉSORIER

Éric Bergeron, CPA, CA, F.AdM.A.

Associé
Raymond Chabot Grant Thornton

ADMINISTRATEURS

Stéphane Bertrand

Président
SBCG Conseil

Marie-Christine Cojocar

Directrice générale
Caisse Desjardins de la culture

Benoît Dagenais*

Directeur
Conservatoire d'art dramatique
de Montréal

Louise Forand-Samson

Cofondatrice artistique du Festival
international de Lanaudière

Kateri-Anne Grenier

Avocate / Associée
Fasken

Marie-Josée Guérette

Administratrice de sociétés

Étienne Lalonde*, MBA

Directeur général
Fondation du Conservatoire

Jean-François Latour*

Directeur général en intérim et
Directeur des études
Conservatoire de musique et d'art
dramatique du Québec

André Sincennes

Président
Groupe RHEA

Richard Tremblay

Conseiller en gestion de projets

Robert Trempe

Robert Trempe Conseils

* membres d'office

Campagne majeure de financement 2017-2022

Cabinet de campagne*

COPRÉSIDENTE

Michèle Boisvert

Première vice-présidente,
Rayonnement des affaires
Caisse de dépôt et placement
du Québec

Nathalie Larue

Première vice-présidente Stratégie,
Marketing Mouvement et Services
aux particuliers
Mouvement Desjardins

QUATUOR D'HONNEUR

Monique F. Leroux

Présidente
Investissement Québec

Sandra Chartrand

Présidente
Fondation Sandra et Alain Bouchard

Marie-Thérèse Fortin (porte-parole)

Metteuse en scène et comédienne

Marc Hervieux (porte-parole)

Ténor

CABINET

Lucie Leclerc

BIP – Recherche

Stéphan Bourbonnais

Gestion de patrimoine TD

Sophie Bureau

Ordre des CPA du Québec

Marie-Christine Cojocar

Caisse Desjardins de la Culture

Robert Cummins

TST Systèmes Énergie

Marc Lalonde

Conservatoire de musique et d'art
dramatique du Québec

Caroline Ménard

Brio Conseils

André Sincennes

RHEA Group

COMITÉ D'HONNEUR

Olga Farman

Norton Rose Fulbright

Isabelle Hudon

Financière Sun Life

Jacques Nolin

Jarislowsky Fraser

* Les entreprises et organismes indiqués plus haut sont ceux pour lesquels œuvraient les membres du cabinet de campagne au moment du lancement de la campagne.

La Fondation du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec

Depuis 1983, la Fondation encourage le talent des élèves qui étudient en musique et en art dramatique au Conservatoire, en distribuant des bourses d'études, des bourses de perfectionnement et de développement de carrière, ainsi que des bourses d'excellence. Elle permet également l'accès à différentes formations spécialisées : des cours de maîtres avec des pédagogues invités, des rencontres avec des interprètes parmi les plus réputés au monde, ou encore des stages de perfectionnement, des concours et autres expériences.

Donateurs

La Fondation du Conservatoire remercie tous ses partenaires et donateurs pour leur soutien essentiel à la poursuite de sa mission.

500 000 \$ et plus

Fondation Sandra et Alain Bouchard
Ministère de la Culture et
des Communications du Québec
Mouvement Desjardins

250 000 \$ à 499 999 \$

Caisse de dépôt et placement
du Québec
Québecor

100 000 \$ à 249 999 \$

Caisse Desjardins de Rimouski
Guy Deveau
Eldorado Gold Lamaque
Fondation Azrieli
Power Corporation du Canada
RBC Banque Royale
Succession François-Cartier
Succession Monique-Barry

50 000 \$ à 99 999 \$

Bell Média
Cogeco
Fondation Sibylla Hesse
Monique F. Leroux
Jacques Marchand
David B. Sela et Nadia Moretto
Sœurs de la Congrégation
de Notre-Dame
Succession Duchesneau
Ville de Rimouski
Ville de Trois-Rivières

20 000 \$ à 49 999 \$

Banque Scotia
Banque TD
Brio Conseils
Congrégation des Sœurs de
Notre-Dame du Saint-Rosaire
Employés du Conservatoire
de musique et d'art dramatique
du Québec
Fondation Gilles Chatel
Fondation J. A. DeSève
Fondation McAbbie
Georges Létourneau
Sœurs de la Congrégation
de Notre-Dame
Succession Marie-Paule Binette
Ville de Québec

5 000 \$ à 19 999 \$

Bain & Company
Pierre Beaudry (Conservatoire
de musique de Montréal)
Caisse Desjardins de la Culture
CIBC
Robert Cummins (TST Systèmes
Énergie)
Benoît Dagenais (Conservatoire
d'art dramatique de Montréal)
Louis Dallaire (Conservatoire
de musique de Québec)
Deloitte Management Services LP
Denis Denoncourt (Conservatoire
d'art dramatique de Québec)
Fiera Capital
Fondation Bradley & Bradley
Fondation Simple Plan
Fonds de dotation Earl &
Jean-Claude Noël
Louise Fréchette
Manon Lafrance (Conservatoire
de musique de Montréal)
Marc Langis (Conservatoire de
musique de Gatineau)
Lucie Leclerc (BIP Recherche)
Louisette Lemay
Duy Quynh Huong Nguyen
Jacques Nolin
Régis Rousseau
Telus
The Jack Herbert Charitable
Foundation
Richard Tremblay
Robert Trempe
Jean-François Turner (Conservatoire
de musique de Montréal)
Ville de Val-D'Or

La Fondation concrétise sa mission en décernant chaque année des bourses pour faciliter les études, la participation à des stages ou à d'autres activités de nature à favoriser le développement de l'élève. Grâce à l'apport de ses généreux donateurs et partenaires, c'est près de 500 000 \$ qui ont été distribués en bourses et en soutien aux projets pédagogiques, à l'ensemble du Conservatoire pour l'année scolaire 2021-2022.

RÉCIPIENDAIRES 2021-2022 DES PRIX ET BOURSES NOMINATIVES DE LA FONDATION

Prix Joseph-Rouleau

20 000 \$

— **Thomas Leduc-Moreau**, CMM, direction d'orchestre

Bourse de développement de carrière Sandra et Alain Bouchard

15 000 \$

— **Marion Portelance**, CMM, violoncelle

Bourse de développement de carrière de la Fondation

15 000 \$

— **Pauline Ben Guigui**, jeu, CADM

Bourse de prestige Sandra et Alain Bouchard

10 000 \$

— **Myriam Amrouche**, CADQ, jeu

Bourse de prestige Wilfrid-Pelletier

10 000 \$

— **Antoine Mailloux**, CMM, trompette

Bourses de prestige Monique-Barry

10 000 \$ chacune

— **Eva Lesage**, CMM, violon
— **William Deslauriers-Allain**, CMM, contrebasse
— **Gezi (Charles) Yu**, CMM, flûte
— **Zhan Hong Xiao**, CMM, piano

BOURSES DE PRESTIGE RBC

5 000 \$ chacune

— **Florence Tremblay**, CMM, composition instrumentale
— **Michaël Dubé**, CADQ, jeu

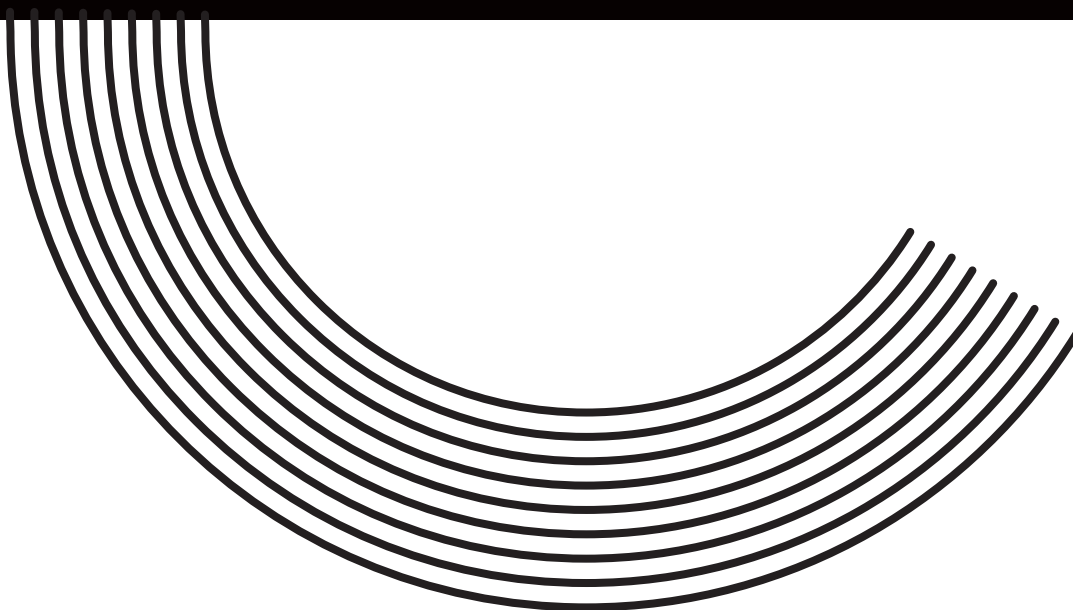
Aurélié Dubé, étudiante au violoncelle au Conservatoire de musique de Gatineau
auprès d'Anne Contant.

Photo : Krystal Villeneuve



ANNEXES

Gestion et contrôle de l'effectif.....	62
Développement durable.....	63
Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics	65
Code d'éthique des administrateurs	66
Gouvernance.....	69
Organigramme de gouvernance et d'encadrement au 30 juin 2022	85
Accès aux documents et protection des renseignements personnels	86
Emploi et qualité de la langue française dans l'administration publique	87
Politique de financement des services publics	88



ANNEXE | GESTION ET CONTRÔLE DE L'EFFECTIF

PERSONNEL

Au 30 juin 2022, le Conservatoire comptait 345 employés réguliers, occasionnels et de diverses catégories d'emploi œuvrant dans ses 9 établissements d'enseignement ainsi qu'à son siège social.

Catégorie d'emploi	Postes réguliers	Postes occasionnels	Total des postes
Personnel d'encadrement	16	1	17
Personnel professionnel	12	1	13
Personnel enseignant	125	118	243
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	48	4	52
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	17	3	20
Total	218	127	345

CONTRATS DE SERVICE

Contrats de service dont le montant est de 25 000 \$ et plus, conclus entre le 1^{er} juillet 2021 et le 30 juin 2022.

Contrats de service avec une personne physique	Nombre	Valeur
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	2	94 069 \$
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	5	741 800 \$
Total des contrats de service	7	835 869 \$

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022

Catégorie	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total des heures rémunérées	Nombre d'employés au 31 mars 2022
Personnel d'encadrement	28 556	-	28 556	16
Personnel professionnel	22 026	75	22 101	14
Personnel enseignant	182 897	220	183 117	233
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	82 963	519	83 482	56
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	26 634	117	26 751	24
Total	343 076	931	344 007	343
Total en ETC*	187,85	0,51	188,36	
Total en 2021-2022			348 750	

La cible transmise pour l'exercice 2021-2022 était 374 392 heures, l'organisme termine donc avec un écart de 30 385 heures. Cette économie d'heures est due à des postes vacants qui ont été comblés en cours d'année ou seront comblés au cours de la prochaine année financière ainsi qu'à une réorganisation des effectifs de certains établissements. Également, il est à noter que la refonte du programme de niveau collégial et l'augmentation de 1h00 à 1h30 de l'enseignement en spécialité de niveau collégial et universitaire, qui prendront effet en 2022-2023, viendront utiliser une partie de l'écart.

* ETC : équivalent temps complet

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sommaire des résultats du plan d'action de développement durable pour la période 2021-2022

Le 24 mars 2016, le Conservatoire adoptait son premier plan de développement durable visant la période 2015-2020 conformément à la stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020. Par son décret 512-2021 du 31 mars 2021¹ le gouvernement du Québec reportait d'un an la révision générale de la stratégie gouvernementale de développement durable, soit jusqu'au 31 mars 2022. Conformément à ce décret et à la directive gouvernementale en découlant, le Conservatoire a élaboré une mise à jour de son plan de développement durable, pour l'année 2021-2022.

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.3 : Appuyer et promouvoir le développement des mesures sociales et économiques pour les personnes en situation de pauvreté et les milieux défavorisés

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
1 - Favoriser l'accès des personnes issues des milieux défavorisés aux activités culturelles du Conservatoire des établissements de Québec et de Montréal	Nombre de gratuits offertes par les établissements de Montréal et de Québec aux personnes issues des milieux défavorisés par l'entremise d'organismes communautaires.	Distribution de cent paires de billets gratuits offerts par le Conservatoire et distribués par des organismes communautaires d'ici le 30 juin 2022.	Près de deux cents paires de billets ont été offerts gratuitement pour les activités des établissements de Québec et Montréal par l'entremise d'organismes communautaires.	ATTEINTE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 5.1 : Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
2 - Sensibiliser les étudiant.e.s sur des questions de santé mentale et de mieux-être	Conférences offertes aux étudiant.e.s des niveaux supérieurs (collégial et universitaire) par le Service à la vie étudiante du Conservatoire. Taux de participation des étudiant.e.s des niveaux supérieurs aux conférences offertes.	Trois conférences offertes d'ici le 31 mars 2022. Taux de participation visé de 10 % des étudiant.e.s des niveaux supérieurs à l'ensemble des conférences offertes.	Cinq conférences offertes à la communauté étudiante, dont quatre ont porté sur des sujets touchant la santé mentale et le mieux-être. Taux de participation à 20 % (incluant le nombre de participants en présence et en ligne).	ATTEINTE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 4.1 : Appuyer la reconnaissance, le développement et le maintien des compétences, particulièrement celles des personnes les plus vulnérables

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
3- Offrir le soutien requis aux élèves présentant des troubles d'apprentissage pour favoriser la poursuite de leur apprentissage dans les meilleures conditions possible	Mise en place d'un processus de gestion des demandes des étudiant.e.s en situation de troubles d'apprentissage.	Processus de gestion des demandes des étudiant.e.s en situation de troubles d'apprentissage mis en place d'ici le 31 décembre 2021.	Élaboration et mise en place à l'automne 2021, par le Service à la vie étudiante, de lignes directrices et d'un plan d'action pour guider et coordonner la gestion des demandes d'élèves éprouvant des troubles d'apprentissage.	ATTEINTE

1. D. -2021, (2021) 153 G.O.Q II, 2096 (Concernant le report de l'exercice de révision générale de la stratégie gouvernementale de développement durable et la directive sur la mise à jour du document visé à l'article 15 de la *Loi sur le développement durable*).

ANNEXE | DÉVELOPPEMENT DURABLE (SUITE)

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.5 : Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
4- Favoriser l'accès des personnes handicapées aux activités culturelles du Conservatoire	Action mises en place pour diffuser la mesure de gratuité pour les accompagnateurs de personnes handicapées (Carte d'accompagnement loisir (CAL), de l'AQLPH (Association québécoise pour le loisir des personnes handicapées)). Actions mises en place pour promouvoir l'équipement disponible aux personnes malentendantes aux installations de Montréal pour une écoute adaptée des concerts et des productions théâtrales.	Courriel de rappel auprès du personnel d'accueil de la mesure de gratuité d'ici le 30 janvier 2022. Diffusion de la mesure de gratuité sur le site Web du Conservatoire d'ici le 31 décembre 2021. Promotion sur le site Web du Conservatoire des équipements disponibles pour les personnes malentendantes d'ici le 30 janvier 2022.	Mention de la mesure de gratuité dans l'infolettre destinée à la communauté du Conservatoire (édition février 2022). Informations détaillées sur la mesure de gratuité et de la disponibilité d'équipements pour les personnes malentendantes dans la Foire aux questions (FAQ) sur le site web du Conservatoire.	ATTEINTE

OBJECTIF GOUVERNEMENTAL 1.1 : Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

Actions	Indicateurs	Cibles 2021-2022	Résultats 2021-2022	Atteinte de la cible
5- Promouvoir la mobilité durable auprès des employé.e.s et des étudiant.e.s du Conservatoire	Nombre de mesures de sensibilisation auprès des employé.e.s et des étudiant.e.s du Conservatoire. Nombre d'employé.e.s et d'étudiant.e.s du Conservatoire visés par les mesures de sensibilisation.	Deux (2) mesures de sensibilisation faites auprès des employé.e.s et des étudiant.e.s d'ici le 30 juin 2022. 1 300 étudiant.e.s et employé.e.s visés par au moins une des mesures de sensibilisation.	Trois (3) mesures de sensibilisation faites auprès des employé.e.s et des étudiant.e.s, soit : — la promotion de la carte OPUS auprès des étudiant.e.s de Montréal; — l'invitation de la communauté du Conservatoire, à l'occasion du Jour de la terre, à utiliser les transports alternatifs; — la promotion du mois du vélo dans l'infolettre destinée à la communauté du Conservatoire (portée de 1 300 étudiant.e.s et employé.e.s).	ATTEINTE

ANNEXE | DIVULGATION D'ACTES RÉPRÉHENSIBLES À L'ÉGARD DES ORGANISMES PUBLICS

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec est assujéti à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* (RLRQ, c. D-11.1). Conformément à la Loi, le Conservatoire applique une directive en cette matière et a identifié un responsable du suivi des divulgations. Pour l'exercice financier 2021-2022, le Conservatoire n'a reçu aucune divulgation.

Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics (article 25) 2021-2022		Nombre de divulgations
1	Le nombre de divulgations reçues par le responsable du suivi des divulgations	0
2	Le nombre de motifs allégués dans les divulgations reçues	0
3	Le nombre de motifs auxquels il a été mis fin en application du paragraphe 3° de l'article 22	0
4	Motifs vérifiés par le responsable du suivi des divulgations parmi les motifs allégués dans les divulgations reçues (point 2), excluant ceux auxquels il a été mis fin (point 3) :	0
	— Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
	— Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
	— Un usage abusif des fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
	— Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
	— Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
	— Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	0
5	Le nombre total de motifs qui ont fait l'objet d'une vérification par le responsable du suivi des divulgations	0
6	Parmi les motifs vérifiés par le responsable du suivi (point 4), le nombre total de motifs qui se sont avérés fondés	0
7	Parmi les divulgations reçues (point 1), le nombre total de divulgations qui se sont avérées fondées, c'est-à-dire comportant au moins un motif jugé fondé	0
8	Le nombre de communications de renseignements effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

ANNEXE | CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS

Le Code d'éthique des administrateurs du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec (le « Code d'éthique des administrateurs ») a été adopté le 14 mars 2008 par résolution CA-2007-2008-31 du conseil d'administration du Conservatoire et amendé ultérieurement par les résolutions 2008-2009-27 (17 février 2009) et 2018-2919-43 (8 mars 2019) du conseil d'administration du Conservatoire. Une copie du Code d'éthique des administrateurs est transmise à tout nouvel administrateur, qui à cette occasion est appelé à signer une déclaration à l'effet qu'il a pris connaissance de son contenu et qu'il s'engage à respecter les obligations qui y sont prévues.

La présidente du conseil n'a constaté aucun manquement et aucun cas relatif à l'éthique ne lui a été soumis au cours de la dernière année.

Le Code d'éthique des administrateurs reproduit plus bas est également diffusé sur le site Web du Conservatoire dans la section « Accès à l'information ».

Section I - Principes

1. Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, ci-après désigné le Conservatoire, est institué par voie législative (RLRQ, chapitre C-62.1).
2. Le Conservatoire est un organisme du gouvernement, tel que défini par la *Loi sur le Vérificateur général* (RLRQ, chapitre V-5.01, art. 4, 3o).
3. En tant qu'organisme du gouvernement, le Conservatoire doit établir un code d'éthique applicable à ses administrateurs, conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30, art. 3.0.3, 3.0.4).
4. Conformément à la *Loi sur le ministère du Conseil exécutif* (RLRQ, chapitre M-30, art. 3.0.4), le code d'éthique porte sur les devoirs et obligations des personnes visées et traite notamment des points suivants :
 - les mesures de prévention, notamment des règles relatives à la déclaration des intérêts;
 - l'identification de situations de conflits d'intérêts;
 - les devoirs et obligations de ces personnes même après qu'elles aient cessé d'exercer leurs fonctions;
 - les mécanismes de mise en œuvre du code d'éthique, notamment la désignation des personnes qui en sont chargées et la possibilité de sanctions.

Section II - Objets et interprétation

5. Aux fins de la mise en œuvre du présent code d'éthique, l'expression administrateurs du Conservatoire désigne les membres de son conseil d'administration nommés ou élus en vertu des dispositions des articles 15 et 16 de la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* (RLRQ, chapitre C-62.1) ainsi que des règlements pris par le Conservatoire en regard de cet article.
6. Le présent code d'éthique a pour objet de préserver et de renforcer le lien de confiance entre le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec et sa clientèle, ses partenaires, ses fournisseurs et le public en général.

Il a aussi pour objet de favoriser la transparence de l'administration générale du Conservatoire au sein de son organisation et de responsabiliser les membres de son conseil d'administration.

7. En cas de doute quant aux gestes qu'il convient de poser ou non, le membre du conseil doit agir selon l'esprit et les principes des règles applicables en vertu du présent code d'éthique, en se référant au mandat et à la mission du Conservatoire ainsi qu'aux valeurs sur lesquelles celui-ci s'appuie.
8. Le présent code d'éthique ne soustrait pas les administrateurs du Conservatoire au Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2). En cas de divergence entre le présent code d'éthique et ce dernier règlement, les règles et les principes les plus exigeants d'un point de vue moral ou éthique s'appliquent.

Section III - Normes d'éthique et de déontologie

— Règles générales

9. Le membre du conseil doit contribuer à la réalisation de la mission du Conservatoire et à la bonne administration de ses ressources et de ses biens.

Cette contribution doit être faite dans le respect du droit, avec honnêteté, loyauté, prudence, diligence, efficacité, assiduité et équité.
10. Le membre du conseil doit en tout temps agir de bonne foi avec pour seul objectif le bien du Conservatoire sans tenir compte des intérêts particuliers d'aucune autre personne, aucun autre groupe ou aucune autre organisation.
11. Le membre du conseil doit agir avec respect dans ses relations avec les autres membres du conseil, le personnel du Conservatoire, la clientèle de celui-ci ainsi que toute autre personne avec qui il entre en relation.

— *Exercice de la fonction d'administrateur*

12. Le membre du conseil se rend disponible pour remplir ses fonctions au service du Conservatoire, s'assure de bien connaître l'évolution des affaires du Conservatoire et des dossiers portés à son attention, prend une part active aux délibérations et évite de s'abstenir d'exercer son droit de vote sauf pour un motif sérieux.

Le membre du conseil s'assure que les procès-verbaux reflètent adéquatement les décisions prises et les discussions entourant chacune d'elles.

13. Le membre du conseil met à profit ses connaissances, ses aptitudes et son expérience de manière à assurer la saine gestion des affaires du Conservatoire

Sauf pour un renseignement ou un fait pour lequel il est tenu à la confidentialité, le membre du conseil révèle tout renseignement ou fait aux autres membres lorsqu'il sait que la communication de ce renseignement ou de ce fait pourrait avoir une influence significative sur une décision que le conseil doit prendre ou sur une action que le conseil doit poser.

14. Avant de participer à une décision par vote ou autrement, le membre du conseil s'assure que celle-ci respecte l'ensemble des règlements et politiques du Conservatoire, à moins que la décision n'ait pour but de les modifier.
15. Le membre du conseil doit s'assurer que la reddition de comptes touchant les affaires du Conservatoire et l'information y afférente respectent les règles applicables en cette matière et soient présentées d'une façon qui soit claire et transparente

— *Honnêteté*

16. Le membre du conseil doit organiser ses affaires personnelles de telle sorte qu'elles ne puissent nuire à l'exercice de ses fonctions au service du Conservatoire.
17. Le membre du conseil ne doit pas confondre les biens du Conservatoire avec les siens et ne peut les utiliser à son profit ou au profit d'un tiers.
18. Le membre du conseil doit éviter de se placer directement ou indirectement dans une situation de conflit entre son intérêt personnel et les obligations de ses fonctions au service du Conservatoire.
19. Le membre du conseil ne peut accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et d'une valeur modeste.

Tout autre cadeau, marque d'hospitalité ou avantage reçu doit être retourné au donateur ou remis au Conservatoire.

20. Le membre du conseil ne peut, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour un tiers.

21. Le membre du conseil doit, dans la prise de ses décisions, éviter de se laisser influencer par des offres d'emploi.

— *Discrétion et réserve*

22. Le membre du conseil est tenu à la discrétion sur ce dont il a connaissance dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de sa fonction au service du Conservatoire et est tenu, à tout moment, de respecter le caractère confidentiel de l'information ainsi reçue.
23. Le membre du conseil ne peut utiliser à son profit ou au profit de tiers l'information obtenue dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de ses fonctions au service du Conservatoire.
24. Le membre du conseil autre que le président du conseil ou le directeur général ne peut agir comme porte-parole du Conservatoire, sauf s'il a obtenu l'autorisation explicite de le faire de la part de l'un d'eux ou de l'ensemble du conseil.
25. Le membre du conseil ne prend pas position publiquement à l'encontre des décisions du Conseil, par des actions ou des propos immodérés, et évite de porter atteinte à la réputation du Conservatoire ou à celle de ses administrateurs, des personnes qui y œuvrent, de sa clientèle ou de ses partenaires.

— *Après-mandat*

26. Le membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil doit se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures. En aucun temps il ne doit communiquer à autrui une information confidentielle concernant le Conservatoire, ses opérations, ses administrateurs, les personnes qui y œuvrent, sa clientèle ou ses partenaires.
27. Le membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil ne doit pas donner à autrui des conseils fondés sur de l'information non disponible au public concernant le Conservatoire ou un tiers avec lequel il a eu des rapports directs importants au cours de l'année qui a précédé la cessation de ses fonctions au sein du conseil.
28. Le membre du conseil qui a agi relativement à une procédure, une négociation ou une autre opération particulière du Conservatoire ne peut, après qu'il ait cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil, agir au nom ou pour le compte d'autrui à l'égard de la même procédure, négociation ou autre opération à laquelle il a participé, ou dont il a été témoin, dans l'exercice de son mandat au sein du conseil.
29. Aucun membre du conseil ne doit transiger avec un membre du conseil qui a cessé d'exercer ses fonctions au sein du conseil et qui agit pour lui-même ou pour un tiers dans le cadre d'opérations visées à l'article 28 qui précède.

Section IV - Mise en œuvre

— Mesures préventives

30. Le président du conseil doit s'assurer que les membres du conseil respectent les principes et les règles d'éthique et de déontologie auxquels ils sont assujettis en tant qu'administrateurs du Conservatoire.
31. Dans les 30 jours de son entrée en fonction, ou lors de la première réunion du conseil à laquelle il assiste, selon la première de ces échéances, le membre du conseil doit prendre connaissance et signer la déclaration relative à son adhésion aux normes d'éthique et de déontologie des administrateurs du Conservatoire jointe en annexe du présent code d'éthique et la remettre dûment complétée au président du conseil.
32. Une fois par année, chaque membre du conseil doit remettre au président du conseil une déclaration écrite, d'une part, dénonçant, à sa connaissance, tout intérêt direct ou indirect qu'il détient dans un organisme, une entreprise ou une association susceptible de mettre en conflit son intérêt personnel et celui du Conservatoire, notamment s'il s'agit d'un droit qu'il peut faire valoir contre le Conservatoire, ou, d'autre part, attestant ne pas avoir de tels intérêts.

Un membre du conseil à qui échoit, par succession ou autrement, un intérêt pouvant entrer en conflit avec les intérêts du Conservatoire doit en informer par écrit et sans délai le président du conseil. Il doit en outre s'abstenir de voter sur toute question concernant cet intérêt, éviter d'influencer toute décision du conseil s'y rapportant et se retirer de la séance pour la durée des délibérations du conseil sur ce sujet. Il revient au président du conseil de déterminer si, le cas échéant, ce membre doit se départir de son intérêt ou se désister du conseil.

— Processus disciplinaire

33. Le président du conseil peut requérir l'avis du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire s'il constate ou s'il est informé d'un manquement par un membre du conseil à une obligation prévue par le présent code d'éthique. Il n'est toutefois pas lié par cet avis.
34. Lorsque le président constate qu'un membre du conseil a manqué aux obligations du code d'éthique des administrateurs du Conservatoire, il doit informer sans délai le secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif lorsque ce dernier est l'autorité compétente pour agir en vertu du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLRQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2). Il lui fait part, le cas échéant, de l'avis du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, s'il a requis et reçu un tel avis.

35. Le processus disciplinaire applicable est celui prévu aux articles 37 à 42 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics (RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLRQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2).

Section V - Dispositions transitoires et finales

36. Les membres en fonction au moment de l'entrée en vigueur du présent code d'éthique sont tenus, dans les 30 jours de cette date, de remplir la déclaration relative à leur adhésion aux normes d'éthique et de déontologie des administrateurs du Conservatoire, déclaration stipulée à l'article 31 qui précède, ainsi que la déclaration prévue à l'article 32 du présent code d'éthique.
37. Le président du conseil, membre d'office du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, est chargé de la mise en œuvre, de la gestion, incluant les sanctions applicables, et de la diffusion du présent code d'éthique. Toutefois, sont exclues du ressort du président du conseil les sanctions qui relèvent du secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif (articles 37 à 42 du Règlement sur l'éthique et la déontologie des administrateurs publics, RLRQ, chapitre M-30, r. 1; *Loi sur le ministère du Conseil exécutif*, RLRQ, chapitre M-30, a. 3.0.1, 3.0.2).

Le président du conseil doit faire rapport annuellement de sa gestion en matière d'éthique au comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire.

Il doit s'assurer en plus que le rapport annuel du Conservatoire reproduise le présent code d'éthique et qu'il fasse mention des cas qui ont été traités au cours de l'année.

38. Le présent code d'éthique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration du Conservatoire.
39. En tout temps, le conseil d'administration du Conservatoire peut, par voie de résolution et sur recommandation du comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire, amender le présent code d'éthique, l'abroger et le remplacer par un autre, ou encore en suspendre ou en modifier temporairement tout article.
40. Lorsque le conseil adopte une résolution en vertu de l'article 39 qui précède, il en informe par écrit les parties concernées dans les dix jours ouvrables qui suivent ladite adoption.

ANNEXES | GOUVERNANCE

Renseignements concernant les membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Conservatoire est composé de 17 membres¹, dont 10 membres indépendants nommés par le gouvernement et 7 membres internes, issus de la communauté du Conservatoire (2 membres d'office et 5 membres élus par leurs pairs).

Au 30 juin 2022, le conseil d'administration du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec était composé des membres suivants :

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Monique F. Leroux – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 23 juin 2021 au 1^{er} décembre 2021
Second mandat : 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2024

Présidente du conseil d'administration

Compagnon de l'Ordre du Temple de la renommée de l'entreprise canadienne et du temple de la renommée de l'industrie des valeurs mobilières, Monique Leroux est administratrice de sociétés. Elle a été présidente du conseil et chef de la direction du Mouvement Desjardins de 2008 à 2016 et présidente du conseil d'Investissement Québec de 2016 à 2020.

Fellow de l'Institut des administrateurs de sociétés du Canada (F.ICD), Mme Leroux siège sur plusieurs conseils d'administration d'importance, dont Michelin, BCE, Couche-Tard et Lallemand (société privée). Mme Leroux a également présidé le Conseil sur la stratégie industrielle du Canada, le Conseil consultatif sur l'économie et l'innovation du gouvernement du Québec et a été membre du Conseil canado-américain pour l'avancement des femmes entrepreneures et chefs d'entreprises.

Sous son leadership, le Mouvement Desjardins a connu une croissance remarquable de ses activités au Canada tout en se classant parmi les cinq institutions financières les plus solides du monde selon Bloomberg. Avant d'occuper cette fonction importante, Mme Leroux a été chef des finances du Mouvement Desjardins, première vice-présidente chez RBC (Banque Royale), chef des opérations de Québecor inc. et associée du cabinet Ernst & Young (EY) au Canada.

Parmi les honneurs qui lui ont été conférés, notons qu'elle est membre de l'Ordre du Canada, officière de l'Ordre national du Québec, chevalier de la Légion d'Honneur (France), récipiendaire du Prix Woodrow-Wilson (États-Unis) et du prix Hommage CPA ainsi que membre Fellow de l'Ordre des CPA. Le Prix d'Excellence coopérative de Coopératives et Mutuelles Canada lui a été remis pour sa contribution au développement du mouvement coopératif. Elle est également docteure honoris causa et médailles d'honneur de dix universités canadiennes et est « citoyenne d'honneur » de la ville de Lévis en reconnaissance de sa contribution économique et sociétale exceptionnelle.

Elle consacre son temps à un grand nombre d'organismes sans but lucratif et s'intéresse particulièrement à l'éducation et à la jeunesse. Elle est vice-présidente du conseil de l'Orchestre symphonique de Montréal et membre du conseil de l'Université de Sherbrooke et a été membre du comité exécutif de la Fondation Rideau Hall. Elle a agi comme présidente des Jeux du Canada (Sherbrooke 2013). Elle a été Présidente de la Fondation Desjardins et de la campagne Centraide du Grand Montréal et elle a également présidé le conseil des gouverneurs pour le 375^e anniversaire de Montréal et a publié 3 livres : *Ma vie en mouvement*, *Alphonse Desjardins: Le pouvoir d'agir* et *Carnet de rencontres*.



Geneviève Côté – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 24 mars 2021 au 23 mars 2025

Membre du comité de gouvernance et d'éthique Membre du comité d'audit et de gestion de risques

Membre du Barreau du Québec, M^e Geneviève Côté cumule plus de 20 ans d'expérience professionnelle dans le milieu culturel québécois, notamment en production de spectacles et en promotion de la musique. Elle agit comme directrice générale du Festival international de la chanson de Granby depuis le 22 août 2022, après avoir œuvré à divers titres dans le milieu de la gestion culturelle. M^e Côté a notamment été chef des affaires du Québec et des arts visuels à la SOCAN, société pancanadienne de gestion collective de droits, de 2014 à 2021 et a fondé en 2003 la compagnie Filance musique. Elle est chargée de cours au Département de musique de l'UQAM. M^e Côté détient la double désignation d'ASC-C.Dir.

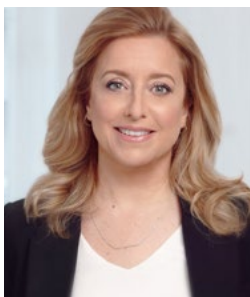
En plus de son implication au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, M^e Côté préside le Conseil de la Caisse Desjardins de la culture. Elle siège également aux conseils d'administration du Prix de musique Polaris et du Mouvement Desjardins.

1. Depuis le 3 juin 2022, des modifications apportées à la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État* et à la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* prévoient que la composition du conseil d'administration du Conservatoire devra respecter d'ici le 3 juin 2024 une proportion de 2/3 de membres indépendants. Ainsi, le conseil devra à cette date compter 15 membres au lieu de 17, en réduisant le nombre de 7 membres internes à 5 membres internes.

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SUITE)

Photo : Maxime Morin



Mélanie Dallaire – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 24 mars 2021 au 23 mars 2025

Titulaire d'une maîtrise en management des entreprises culturelles à HEC Montréal, Mélanie Dallaire travaille depuis plus de 25 ans en communication et relations publiques.

À la suite de ses études en communication à l'Université du Québec à Montréal, Mme Dallaire s'est vu confier de nombreux mandats à titre de pigiste dans le milieu culturel. Elle a ensuite travaillé dans le réseau de la santé et des services sociaux comme cadre-conseil, communications externes au CHU Saint-Justine et occupé des fonctions de gestion en communication dans le secteur privé et municipal. Elle occupe actuellement le poste de cheffe de division, communications, à la ville de Saint-Lambert.



Jocelyne Faucher – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 29 juin 2016 au 28 juin 2020

Deuxième mandat : 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2026

Présidente du comité de gouvernance et d'éthique

Diplômée en médecine de l'Université de Sherbrooke, Jocelyne Faucher détient une maîtrise en administration des services de santé de l'Université de Montréal et une certification universitaire en gouvernance de sociétés de l'Université Laval.

Professeure à la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, Mme Faucher occupe depuis 2009 la fonction de secrétaire générale et vice-rectrice à la vie étudiante de cette institution. À ce titre, Mme Faucher voit entre autres à la bonne gouvernance de l'Université, à la gouvernance de la sécurité de l'information, à une vie de campus stimulante, au déploiement de la stratégie en santé psychologique pour les étudiants ainsi qu'à la mise en œuvre de la Politique des arts et de la culture de l'Université.

Coprésidente du Conseil franco-québécois de coopération universitaire de 2010 à 2014, elle a reçu le grade de Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques de la République française en 2016.

Elle siège au conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie-CHUS depuis 2018. Elle y est présidente du comité de la mission universitaire, membre du comité vigilance-qualité et du comité de gouvernance et d'éthique.



Nathalie Houle – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 25 août 2021 au 20 août 2025

En remplacement de Mme Marjolaine Viel au cours de l'exercice 2021-2022.

Présidente du comité d'audit et de gestion de risques

Directrice principale Gouvernance et soutien aux instances, Madame Houle a comme mandat d'assurer le développement, l'évolution et la mise en œuvre de stratégies en gouvernance de même qu'en éthique et déontologie pour le Mouvement Desjardins. Madame Houle travaille chez Desjardins depuis plus de 33 ans. Avant de prendre les responsabilités en gouvernance, elle était directrice principale Projets spéciaux et transversaux, au bureau du Président, Coopération et Soutien aux administrateurs. Au cours de sa carrière Desjardins, Madame Houle a eu à gérer divers mandats stratégiques tels que l'évolution culturelle, la mise en œuvre de l'optimisation des systèmes financiers, l'encadrement de la gestion des processus, la mise en place des revues de performances et du développement de système de tableaux de bord.

Madame Houle a été impliquée au sein de l'Ordre des Comptables professionnels agréés pendant plus de 12 ans. Présidente au conseil d'administration de 2018 à 2021, elle a siégé à divers comités statutaires tels que le comité exécutif, le comité d'audit, le comité d'inspection professionnel, le comité stratégique et le comité de vigie. Elle a été membre du comité de transition de l'unification des trois Ordres comptables du Québec. Madame Houle a aussi été membre du conseil d'administration de CPA sans Frontière de 2016 à 2018.

Titulaire d'un Baccalauréat en Science comptable et d'un diplôme court de deuxième cycle en système et technologie d'information de gestion. Elle possède le titre de Comptable professionnel agréé depuis 1989 et a obtenu le titre honorifique de Fellow en 2011. Elle possède aussi le titre d'administrateur de société de l'IAS.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SUITE)



Murielle Laberge – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 1^{er} juin 2022 au 31 mai 2026

En remplacement de Mme Prudence Hannis au cours de l'exercice 2021-2022.

Murielle Laberge est rectrice de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) depuis le 30 mars 2020.

Titulaire d'une maîtrise en relations industrielles et ressources humaines de l'UQO et d'un doctorat en relations industrielles de l'Université de Montréal, Murielle Laberge s'est jointe à l'UQO en 1998. Professeure au département de relations industrielles, elle a travaillé avec le Centre d'études et de recherches en psychologie industrielle et comportement organisationnel (CERPICO) et l'Équipe de recherche multidisciplinaire sur les organisations en santé (ERMOS) de l'UQO. Elle a signé et cosigné de nombreux articles scientifiques, ainsi que prononcé plusieurs conférences lors de forums scientifiques nationaux et internationaux. De 2007 à 2015, Murielle Laberge a occupé les fonctions de doyenne de la gestion académique.

Parallèlement à ses fonctions universitaires, Murielle Laberge a également œuvré en tant qu'experte-conseil en ressources humaines et accompagné de nombreuses organisations des secteurs public et privé dans l'amélioration du climat organisationnel, ainsi que dans l'identification et le développement du potentiel humain.

Au moment de sa nomination, Murielle Laberge était présidente du conseil d'administration du Collège Héritage et du Centre d'aide 24/7, en plus de siéger au comité de direction de la Fédération des cégeps. La Médaille de l'Assemblée nationale du Québec lui a d'ailleurs été décernée en 2019 pour services rendus à la communauté.

Mme Laberge a été nommée membre du comité des ressources humaines le 16 août 2022.



Photo : Antoine Saito

Maxime Lataille – MEMBRE INDÉPENDANT

Premier mandat : 29 juin 2022 au 28 juin 2026

En remplacement de Mme Marie Gignac au cours de l'exercice 2021-2022.

Maxime Lataille est diplômé du Conservatoire de musique de Montréal au premier et deuxième cycle universitaire. En 2007, au niveau de la maîtrise, il reçoit, à l'unanimité, le Prix avec grande distinction en interprétation – flûte. En 2008, il obtient une spécialisation en flûte traverso du Conservatoire Neuchâtelois en Suisse.

Depuis 2011, il œuvre au sein de l'équipe de l'Orchestre symphonique de Montréal où il a cumulé plusieurs fonctions. Il a occupé le poste d'adjoint au directeur musical Kent Nagano ainsi que chef de projets spéciaux en éducation mettant sur pied l'OSBL La Musique aux enfants, une prématernelle située dans Montréal-Nord. En 2017, M. Lataille a été nommé directeur des relations gouvernementales de l'OSM avant d'ajouter, en 2021, les affaires publiques à son mandat.

Musicien de formation et ayant enseigné la musique de nombreuses années, il est toujours très impliqué dans le milieu culturel québécois et canadien. Depuis 2019, il assure la présidence du Conseil d'orientation au Conservatoire de musique de Montréal. Il siège également au sein de plusieurs conseils d'administration et comités d'entreprises et associations culturelles du Québec et du Canada. Il est secrétaire du conseil d'administration du Festival Montréal Baroque depuis 2018; membre du conseil d'administration d'Orchestres Canada depuis 2019 et 2^e vice-président du conseil d'administration du Conseil québécois de la musique depuis 2021.

M. Lataille a été nommé membre du comité de gouvernance et d'éthique le 16 août 2022.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SUITE)



Photo : Éliane Moar

Sakay Ottawa – MEMBRE INDÉPENDANT

Premier mandat : 29 juin 2022 au 28 juin 2026

En remplacement de Mme Caroline Champeau au cours de l'exercice 2021-2022.

Sakay Ottawa est auteur, compositeur et interprète musical autochtone depuis plus de 20 ans. D'origine Atikamekw, une des dix Premières Nations au Québec, Sakay est natif de Manawan dans la région de Lanaudière avec sa famille.

En juin 2022, Sakay Ottawa a terminé sa formation de 2^e cycle universitaire en études supérieures spécialisées en gestion de l'éducation à l'Université de Sherbrooke. Également gradué en éducation préscolaire et en enseignement primaire de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) en 2001, Sakay est directeur de l'école secondaire de sa communauté. Il a été auparavant directeur adjoint et enseignant régulier à l'école primaire de sa communauté, période entrecoupée par trois ans d'enseignement au Lac Saint-Jean et à La Tuque ainsi qu'un an à titre de directeur des Services éducatifs, linguistiques et culturels au Conseil de la Nation Atikamekw à La Tuque en 2008. Il s'implique activement dans sa communauté, surtout auprès des jeunes en leur donnant l'espoir et la fierté tant recherchés.

Marié et père de quatre enfants, sa famille ainsi que la préservation de la culture autochtone et de sa langue Atikamekw sont au cœur de son univers. En août 2010, aux élections de Manawan, il a agi à titre de conseiller au sein du Conseil des Atikamekw de Manawan pendant quatre ans, cela l'a amené à s'impliquer davantage auprès des siens. Sakay aspire à faire connaître sa nation et sa culture partout au Québec afin d'établir les ponts entre l'ancien et le nouveau monde.

M. Ottawa a été nommé membre du comité de ressources humaines le 16 août 2022.



Josée Ouellet – MEMBRE INDÉPENDANTE

Premier mandat : 25 août 2021 au 20 août 2025

En remplacement de Mme Annie Pagé au cours de l'exercice 2021-2022.

Présidente du comité de ressources humaines

Forte de ses expériences diversifiées en gestion, Josée Ouellet exerce un rôle de consultante auprès de leaders et d'organisations. De 2016 à 2022, elle a agi comme directrice générale du Collège d'Alma. À travers une planification stratégique renouvelée, elle pilote le développement et le redressement du Collège avec succès. Elle a notamment mis en place un laboratoire régional qui déploie des activités de recherche et d'innovation visant l'intégration des compétences numériques au sein de la collectivité : COLab, innovation sociale et culture numérique.

Diplômée de l'UQAC au baccalauréat en administration, Josée Ouellet est aussi titulaire d'une maîtrise en administration des affaires – management de l'Université Laval. Elle possède plusieurs années d'expérience en gestion, en leadership et transformation au sein d'entreprises de renom, notamment dans des postes de direction au sein du Mouvement Desjardins, pour lequel elle a mis sur pied l'Institut coopératif Desjardins regroupant plusieurs programmes développés en partenariat avec le milieu universitaire. Elle est reconnue pour sa capacité à innover et à entreprendre différemment dans le domaine du développement des personnes et des compétences.

Ses engagements à titre de dirigeante sont nombreux notamment à l'Université du Québec à Chicoutimi, à Collèges et instituts Canada, à la Commission régionale des partenaires du marché du travail ainsi qu'auprès de plusieurs OBNL. Son expertise, sa rigueur et sa droiture y sont reconnues.

MEMBRES NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (SUITE)

Photo : Agence Big Jaw



Xavier Roy – MEMBRE INDÉPENDANT

Premier mandat : 25 août 2021 au 20 août 2025

En remplacement de M. Louis Babin au cours de l'exercice 2021-2022.

Membre du comité de ressources humaines

Xavier Roy est le Directeur général du Festival de Lanaudière, le plus grand festival de musique classique au Canada, depuis juillet 2020. Il est passionné par le rôle que peut jouer la culture comme outil de développement économique et social. Il est diplômé de l'Université d'Oxford où il a complété son MBA comme premier boursier Saïd Business School/HEC Montréal. Il détient également une maîtrise en gestion des organismes culturels de HEC Montréal et un baccalauréat en chant classique de l'Université de Montréal.

Auparavant, il a été Directeur du marketing de l'Opéra de Montréal de 2017 à 2019, le premier Gestionnaire d'intelligence d'affaires de la Place des Arts et Directeur administratif du Festival international de la littérature (FIL). Il a débuté sa carrière en cofondant le groupe QW4RTZ, avec lequel il a donné des centaines de spectacles au Canada et en Europe, dont un concert privé pour les chefs d'État au Sommet du G7 à Charlevoix.

Il est présentement administrateur de la Chambre de commerce du Grand Joliette et du Regroupement des événements majeurs internationaux (RÉMI), en plus du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec. Dans les dernières années, il a siégé sur plusieurs conseils d'administration et comités, notamment l'Orchestre de l'Agora (2014-2019), le Conseil québécois de la musique (2018-2019) et Musicaction (2014-2016), en plus du Comité sur la diffusion du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Comité sur les métadonnées dans les arts de la scène du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Il est fréquemment invité comme consultant et conférencier, particulièrement sur la question de l'utilisation des données dans le milieu culturel. Dans les dernières années, il a entre autres donné des conférences à HEC Montréal, au Forum des innovations culturelles, à OPERA America et à la conférence annuelle de l'Association for Cultural Economics International. Il a été le récipiendaire du Prix John-Hobday en gestion culturelle du Conseil des arts du Canada en 2021, a été nommé en 2019 dans le palmarès 30/30 d'Infopresse, reconnaissant les 30 personnes de moins de 30 ans les plus dynamiques dans l'industrie des communications marketing au Québec et a été en 2018 un Fellow du Salzburg Global Seminar.

M. Roy a été nommé membre du comité d'audit et de gestion de risques le 16 août 2022 et n'agit plus comme membre du comité des ressources humaines à cette date.

MEMBRE D'OFFICE

Photo : Louise Leblanc



Jean-François Latour – DIRECTEUR GÉNÉRAL PAR INTÉRIM du 7 juillet 2021 au 21 août 2022

DIRECTEUR DES ÉTUDES à compter du 17 août 2020

Avant d'occuper le poste de directeur des études au Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec à compter de l'été 2020, Jean-François Latour a été directeur du Conservatoire de musique de Trois-Rivières (de 2017 à 2020). Il a également été professeur de piano, de musique de chambre et de pédagogie instrumentale ainsi que responsable du programme en interprétation classique à l'École de musique de l'Université de Sherbrooke.

Parallèlement à son enseignement, il a présenté des concerts dans plusieurs grandes villes d'Europe et d'Amérique du Nord. Invité comme soliste par plusieurs orchestres, il a également donné des concerts en Chine, au Japon et en Afrique du Sud.

On a pu l'entendre sur les ondes de la Radio Suisse-Romande, la Radio Audizioni Italiane, la Radio-Télévision Belge de la langue Française, la Chicago Classical Radio, la Vermont Public Radio et la Société Radio-Canada.

Il a complété les programmes Artist Diploma (2002) et Graduate Performance Diploma (2000) au Peabody Conservatory of Music de Baltimore et a obtenu un Artist Diploma du Royal Conservatory of Music de Toronto (2001). Il détient de plus un baccalauréat (1996), une maîtrise (1998) et un doctorat (2012) en musique de l'Université de Montréal.

MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS



Photo : Éric Truchon

Josée April – PROFESSEURE, CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE RIMOUSKI

Premier mandat (élection) : du 3 mai 2022 au 2 mai 2024

En remplacement de Mme Marlene Finn au cours de l'exercice 2021-2022.

Originaire du Bas Saint-Laurent, Josée April y a commencé ses études musicales et les a poursuivies à Rimouski sous la direction de Pauline Charron, r.s.r. Elle obtient, en 1974, le Premier Prix en orgue au Concours de musique du Canada. Elle a obtenu également un doctorat en musique de l'Université de Montréal en 1994, sous la direction de Réjean Poirier. Elle a aussi obtenu un D.N.E.S.M. en orgue au Conservatoire national supérieur de musique de Lyon où elle étudiait sous la direction de Xavier Darasse, un Diplôme de fin d'études au C.N.R. de Toulouse en clavecin avec Jan Willem Jansen, une maîtrise-orgue, licence-clavecin et baccalauréat-orgue de l'Université McGill avec John Grew, Hank Knox, Sandra Mangsen et Raymond Daveluy.

Josée April a effectué de nombreux stages en Europe auprès de Kenneth Gilbert, Ton Koopman, Luigi Tagliavini, Jos Van Immerseel, Michel Chapuis, Francis Chapelet, Jean Langlais, Jean Ferrard, Bernard Foccroule, Mireille Lagacé, Jean-Luc Étienne et Pierre Perdigon. Elle s'est fait entendre au Canada, aux États-Unis, en France et au Japon. Elle a fait des enregistrements radiophoniques et enregistré un disque de musique de chambre sur étiquette McGill.

Entre autres, Josée April a travaillé avec l'Ensemble vocal Arts-Québec, le Choeur Saint-Germain d'Outremont, le Choeur Donovan, Orphée Choir, les Tudors Singers, le Choeur de l'Orchestre symphonique de Montréal, le McGill Chamber Singers, le Choeur de l'Université de Sherbrooke et le Choeur de chambre de Rimouski. Elle a joué avec l'Orchestre symphonique de Montréal, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire, l'Orchestre des jeunes du Québec et avec le Collegium Musicum de McGill.

Josée April a été plusieurs années organiste-titulaire des paroisses Saint-Pierre-Claver à Montréal et Saint Germain d'Outremont. Elle est titulaire à la Cathédrale Saint-Germain de Rimouski, depuis 2000. Elle est professeure de clavecin, d'orgue, de musique de chambre et de matières théoriques au Conservatoire de musique de Rimouski. Elle a participé activement aux travaux de numérisation musicale en tant que chercheuse au Laboratoire LAMUSADI, à l'UFR SIC de l'Université Paris 8 et du projet MEI AE NORMA et son programme de développement de la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord.

Josée April est membre du Conseil d'administration des Amis de l'orgue de Rimouski.



Photo : Louise Leblanc

Jean Barrette – PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE ACCRÉDITÉE AU CONSERVATOIRE

Deuxième mandat (élection) : à compter du 30 septembre 2021

Détenteur d'un baccalauréat en clarinette du Conservatoire de musique de Québec, Jean Barrette est également bachelier en génie physique. Il poursuit ses études au Conservatoire de musique de Québec au niveau maîtrise en clarinette et niveau baccalauréat en composition.

M. Barrette est entré au Conservatoire de musique de Gatineau en 2009 où il a étudié le piano avec Marlene Finn. Issu d'une famille de musiciens professionnels, la musique a toujours été une partie intégrante de son cheminement. Depuis quelques années, il est clarinettiste à l'Orchestre symphonique de Lévis, une expérience hautement formatrice et nourrissante.

M. Barrette est un étudiant très engagé et son implication à titre de président la Fédération des associations étudiantes du Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec s'inscrit naturellement dans son parcours.



Louise Bouchard – DIRECTRICE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE SAGUENAY

Premier mandat (élection) : 28 juin 2019 au 27 juin 2023

Premier prix en flûte et en musique de chambre et diplômée en études supérieures du Conservatoire de musique de Saguenay, Louise Bouchard a aussi étudié à l'Université McGill et suivi plusieurs stages de formation avec des maîtres reconnus.

Dans le courant de sa carrière, elle a été membre du Quintette à vent et flûte solo de l'Orchestre symphonique du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de plusieurs orchestres symphoniques, dont l'Orchestre des jeunes du Québec, celui de l'Université McGill, l'Orchestre symphonique réseau des conservatoires de musique du Québec et l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières.

En 2015, Louise Bouchard est devenue directrice du Conservatoire de musique de Saguenay, sa ville d'origine, après y avoir enseigné la flûte traversière pendant 29 ans. Elle enseigne aussi la musique de chambre et la flûte dans plusieurs camps musicaux d'été.

Mme Bouchard siège au conseil d'administration du Conservatoire, élue par ses pairs à titre de directrice d'un établissement d'enseignement de la musique. Elle siège également au conseil d'administration du Festival de musique du Royaume et de l'Orchestre du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

MEMBRES ÉLUS PAR LEURS PAIRS (SUITE)

Photo : Hélène Bouffard



Jean-Sébastien Ouellet – DIRECTEUR DU CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE QUÉBEC

Premier mandat (élection) : 12 août 2021 au 11 août 2025

Depuis la fin de ses études au Conservatoire d'art dramatique de Québec, en 1994, Jean-Sébastien Ouellette a participé en tant que comédien à plus d'une soixantaine de productions théâtrales à Québec et ailleurs.

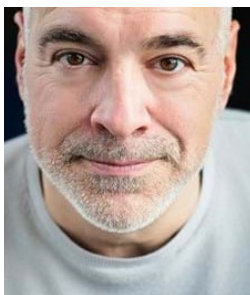
Il a remporté, en 2010, le Prix des abonnés du Théâtre du Trident, pour son interprétation de M^{gr} Charbonneau dans *Charbonneau* et le chef de J.T. MacDonald et en 2017, il a reçu le prix Jeannine- Angers pour son interprétation de Paul Zara dans *Les marches du pouvoir* de Beau Willimon. Au printemps 2022, il était Peter Stockman, le maire de la ville, dans *Un ennemi du peuple* présenté au TNM et au Théâtre du Trident.

M. Ouellette agit également à titre de metteur en scène. Il a ainsi dirigé plusieurs productions, dont *Dom Juan* de Molière au Théâtre du Trident, *Les visiteurs* au Théâtre Petit Champlain et *Détour de chant par Campe*, à Premier Acte. Avec La Compagnie dramatique du Québec, dont il est cofondateur, il a assuré, entre autres la création, sur scène, de plusieurs textes d'Isabelle Hubert qui ont reçu un bel accueil et des distinctions par la critique. Également doubleur, il a prêté sa voix, pendant dix ans, à *César, l'homme qui parle au chien* et à *César, à la rescousse*, tous deux diffusés à Canal Vie.

Il enseigne l'art dramatique (interprétation) au Conservatoire d'art dramatique de Québec depuis 2015 et a été nommé directeur de cet établissement à l'été 2021.

M. Ouellette siège au conseil d'administration du Conservatoire, élu par ses pairs à titre de directeur d'un établissement d'enseignement de l'art dramatique. Il est également membre du conseil d'administration de la Compagnie dramatique du Québec et y occupe les fonctions de trésorier.

Photo : Annie Éthier



Yves Morin – PROFESSEUR, CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL

Premier mandat (élection) : 28 octobre 2020 au 27 octobre 2022

Depuis une vingtaine d'année, Yves Morin a collaboré comme compositeur, concepteur sonore, traducteur, metteur en scène ou comédien à plus d'une centaine de spectacles, dont *Les événements* et *Yellow Moon* au théâtre de la Manufacture, *Sylvie aime Maurice* avec le théâtre du Grand Cheval, *Oh Lord!* et *Le spectacle* avec le Projet Bocal, *Poésie, sandwiches et autres soirs* qui penchent avec *Attitude Locomotive*, *Le mariage de Figaro*, *L'imprésario* de Smyrne et *Rhinocéros* au Théâtre du Nouveau-Monde, *La Cage aux Folles* au Théâtre du Vieux-Terrebonne et *Unity mil neuf cent dix-huit* au Théâtre PàP.

Il a également signé entre autres les traductions de *Cabaret*, *My Fair Lady*, et *Une vie presque normale* présentées au théâtre du Rideau-Vert, de *La Mélodie du Bonheur*, *Chantons sous la pluie* et *Hairspray* avec Juste pour Rire, et de *L'Éveil du printemps*, de Steven Sater et Duncan Sheik, d'après Wedekind, qu'il a également mis en scène au Conservatoire en 2016.

Il fut de plus arbitre en chef de la Ligue Nationale d'Improvisation de 1998 à 2006.

Yves Morin enseigne au Conservatoire d'art dramatique de Montréal depuis 1994.

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

Les personnes suivantes ont également siégé à titre de membre du conseil d'administration du Conservatoire pour des périodes variables au cours de l'exercice 2021-2022 :

- Louis Babin : jusqu'au 5 juillet 2021
- Caroline Champeau : jusqu'au 26 novembre 2021 (en remplacement de M. Gaétan St-Laurent)
- Marie Gignac : jusqu'au 28 juin 2022
- Marlene Finn : jusqu'au 2 mai 2022
- Prudence Hannis : jusqu'au 19 novembre 2021
- Annie Pagé : jusqu'au 12 août 2021
- Marjolaine Viel : jusqu'au 5 juillet 2021
- Gaétan St-Laurent : jusqu'au 5 juillet 2021

En vertu de l'article 3.5 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, le Conservatoire doit respecter une proportion d'au moins 40 % de femmes au sein de son conseil d'administration. Au 30 juin 2022, la proportion de femmes au sein du conseil d'administration du Conservatoire était de 56 % (9 membres sur 16 membres en fonction).

En vertu de l'article 3.6 de la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*, au moins un membre du conseil d'administration du Conservatoire doit être âgé de 35 ans ou moins au moment de sa nomination. Au 30 juin 2022, le Conservatoire respecte cette exigence.

En vertu de l'article 17 de la Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, au moins sept (7) membres doivent provenir de l'extérieur des régions de Montréal et de Québec. En conformité à cette exigence, au 30 juin 2022, les membres du conseil étaient établis dans les régions administratives suivantes :

Région administrative	Nombre de membres
Bas Saint-Laurent	1
Capitale-Nationale	3
Chaudière-Appalaches	1
Estrie	1
Lanaudière	2
Laurentides	1
Montréal	4
Outaouais	1
Saguenay-Lac-Saint-Jean	2

Renseignements concernant le fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités

Le **conseil d'administration** détermine les orientations du Conservatoire, approuve ses plans stratégiques, les plans d'action annuels qui en découlent ainsi que les rapports annuels d'activités. Il adopte les prévisions budgétaires et les états financiers audités du Conservatoire. Il adopte en outre les profils de compétence et d'expérience requis pour la nomination des membres du conseil d'administration et ceux recommandés pour les postes de directeur général et de directeur des études, de même que les règlements et politiques qui encadrent les divers secteurs d'activités de l'institution, y inclus celles du conseil d'administration, des commissions des études et des conseils d'orientation. Enfin, le conseil établit par règlement les régimes pédagogiques applicables à l'enseignement de la musique et de l'art dramatique qui régissent notamment l'admission des élèves, les programmes d'études, l'évaluation des apprentissages et la sanction des études.

Le conseil d'administration doit former des comités statutaires, des comités consultatifs ou des comités spéciaux, et il détermine leur composition et leur mandat. Il a ainsi formé un comité de gouvernance et d'éthique, un comité d'audit et de gestion de risques et un comité des ressources humaines.

Le **comité de gouvernance et d'éthique**, formé de trois membres indépendants du conseil d'administration, a entre autres pour fonctions :

- de voir à l'application des règles de gouvernance et d'éthique en conformité aux lois applicables, dont la loi constitutive du Conservatoire et la *Loi sur la gouvernance des sociétés d'État*;
- d'élaborer et de réviser des règles de gouvernance et un code d'éthique pour la conduite des affaires du Conservatoire;
- d'élaborer et de réviser un code d'éthique applicable aux membres du conseil d'administration, aux dirigeants nommés par le Conservatoire ainsi qu'aux autres employés du Conservatoire;
- de voir à l'élaboration et à la mise en œuvre de processus de plainte ou de divulgation pour gérer toute situation contrevenant aux règles de gouvernance et d'éthique;

- d'élaborer et de réviser des profils de compétences et d'expérience pour la nomination des membres du conseil d'administration, à l'exception du président du conseil et du directeur général; ces profils doivent inclure une expérience de gestion pertinente à la fonction;
- d'élaborer et de réviser les critères d'évaluation des membres du conseil d'administration;
- d'élaborer et de réviser des critères d'évaluation du fonctionnement du conseil et d'effectuer annuellement cette évaluation conformément aux critères approuvés par le conseil d'administration;
- d'élaborer et de réviser un programme d'accueil et de formation continue pour les membres du conseil;
- d'approuver tout règlement, plan ou politique touchant les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Le comité peut être saisi de toute autre question relative à la gouvernance et à l'éthique touchant le Conservatoire et être amené à donner son avis ou à émettre des recommandations sur ces questions.

La durée des mandats des membres du de gouvernance et d'éthique est de 3 ans, renouvelable.

Au 30 juin 2022, ce comité était composé des membres suivants : Mme Jocelyne Faucher, (membre depuis le 25 août 2019 et présidente depuis le 5 juillet 2021) et Mme Geneviève Côté (membre depuis le 3 septembre 2021). À cette date, un poste de membre de ce comité était vacant¹.

Au cours de l'année 2021-2022, les personnes suivantes ont également agi à titre de membres de ce comité : M. Louis Babin jusqu'au 5 juillet 2021, Mme Caroline Champeau du 3 septembre au 26 novembre 2021 et Mme Monique F. Leroux, présidente du conseil d'administration, ayant siégé comme membre d'office de ce comité jusqu'au 3 mars 2022.

1. À noter que M. Maxime Lataille a été nommé membre du comité de gouvernance et d'éthique le 16 août 2022.

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

Le **comité d'audit et de gestion de risques**², formé de trois membres indépendants du conseil d'administration, a notamment pour fonctions :

- d'approuver le plan annuel d'audit interne du Conservatoire;
- de s'assurer qu'un plan visant une utilisation optimale des ressources du Conservatoire soit mis en place et d'en assurer le suivi;
- de veiller à ce que des mécanismes de contrôle interne soient mis en place et de s'assurer qu'ils soient adéquats et efficaces;
- de s'assurer que soit mis en place un processus de gestion des risques et d'en assurer le suivi;
- de réviser toute activité susceptible de nuire à la bonne situation financière du Conservatoire et qui est portée à son attention par l'auditeur interne ou par un dirigeant;
- d'examiner les états financiers avec le vérificateur général et l'auditeur externe nommé par le gouvernement s'il y a lieu;
- de recommander au conseil d'administration l'approbation des états financiers.

Le comité peut être saisi de toute autre question relative aux finances, au budget et au financement du Conservatoire et être amené à donner son avis ou à émettre des recommandations sur ces questions.

La durée des mandats des membres du comité d'audit et de gestion de risques est de 3 ans, renouvelable.

Au 30 juin 2022, ce comité était composé des membres suivants : Mme Nathalie Houle (membre et présidente depuis le 3 septembre 2021) et Mme Geneviève Côté (membre depuis le 4 juin 2021). À cette date, un poste de membre de ce comité était vacant.³

Au cours de l'année 2021-2022, les personnes suivantes ont également agi à titre de membres de ce comité : Mme Marjolaine Viel présidente du comité par intérim jusqu'au 5 juillet 2021 et Mme Monique Leroux, présidente du conseil d'administration, ayant siégé comme membre d'office de ce comité jusqu'au 3 mars 2022.

Le **comité des ressources humaines**, formé de quatre membres du conseil d'administration dont trois membres indépendants et un membre enseignant, a notamment pour fonctions :

- de s'assurer de la mise en place des politiques concernant les ressources humaines;
- d'élaborer et de proposer un profil de compétences et d'expérience pour la nomination du directeur général;
- d'élaborer et de proposer les critères d'évaluation du directeur général;
- de contribuer à la sélection des dirigeants;
- d'établir un programme de planification de la relève des dirigeants nommés par le Conservatoire;
- d'être informé de toute question pouvant avoir un impact significatif sur les relations de travail.

Le comité peut être saisi de toute autre question relative à tout aspect de la gestion des ressources humaines du Conservatoire et des relations de travail et être amené à donner son avis ou à émettre des recommandations sur ces questions.

La durée des mandats des membres du comité des ressources humaines est de 3 ans, renouvelable.

Au 30 juin 2022, ce comité était composé des membres suivants : Mme Josée Ouellet (membre et présidente depuis le 3 septembre 2022), M. Xavier Roy (membre depuis le 3 septembre 2022) et Mme Josée April (membre depuis le 3 juin 2022). À cette date, un poste de membre de ce comité était vacant⁴.

Au cours de l'année 2021-2022, les personnes suivantes ont également agi à titre de membres de ce comité : M. Gaétan St-Laurent jusqu'au 5 juillet 2021, Mme Annie Pagé, présidente jusqu'au 12 août 2021, Mme Prudence Hannis jusqu'au 19 novembre 2021 et Mme Marlene Finn jusqu'au 2 mai 2022.

2. Le nom de ce comité, autrefois identifié comme le « Comité de vérification » a été remplacé par « Comité d'audit et de gestion de risques » en vertu des modifications au règlement sur ce comité, adoptées par le conseil d'administration le 4 mars 2022 (résolution 2021-2022-41).

3. À noter que M. Xavier Roy a été nommé membre du comité d'audit et de gestion de risques le 16 août 2022.

4. À noter que le 16 août 2022, M. Xavier Roy a cessé d'agir comme membre du comité des ressources humaines et que Mme Murielle Laberge et M. Sakay Ottawa ont été nommés membres de ce comité.

Rapport d'activités du conseil d'administration

Le conseil d'administration du Conservatoire a tenu 14 séances au cours de l'année 2021-2022 (7 séances ordinaires et 7 séances extraordinaires) ainsi qu'une consultation écrite à l'occasion desquelles il a notamment :

- autorisé la poursuite de la démarche de recrutement du prochain directeur général ou de la prochaine directrice générale et a suivi l'évolution de cette démarche;
- recommandé la nomination de M. Jean-François Latour à titre de directeur général par intérim du Conservatoire;
- adopté un profil révisé de compétence et d'expérience du directeur général ou de la directrice générale du Conservatoire;
- recommandé la nomination de M. Marc Hervieux à titre de directeur général du Conservatoire;
- constitué le Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire et approuvé les nominations de ses premiers membres;
- approuvé la révision du plan stratégique 2018-2022 du Conservatoire en vue de sa prolongation au 30 juin 2023
- assuré le suivi du plan stratégique 2018-2023 du Conservatoire
- adopté le rapport annuel d'activités du Conservatoire 2020-2021;
- adopté les états financiers audités 2020-2021;
- assuré le suivi de la situation financière du Conservatoire et examiné ses enjeux et opportunités de financement;
- approuvé le renouvellement du régime d'emprunts jusqu'au 31 octobre 2022 et approuvé la prolongation de ce régime d'emprunts au 31 mars 2023;
- approuvé les prévisions budgétaires pluriannuelles du Conservatoire (planification budgétaire quinquennale)
- étudié la proposition budgétaire 2022-2023 du Conservatoire*;
- adopté les recommandations de sanction des études collégiales et des études universitaires pour 2021-2022;
- approuvé la modification du régime pédagogique en musique concernant le programme d'études collégiales en musique
- reçu le rapport annuel des commissions des études (musique et art dramatique) pour 2020-2021 ainsi que les comptes-rendus des commissions des études (musique et art dramatique) approuvés en 2021-2022;

- reçu les rapports de la direction générale par intérim sur le suivi des projets et des opérations du Conservatoire;
- adopté la politique révisée sur l'attribution de contrats de service à des employés du Conservatoire;
- adopté le Règlement révisé sur les conseils d'orientation;
- approuvé le bilan 2020-2021 du plan d'action 2019-2021 à l'égard des personnes handicapées et adopté le plan d'action 2021-2023 à l'égard des personnes handicapées;
- adopté le plan d'action de développement durable du Conservatoire pour 2021-2022;
- pris connaissance des processus de recrutement en vue de pourvoir divers postes de direction et participé à la constitution des comités de sélection;
- approuvé la nomination de dirigeants du Conservatoire, soit M. Fabien Schneider à titre de directeur du Conservatoire de musique de Québec et M. Yves Lorange à titre de directeur des ressources financières, matérielles et technologiques;
- reçu le tableau de bord des ressources humaines 2020-2021.

Le conseil d'administration a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et celui de ses comités et à cet égard il a :

- approuvé la nomination de Mme Geneviève Côté et de Mme Caroline Champeau à titre de membres du comité de gouvernance du comité de gouvernance et d'éthique;
- approuvé la nomination de Mme Nathalie Houle à titre de membre du comité d'audit et de gestion de risques;
- approuvé la nomination de Mme Josée April, de Mme Josée Ouellet et de M. Xavier Roy à titre de membres du comité des ressources humaines;
- approuvé la révision du règlement sur le comité de gouvernance et d'éthique;
- approuvé la révision du règlement sur le comité de vérification (maintenant comité d'audit et de gestion de risques);
- approuvé la révision du règlement sur le comité des ressources humaines;
- reçu le rapport d'activité du conseil d'administration pour l'exercice 2020-2021;
- reçu le rapport sur l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration par les administrateurs pour l'exercice 2020-2021 ainsi que le calendrier des étapes d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance de ses membres pour 2021-2022.

* Un budget de fonctionnement de base pour 2022-2023 a été adopté par le conseil d'administration le 16 août 2022.

Rapport d'activités du comité de gouvernance et d'éthique

Le comité de gouvernance et d'éthique du Conservatoire a tenu 6 séances au cours de l'année 2021-2022 (4 séances ordinaires et 2 séances extraordinaires) à l'occasion desquelles il a notamment :

- recommandé au conseil d'administration la révision du plan stratégique 2018-2022 du Conservatoire en vue de sa prolongation au 30 juin 2023;
- assuré le suivi du plan stratégique 2018-2023 du Conservatoire;
- reçu de l'information sur la prochaine démarche de planification stratégique (plan 2023-2027);
- proposé aux membres indépendants du conseil d'administration la candidature de M. Jean-François Latour en vue d'une recommandation de nomination à titre de directeur général par intérim;
- recommandé au conseil d'administration la révision du profil de compétence et d'expérience du directeur général ou de la directrice générale en vue de la poursuite du processus de dotation de ce poste;
- recommandé au conseil d'administration la constitution du Cercle d'honneur et de rayonnement du Conservatoire, étudié ses règles de fonctionnement et recommandé la nomination de ses premiers membres ;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des modifications proposées au Règlement sur le comité de gouvernance et d'éthique, au Règlement sur le comité de vérification (dorénavant le comité d'audit et de gestion de risques) et au Règlement sur le comité des ressources humaines;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des modifications proposées au Règlement sur les conseils d'orientation du Conservatoire;
- reçu les rapports du directeur général par intérim sur les affaires courantes du Conservatoire;
- suivi de l'évolution des modifications envisagées à la Loi sur la gouvernance des sociétés d'état et leur impact éventuel sur les règles de gouvernance du Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du bilan du plan d'action 2019-2021 à l'égard des personnes handicapées pour l'exercice 2020-2021 et recommandé au conseil d'administration l'adoption du plan d'action 2021-2023 à l'égard des personnes handicapées;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption du plan d'action de développement durable 2021-2022;
- approuvé et ratifié l'attribution de contrats de service à des employés du conservatoire en 2021-2022 et reçu le rapport sur les contrats de service attribués à des employés en 2020-2021;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des modifications proposées à la politique sur l'attribution de contrats de service à des employés du Conservatoire.

Le comité de gouvernance et d'éthique a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à celui du conseil d'administration et à cet égard il a :

- procédé à la désignation de la présidente du comité;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique et de la performance des membres pour 2020-2021 ainsi que le calendrier pour la démarche d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance des membres pour 2021-2022;
- reçu un plan de travail du comité pour 2021-2022;
- reçu le rapport d'activités du conseil d'administration et du comité de gouvernance et d'éthique pour l'exercice 2020-2021;
- assuré le suivi des démarches en vue du renouvellement du conseil d'administration.

Rapport d'activités du comité d'audit et de gestion des risques

Le comité d'audit et de gestion de risques du Conservatoire a tenu 6 séances au cours de l'année 2021-2022 (5 séances ordinaires et 1 séance extraordinaire) à l'occasion desquelles il a notamment :

- examiné le plan d'audit 2020-2021 du Vérificateur général du Québec;
- examiné les résultats d'audit du Vérificateur général du Québec pour 2020-2021;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des états financiers 2020-2021 audités par le Vérificateur général du Québec;
- reçu le rapport du Vérificateur général du Québec aux responsables de la gouvernance et à la direction au terme des travaux d'audit des états financiers du Conservatoire de l'exercice clos le 30 juin 2021;
- examiné les rapports trimestriels des résultats financiers pour assurer le suivi du budget 2021-2022 du Conservatoire;
- reçu la présentation du processus budgétaire pour l'exercice 2022-2023;
- étudié des propositions budgétaires en vue de la recommandation d'adoption du budget 2022-2023 du Conservatoire et étudié l'impact financier d'ajustements salariaux en cours de négociation*;
- examiné les enjeux et opportunités de financement du Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des prévisions budgétaires pluriannuelles (données de la planification budgétaire quinquennale du Conservatoire);
- recommandé au conseil d'administration le renouvellement du régime d'emprunt du Conservatoire au 31 octobre 2022 ainsi que sa prolongation au 31 mars 2023;
- reçu la présentation des processus et contrôles internes appliqués au Conservatoire;
- Assuré le suivi du plan des infrastructures du Conservatoire dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI);
- assuré le suivi du plan culturel numérique du Québec (PCNQ) pour le Conservatoire ainsi que les projets du plan de transformation numérique du Conservatoire.

Le comité d'audit et de gestion de risques a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à cet égard il a :

- procédé à la désignation de la présidente du comité;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du comité d'audit et de gestion de risques pour l'exercice financier 2020-2021 ainsi que le calendrier et la procédure d'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités et de la performance des membres pour 2021-2022;
- reçu le rapport d'activités du comité pour l'exercice 2020-2021;
- reçu un plan de travail du comité pour l'exercice financier 2020-2021;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption de la révision du Règlement sur le comité de vérification (dorénavant le Règlement sur le comité d'audit et de gestion de risques).

* Un budget de fonctionnement de base pour 2022-2023 a été recommandé par le comité d'audit et de gestion de risques et adopté par le conseil d'administration le 16 août 2022.

Rapport d'activités du comité de ressources humaines

Le comité des ressources humaines du Conservatoire a tenu 4 séances ordinaires au cours de l'année 2021-2022 ainsi que trois consultations écrites à l'occasion desquelles il a notamment :

- reçu le plan de travail de la direction des ressources humaines et de la rémunération pour l'exercice financier 2021-2022 et reçu le bilan du plan de travail de la direction des ressources humaines et de la rémunération pour l'exercice financier 2020-2021;
- reçu le tableau de bord des ressources humaines à jour au 30 juin 2021;
- assuré le suivi des négociations des conventions collectives de travail et de certains dossiers de relations de travail;
- assuré le suivi des impacts de la COVID-19 sur les ressources humaines;
- collaboré à la révision du profil de compétence et d'expérience du directeur général ou de la directrice générale;
- examiné le plan d'effectif du personnel enseignant et du personnel non enseignant pour 2021-2022;
- assuré le suivi du programme d'égalité en emploi;
- assuré le suivi des processus de recrutement en cours d'année et a été consulté sur les nominations en vue de pourvoir les emplois de dirigeants;
- étudié et discuté des orientations du Conservatoire en matière de télétravail;
- reçu l'organigramme révisé du Conservatoire;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption des modifications proposées à la politique sur l'attribution de contrats de service à des employés du Conservatoire;
- discuté d'un plan de développement de dirigeants du Conservatoire.

Le comité des ressources humaines a en outre traité des questions relatives à son fonctionnement et à cet égard il a :

- procédé à la désignation de la présidente du comité;
- reçu le rapport de la présidente du comité sur l'évaluation du fonctionnement du comité et de la performance de ses membres pour l'exercice financier 2020-2021 ainsi que le calendrier d'évaluation du fonctionnement du comité et de la performance des membres pour l'exercice financier 2021-2022;
- reçu le rapport d'activité du comité pour l'exercice 2020-2021;
- reçu un plan de travail du comité pour l'exercice financier 2021-2022;
- recommandé au conseil d'administration l'adoption de la révision du Règlement sur le comité des ressources humaines.

Rapport d'assiduité des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités pour l'exercice financier 2021-2022

Lorsqu'un changement survenu au cours de l'exercice financier a eu une incidence sur la participation des membres aux séances du conseil d'administration et de ses comités, une mention est faite pour chaque membre concerné.

	Conseil d'administration	Comité de gouvernance et d'éthique	Comité d'audit et de gestion de risques	Comité des ressources humaines
Monique F. Leroux ¹ , Présidente du conseil	14/14	5/5	3/4	N/A
Josée April ²	3/3	N/A	N/A	N/A
Louis Babin ³	1/1	1/1	N/A	N/A
Caroline Champeau ⁴	2/5	1/2	N/A	N/A
Jean Barrette	12/13	N/A	N/A	N/A
Louise Bouchard	12/13	N/A	N/A	N/A
Geneviève Côté	13/14	5/5	6/6	N/A
Mélanie Dallaire	14/14	N/A	N/A	N/A
Jocelyne Faucher	13/14	6/6	N/A	N/A
Marlene Finn ⁵	7/9	N/A	N/A	2/3
Marie Gignac ⁶	8/14	N/A	N/A	N/A
Prudence Hannis ⁷	3/5	N/A	N/A	1/1
Nathalie Houle ⁸	11/13	N/A	6/6	N/A
Murielle Laberge ⁹	3/3	N/A	N/A	N/A
Maxime Lataille ¹⁰	N/A	N/A	N/A	N/A
Jean-François Latour ¹¹	12/13	N/A	N/A	N/A
Yves Morin	11/13	N/A	N/A	N/A
Sakay Ottawa ¹²	N/A	N/A	N/A	N/A
Josée Ouellet ¹³	11/13	N/A	N/A	4/4
Jean-Sébastien Ouellette ¹⁴	9/12	N/A	N/A	N/A
Annie Pagé ¹⁵	1/1	N/A	N/A	N/A
Xavier Roy ¹⁶	11/13	N/A	N/A	3/4
Gaétan St-Laurent ¹⁷	1/1	N/A	N/A	N/A
Marjolaine Viel ¹⁸	1/1	N/A	N/A	N/A

1. Mme F. Leroux est membre d'office du comité de gouvernance et d'éthique et du comité d'audit et de gestion de risques jusqu'au 4 mars 2022.

2. Mme April est administratrice depuis le 3 mai 2022 et membre du comité des ressources humaines depuis le 3 juin 2022.

3. M. Babin a été administrateur et membre du comité de gouvernance et d'éthique jusqu'au 5 juillet 2021.

4. Mme Champeau a été administratrice du 25 août 2021 au 26 novembre 2021 et membre du comité de gouvernance et d'éthique du 3 septembre 2021 jusqu'au 26 novembre 2021.

5. Mme Finn a été administratrice et membre du comité des ressources humaines jusqu'au 2 mai 2022.

6. Mme Gignac a été administratrice jusqu'au 28 juin 2022.

7. Mme Hannis a été administratrice et membre du comité des ressources humaines jusqu'au 19 novembre 2021.

8. Mme Houle est administratrice depuis le 25 août 2021 et présidente du comité d'audit et de gestion de risques depuis le 3 septembre 2021.

9. Mme Laberge est administratrice depuis le 1^{er} juin 2022.

10. M. Lataille est administrateur depuis le 29 juin 2022.

11. M. Latour est membre d'office du conseil d'administration en raison de la fonction de directeur des études qu'il occupe. De plus, M. Latour a agi comme directeur général par intérim au cours de l'exercice financier 2021-2022, et ce, depuis le 7 juillet 2021.

12. M. Ottawa est administrateur depuis le 29 juin 2022.

13. Mme Ouellet est administratrice depuis le 25 août 2021 et présidente du comité des ressources humaines depuis le 3 septembre 2021.

14. M. Ouellette est administrateur depuis le 12 août 2021.

15. Mme Pagé a été administratrice et présidente du comité des ressources humaines jusqu'au 12 août 2021.

16. M. Roy est administrateur depuis le 25 août 2021 et membre du comité des ressources humaines depuis le 3 septembre 2021.

17. M. St-Laurent a été administrateur et membre du comité des ressources humaines jusqu'au 5 juillet 2021.

18. Mme Viel a été administratrice et présidente du comité d'audit et de gestion de risques jusqu'au 5 juillet 2021.

ANNEXE | GOUVERNANCE (SUITE)

Renseignements à l'égard de la rémunération

Rémunération et avantages des administrateurs

Conformément à la *Loi sur le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec* telle qu'en vigueur jusqu'au 3 juin 2022, les membres du conseil d'administration n'ont pas été rémunérés mais ils ont cependant droit au remboursement de leurs dépenses. Au cours de l'exercice 2021-2022, le budget de fonctionnement du conseil d'administration et de ses comités était de 17 000 \$.

Honoraires payés à l'auditeur externe

Aucun honoraire n'est versé à l'auditeur externe du Conservatoire. En vertu de l'article 60 de la *Loi sur le Conservatoire* (ch. C-62.1), l'auditeur externe est le Vérificateur général du Québec.

RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS LES MIEUX RÉTRIBUÉS – EXERCICE FINANCIER 2021-2022

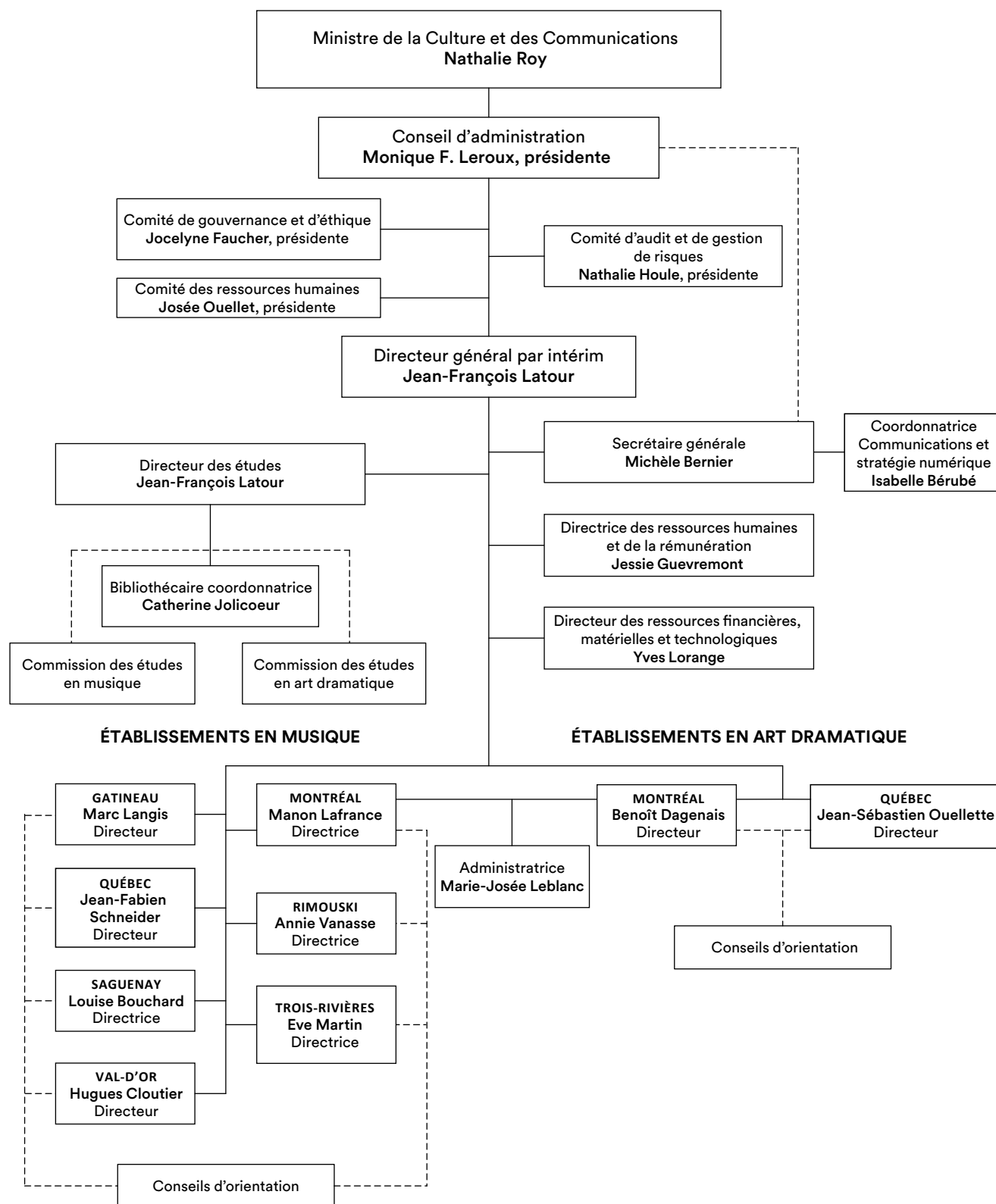
Dirigeants	Rémunération de base ¹	Primes d'assurance collective payées par l'employeur	Contributions aux régimes de retraite assumées par l'employeur	Rémunération globale
Directeur des études et directeur général par intérim <i>Jean-François Latour</i>	140 217 \$ ²	1 061 \$	13 541 \$	154 819 \$
Directeur des ressources financières, matérielles et technologiques <i>Yves Lorange</i>	131 873 \$ ³	0 \$	0 \$	131 873 \$
Directrice du Conservatoire de musique de Montréal <i>Manon Lafrance</i>	131 074 \$	2 720 \$	14 283 \$	148 077 \$
Directrice du Conservatoire de musique de Saguenay <i>Louise Bouchard</i>	117 378 \$	2 153 \$	12 463 \$	131 994 \$
Directeur du Conservatoire d'art dramatique de Montréal <i>Benoît Dagenais</i>	117 378 \$	1 611 \$	12 431 \$	131 420 \$
Directeur du Conservatoire de musique de Gatineau <i>Marc Langis</i>	117 378 \$	991 \$	12 465 \$	130 834 \$

1. La rémunération de base présentée est celle versée au cours de l'année 2021-2022 sur la base de l'échelle de traitement applicable.
2. Cette rémunération de base comporte une prime accordée pour la période pendant laquelle le directeur des études a occupé les fonctions de directeur général par intérim, en conformité avec le Décret 975-2021.
3. Cette rémunération est annualisée car le dirigeant est entré en fonction le 21 mars 2022. De plus, la rémunération inclut la majoration prévue à l'article 294 du Règlement sur les conditions de travail des cadres.

Ces cadres bénéficient de l'assurance collective SSQ. Ce régime d'assurance collective assure les protections du régime pour le personnel d'encadrement des secteurs public et parapublic du Québec. Les taux des primes applicables sont déterminés par l'assureur et reflètent des taux de primes à la charge de l'employé et des taux de primes assumés par l'employeur. Quant à l'assurance salaire de longue durée et complémentaire d'assurance salaire de longue durée, le pourcentage est déterminé annuellement par l'assureur.

ANNEXE | ORGANIGRAMME DE GOUVERNANCE ET D'ENCADREMENT

au 30 juin 2022



ANNEXE | ACCÈS AUX DOCUMENTS ET PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec diffuse de nombreuses informations sur son site Internet dans un objectif de transparence sur son fonctionnement et ses activités. En vertu du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels, adopté en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, RLRQ, c. A-2.1, le Conservatoire doit diffuser un bilan faisant état des demandes d'accès à l'information reçues et de leur traitement.

Au cours de l'année 2021-2022, le Conservatoire a reçu 6 demandes d'accès à l'information, et les a traitées de la façon suivante :

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DES DÉLAIS

Délais de traitement	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification
0 à 20 jours*	5	0	0
21 à 30 jours	0	1	0
Total	5	1	0

* À noter qu'une réponse a été donnée à l'intérieur du délai prescrit de 20 jours, mais qu'un complément de réponse a été fourni dans un délai de 14 jours suivant la réponse initiale, à la suite d'une précision du demandeur sur les informations attendues.

NOMBRE DE DEMANDES TRAITÉES, EN FONCTION DE LEUR NATURE ET DE LA DÉCISION RENDUE

Décision rendue	Demandes d'accès à des documents administratifs	Demandes d'accès à des renseignements personnels	Rectification	Dispositions de la Loi invoquées
Acceptée (entièrement)	4	0	0	
Partiellement acceptée	1	1	0	
Refusée (entièrement)	1	0	0	Articles 1 et 15 de la Loi
Autres	0	0	0	

Nombre total de demandes d'accès ayant fait l'objet de mesures d'accommodement raisonnable	0
--	---

Nombre d'avis de révision reçus de la Commission d'accès à l'information	0
--	---

ANNEXE | EMPLOI ET QUALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DANS L'ADMINISTRATION PUBLIQUE

En tant qu'institution publique de langue française offrant une formation artistique de haut niveau, le Conservatoire contribue à l'éclosion et au rayonnement d'une culture québécoise riche et vivante. Il accorde d'office une importance particulière à l'usage d'une langue française soignée dans toutes ses sphères d'activités et sur l'ensemble de son réseau d'établissements d'enseignement. L'adoption d'une politique linguistique (résolutions CA-2012-2013-16, CA-2013-2014-6, CA 2018-2019-44 et CA-2019-2020-61) a concrétisé l'engagement du Conservatoire et a permis de circonscrire ses obligations en la matière auprès de ses employés (plus de 50 employés) et de sa communauté en général. Le comité chargé de mettre en œuvre la politique linguistique est composé de la coordonnatrice aux communications et à la stratégie numérique et de la secrétaire générale, qui en assure la présidence et qui agit comme mandataire.

La politique linguistique est accessible à l'ensemble de la communauté du Conservatoire sur le portail électronique accessible aux employés, aux élèves et aux étudiants. Outre le portail électronique destiné à la communauté du Conservatoire, la Politique linguistique du Conservatoire est publiée dans la section « Accès à l'information » du site Web du Conservatoire.

Au cours de l'exercice 2021-2022, le comité a souligné la journée internationale de la francophonie sur ses réseaux sociaux en soulignant que le Conservatoire offre un milieu d'apprentissage francophone.

Diverses informations ont également été diffusées dans l'infolettre du Conservatoire dans le but de sensibiliser la communauté du Conservatoire sur l'utilisation de la langue française :

- Invitation à consulter le document explicatif de l'Office québécois de la langue française (OQLF) sur les règles d'écriture inclusive.
- Capsule sur le vocabulaire de la sécurité informatique et invitation à consulter le lexique de l'OQLF sur ce sujet.
- À l'occasion du mois de la francophonie, invitation à consulter les quatre capsules de l'OQLF sur le français de qualité dans la gestion des affaires :
 - noms d'entreprises, de produits ou de services dans un français de qualité;
 - emploi d'un vocabulaire en français;
 - un français de qualité dans les réseaux sociaux;
 - ressources linguistiques de l'OQLF.

Le Conservatoire n'a reçu aucune plainte relative à l'utilisation de l'emploi et de la qualité de la langue française au cours de l'année 2021-2022.

ANNEXE | POLITIQUE DE FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS

Pour donner suite à l'adoption de la Politique de financement des services publics, le Conservatoire a procédé à des travaux d'évaluation des coûts totaux (coûts directs et indirects) de ses services tarifés. Les résultats de ces travaux sont les suivants :

Produits provenant de la tarification	Méthode de fixation du tarif	Mode d'indexation du tarif	Date de la révision tarifaire	Revenus de tarification	Coûts des biens et services	Pourcentage de financement visé	Pourcentage de financement atteint
Programmes et activités de formation de 1 ^{er} et 2 ^e cycles universitaires en musique	Coût	Refixation	juillet 2021	615 815 \$	12 624 018 \$	5 %	5 %
Programmes et activités de formation collégiale en musique	Coût	Refixation	juillet 2021	123 670 \$	3 750 298 \$	3 %	3 %
Programmes et activités de formation préparatoire en musique	Coût	Refixation	juillet 2021	110 323 \$	8 863 910 \$	2 %	1 %
Programmes et activités de formation de 1 ^{er} et 2 ^e cycles universitaires en art dramatique	Coût	Refixation	juillet 2021	295 267 \$	7 717 386 \$	3 %	4 %

Justification : Selon la Loi constitutive du Conservatoire, les revenus de tarification liés aux programmes de formation en musique et en art dramatique sont régis par la Directive sur les droits de scolarité et autres frais relatifs aux programmes réguliers du Conservatoire.

Location des espaces	Valeur marchande	Refixation	Novembre 2018	341 117 \$	269 612 \$	100 %	127 %
----------------------	------------------	------------	---------------	------------	------------	-------	-------

Justification : Le service de location des espaces à une clientèle externe (salles de concert, de théâtre, de répétition, d'enregistrement et autres) a été développé et mis en place au cours de l'année 2010-2011. Pour l'ensemble des neuf établissements et plus particulièrement au Conservatoire de musique de Montréal et au Conservatoire d'art dramatique de Montréal, les outils de gestion ainsi que l'équipe administrative affectée à ce service permettent une optimisation des procédés administratifs favorisant le développement et le service à la clientèle. Il faut noter que pour un deuxième exercice le respect des exigences liées à la gestion de la crise sanitaire a occasionné des pertes de revenus.

**Siège social du Conservatoire de musique
et d'art dramatique du Québec**
225, Grande Allée Est
Bloc C, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
418 380-2327

Conservatoire d'art dramatique de Montréal
4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4283

Conservatoire d'art dramatique de Québec
31, rue Mont-Carmel
Québec (Québec) G1R 4A6
418 643-2139

Conservatoire de musique de Gatineau
430, boul. Alexandre-Taché
Gatineau (Québec) J9A 1M7
819 772-3283

Conservatoire de musique de Montréal
4750, avenue Henri-Julien, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H2T 2C8
514 873-4031

Conservatoire de musique de Québec
270, rue Jacques-Parizeau
Québec (Québec) G1R 5G1
418 643-2190

Conservatoire de musique de Rimouski
22, rue Sainte-Marie
Rimouski (Québec) G5L 4E2
418 727-3706

Conservatoire de musique de Saguenay
202, rue Jacques-Cartier Est
Saguenay (Québec) G7H 6R8
418 698-3505

Conservatoire de musique de Trois-Rivières
587, rue Radisson
Trois-Rivières (Québec) G9A 2C8
819 371-6748

Conservatoire de musique de Val-d'Or
88, rue Allard
Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1
819 354-4585

Couverture arrière : Aude Seppey a interprété
le rôle de La Bonne dans la production *La Leçon*
d'Eugène Ionesco au Conservatoire d'art
dramatique de Québec.

Photo : Vincent Champoux



Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
du Québec

[conservatoire.
gouv.qc.ca](http://conservatoire.gouv.qc.ca)